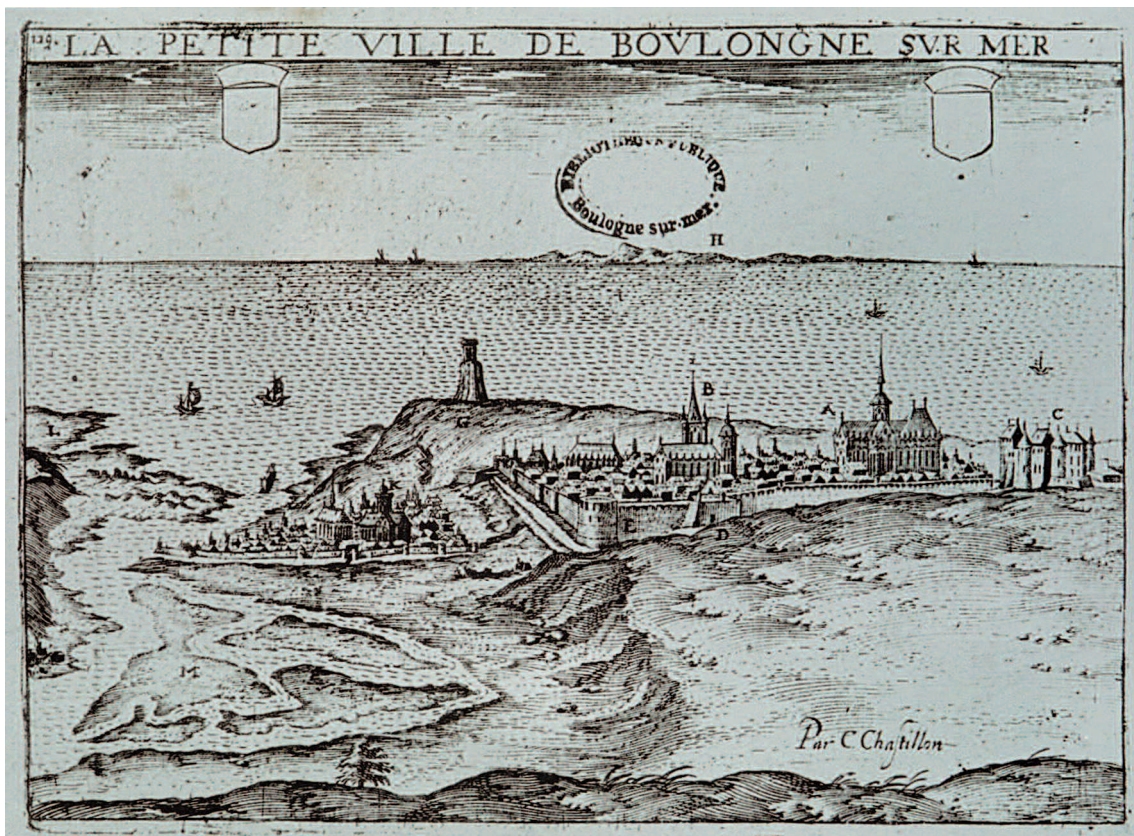


# Revue du Nord

408

Archéologie de la Picardie et du Nord de la France



**UNIVERSITÉ DE LILLE**  
SCIENCES HUMAINES, LETTRES, ARTS. VILLENEUVE-D'ASCQ

**Tome 96-2014**  
juin 2015

## Rendons la Tour d'Odre à Caligula : des documents au monument

« Il fit aussi construire, en souvenir de sa victoire, une tour très élevée, où des feux devaient briller toutes les nuits, comme sur celle du *Pharos*, pour éclairer la route des navires »<sup>1</sup>. Bien que Suétone soit le seul auteur antique à évoquer ce monument et qu'il soit imprécis sur le lieu de sa construction, le phare qu'il attribue ici à l'empereur Caligula est traditionnellement identifié avec la Tour d'Odre<sup>2</sup> de *Gesoriacum*, l'antique Boulogne<sup>3</sup>. L'auteur en donne aussi la raison: ce phare était destiné à commémorer la victoire de Caligula sur l'Océan que l'empereur avait dû en effet traverser sur une certaine distance, dans le but de conduire une expédition vers la Bretagne, avant d'abandonner presque aussitôt ce projet<sup>4</sup>.

Sans rejeter ce récit, Claude Seillier, ancien archéologue de la ville de Boulogne<sup>5</sup>, a cependant émis l'hypothèse que la Tour d'Odre est contemporaine du phare de Douvres, daté selon lui du II<sup>e</sup> siècle, et cela en raison de son appareil à assises de briques, qui semble apparaître en Gaule sous le règne de Trajan et se diffuser sous le règne d'Hadrien. Le phare de Caligula aurait été par conséquent situé sur la rive de l'estuaire opposée à celle de la Tour d'Odre, autrement dit sur la falaise de Châtillon<sup>6</sup> (fig. 1).

Ce sont les réserves que nous opposons à cette double hypothèse, sur la datation et sur la localisation de la Tour, qui font l'objet de cet article. Elles nous

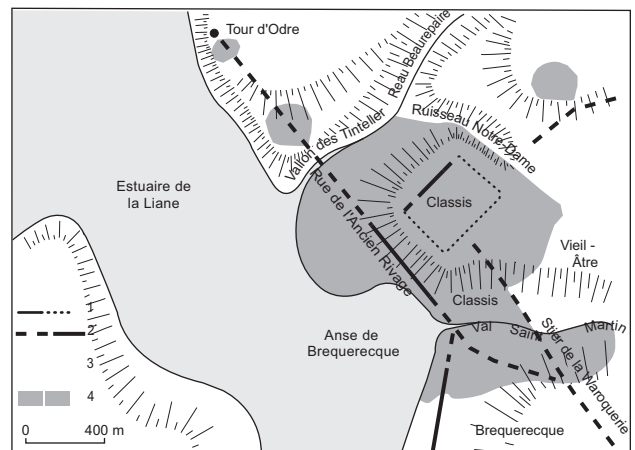


FIG. 1. — *Le port de Boulogne dans l'Antiquité.*  
D'après Delmaire 1994, I, fig. 84.

ont amenées à étudier un riche dossier documentaire et à réexaminer de près toutes les représentations et les descriptions de la Tour d'Odre connues jusqu'à ce jour. Nous avons tout d'abord réuni les documents qui, à des degrés divers, pouvaient être considérés comme fiables pour la restitution architecturale du monument. Nous avons mis ensuite en évidence les parallèles d'époque romaine qui pouvaient apporter du crédit à cette restitution et permettaient d'enrichir

\*. — Joëlle NAPOLI, professeur d'histoire ancienne à l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), laboratoire HLLI, équipe du CRHAEL; Corinne BOULINGUEZ, ATER en histoire ancienne à l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), laboratoire HLLI, équipe du CRHAEL.

1. — SUETONE, *Caligula*, XLVI, trad. Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1989.

2. — Ou « Tour d'Ordre »: les deux termes ont toujours été employés simultanément dans les sources et ce dès le Moyen Âge. Aujourd'hui deux hypothèses étymologiques dominent: la première fait dériver « Tour d'Ordre » de *Turris Ardens* (la Tour ardente) devenu *Turris Ordans*, puis par une légère corruption *Turris Ordans*; la deuxième

voit dans le terme « Odre » le nom celtique *Odr* qui signifie « rivage, limite » et qui a donné son nom à des villes alentour (Audresselles par exemple). Cf. HAIGNERÉ 1897, p. 113; annexe 1: Le Quien, n° 26; LUTO, n° 27. C'est arbitrairement que nous avons choisi d'employer ici le mot « Odre ».

3. — Sur les deux noms de Boulogne (*Gesoriacum* et *Bononia*): GOSSELIN, SEILLIER 1984, p. 259; DELMAIRE 1994, p. 211-212.

4. — Pour une lecture complète de ce célèbre passage: Annexe 1, n° 1.

5. — SEILLIER 2007: bilan de ses trente ans de recherches archéologiques à Boulogne.

6. — SEILLIER, KNOBLOCH 2004, p. 4-5; repris par LEMAN 2010, p. 59.

la typologie des phares. Nous développons enfin, à partir d'une analyse des traits pertinents du monument, les arguments archéologiques et historiques qui confortent le passage de Suétone et amènent à reconsidérer la Tour d'Ordre comme l'œuvre très probable de Caligula.

### 1. IMAGES ET TEXTES : LES TÉMOIGNAGES OCULAIRES DE LA TOUR D'ODRE

Nous ne possédons aucune représentation antique de la Tour d'Ordre, mais plusieurs représentations modernes remontant au milieu du XVI<sup>e</sup> s. Au total, nous avons réuni vingt-neuf représentations, soit quinze cartes et plans et neuf vues artistiques, auxquels nous avons ajouté cinq restitutions (annexe 2). La dernière en date est celle qui a été proposée par Claude Seillier et Pierre Knobloch<sup>7</sup>. Elle seule repose sur un recoupement de textes et d'images. Les autres s'appuient, dans le meilleur des cas, sur les témoignages écrits (annexe 1), mais sans tenir suffisamment compte des documents iconographiques. Pourtant les représentations des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. sont précieuses, car elles se rapportent à une époque où la Tour d'Ordre était encore debout.

#### 1.1. Des représentations authentiques

C'est en 1644 que disparaît la Tour d'Ordre. Trois témoignages du XVII<sup>e</sup> s.<sup>8</sup>, contemporains de la chute de la Tour, détaillent l'événement en trois temps : une première moitié de la Tour tombe le 19 ou le 20 janvier 1644, un autre pan s'écroule en février 1644, enfin une partie de la falaise s'effondre en plein jour le 29 ou le 30 juillet 1644, emportant avec elle les restes de la Tour d'Ordre et une partie du fort anglais qui l'entourait. Pourtant des mesures avaient été constamment prises pour consolider la Tour et entretenir son système de signalisation<sup>9</sup>. C'est l'ouverture d'une carrière dans la falaise qui a eu raison de ce

monument resté intact pendant seize siècles, en dépit des tentatives municipales pour réduire cette exploitation<sup>10</sup>.

Treize représentations faites d'après nature (annexe 2, fig. 1 à 13) sont antérieures à la date de 1644. Les premières que nous possédons sont anglaises (annexe 2, fig. 1-2; fig. 4-5, fig. 6-7) et commencent avec le siège de Boulogne par les Anglais en 1544 où, au bout de deux mois, Henri VIII est vainqueur de François I<sup>er</sup>. Ces cartes, dressées par les soldats anglais en mission de reconnaissance pour le roi Henri VIII, ont une utilité stratégique, puisque leur objectif premier est de renseigner sur la topographie de la ville, ce qui implique une bonne précision dans les détails apportés au dessin ou au moins un refus de la convention graphique. Il en va de même pour la carte établie du côté français à la même époque (annexe 2, fig. 8). Dans ces documents français et anglais du milieu du XVI<sup>e</sup> s., la Tour est constamment présente. Elle y est distinctement reproduite et souvent légendée<sup>11</sup>. Elle est de forme pyramidale, possède de nombreux étages et de nombreuses arcatures, une porte, un édifice à arcades à son sommet ; elle est entourée d'un rempart (annexe 2, fig. 1, 5, 7, 12)<sup>12</sup>, puis d'un fort muni de bastions, celui qui fut construit par les Anglais à la fin du siège de 1544 et occupé par eux jusqu'en 1550<sup>13</sup>. Au XVI<sup>e</sup> s., la Tour d'Ordre sert encore de phare<sup>14</sup>, mais occasionnellement, à « l'époque de la pêche d'hiver » et seulement quand c'était nécessaire<sup>15</sup>. Elle était depuis longtemps devenue une place forte de par sa situation privilégiée sur le haut de la falaise. Une garnison y séjourne dès le début du XV<sup>e</sup> s. pour surveiller le rivage<sup>16</sup>. Elle était protégée par un rempart de terre circulaire avant l'occupation anglaise.

Deux représentations se détachent nettement de ces documents à usage militaire (annexe 2, fig. 2 et 3). La première est tirée d'une gravure réalisée à partir d'une fresque murale située dans la résidence d'un proche

7. — SEILLIER, KNOBLOCH 2004.

8. — Annexe 1 : François Higon (1644), Jacques Prévost (1644) et Charles Regnard (1658).

9. — Annexe 1, n<sup>os</sup> 5 et 14 : Archives 1415-1416 où il fut décidé de *renfonser et mettre plusieurs cerqueles*, de *placer 4 bracons et 2 soilliaux au second estage pour y celuy étage retenir*; Archives 1568 qui mentionne *un nouveau front et une broche pour tenir les nouveaults treteaulx*; Archives 1606 où il est question de *boucher et massoner douze fenestres et une porte à la tour d'Ordre*.

10. — Annexe 1, n<sup>o</sup> 15 : Délibération municipale du 26 janv. 1618 pour faire *deffenses de prendre pierres ni tufs du costé de la Tour d'Ordre*; Charles Regnard 1658 signale « l'avarice des habitants du pays (ils vendaient les pierres aux Hollandais et étrangers) ».

11. — Sur les plans anglais, la Tour d'Ordre est appelée *The Old Man* (repris par Claude Châtillon qui traduit « le Vieil homme », fig. 10). D'après Le Quien, (annexe 1, n<sup>o</sup> 26), « les Anglais l'appelaient l'homme viel ou l'homme noir, parce que de loin elle représentait

comme la figure d'un grand vieillard noir ». Selon V.-J. VAILLANT 1889, p. 109 : *The Old Man* serait une forme corrompue et anglicisée du celtique *Alt Maen* (la haute pierre). Cette dénomination fait pendant en tout cas à celle de *young man* donnée au nouveau fort construit par les Anglais en contrebas de la Tour, et que les Français appelleront « le Fort rouge » (voir plan de la fig. 7, annexe 2).

12. — La fig. 12 (annexe 2) date du XVII<sup>e</sup> siècle, mais représente le siège de Boulogne.

13. — Annexe 1 : Anonyme 1549; Archives 3 novembre 1550.

14. — Annexe 1 : Archives 1564.

15. — Annexe 1 : Archive XVI<sup>e</sup> siècle, n<sup>o</sup> 13.

16. — Annexe 1, n<sup>o</sup> 5.1. et 2 : Archives de 1415-1416 (« recettes pour les hommes d'armes et dépenses du guet »); n<sup>o</sup> 6 : Archives de septembre 1415 (« ordre fut donné de faire guet de nuit, ainsi que la surveillance du rivage allant à la tour d'Ordre »); témoignage de A. Morin en 1544.



du roi Henri VIII, qui était présent au siège de Boulogne, Sir Anthony Browne<sup>17</sup>. Celui-ci avait souhaité faire représenter dans sa demeure les grandes batailles de son roi, et notamment celles auxquelles il avait participé. La Tour comporte des détails précis, mais des proportions plus allongées que sur les autres documents. La seconde est une copie de 1822 d'Alex Marmin réalisée à partir d'un plan de 1548. Au centre d'une enceinte en forme de trèfle à quatre feuilles, la Tour y apparaît lisse et cylindrique et ressemble davantage à un fût de canon qu'à un phare. Il s'agit d'une convention graphique fort stylisée qui ne donne que plus de valeur au réalisme des autres représentations de la Tour d'Odre.

Après le rachat de Boulogne aux Anglais<sup>18</sup> par François I<sup>er</sup> et jusqu'à la date fatidique de 1644, des voyageurs ou des artistes viennent à Boulogne et ont l'occasion de dessiner la Tour d'Odre encore debout. C'est notamment le cas, au XVII<sup>e</sup> s., de Claude Châtillon (annexe 2, fig. 9-10) et de Joachim Duviert (annexe 2, fig. 11). Ces dessinateurs avaient une fonction officielle. Claude Châtillon était topographe du roi Henri IV et Joachim Duviert était peintre au service du duc de Luxembourg. Leurs dessins font ressortir des caractéristiques déjà vues dans l'iconographie de l'époque de l'occupation anglaise. Ce qui est perceptible à présent c'est l'érosion de la tour, l'affaïssement de ses contours, en particulier sur la vue de Boulogne réalisée de loin par Châtillon en 1641 (annexe 2, fig. 9) et sur la gravure réalisée en 1630 (annexe 2, fig. 13) par un artiste mal identifié (Matthäus Mérian ?).

Après 1644, il n'existe plus de représentation de la Tour intacte. À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> s., la cartographie moderne, qui est en plein essor et se rationalise, nous transmet plusieurs cartes et plans de Boulogne (annexe 2, fig. 14 à 18; 21-22). Deux documents représentent encore en plan la base de la Tour et en élévation un petit tas de ruines accompagné de la légende « La Tour d'Ordre » (annexe 2, fig. 16-17). Sur le plan de Nicolas Magin (annexe 2, fig. 18), comme sur celui de Jean de Beaurain (annexe 2, fig. 21), ne figurent plus que trois de ses pans dont les fondations devaient encore être visibles. Sur les plans ultérieurs (annexe 2, fig. 15 et 18) la Tour a disparu et

il ne subsiste que les vestiges des deux remparts qui l'entouraient. Sur le plan du cartographe La Favolière, la Tour a laissé place à une petite structure où brûle un feu (annexe 2, fig. 14)<sup>19</sup>. En réalité, cela corrobore une information donnée par Charles Regnard en 1658, à savoir qu'après la chute de la Tour, pour guider les navires, des feux continuent d'être allumés au sommet d'un petit bâtiment construit à proximité<sup>20</sup>. Les travaux qui ont été faits en 1687 et en 1693 concernent vraisemblablement ce bâtiment<sup>21</sup>. C'est lui qui est peut-être aussi représenté sur le dernier plan des ruines de la place forte, effectué en 1764 (annexe 2, fig. 22).

S'en suivent trois documents qui nous renseignent sur les vestiges encore visibles en bas de la falaise (annexe 2, fig. 23) et sur l'occupation ultérieure du lieu (annexe 2, fig. 24-25). C'est là qu'en 1804, Napoléon a en effet installé le camp de la Grande Armée. À cette époque, les notes qui accompagnent le plan détaillé de la Tour d'Odre (annexe 2, fig. 24) mentionnent les restes d'un bastion et de deux monticules couverts de verdure identifiés curieusement avec les vestiges de la Tour<sup>22</sup>. Lors de l'installation de leur camp, les soldats de la Grande Armée ont vu également des briques qu'ils supposaient appartenir à un camp romain<sup>23</sup>. Une maçonnerie de briques photographiée sur des cartes postales du début du XX<sup>e</sup> s. a été également attribuée à la Tour d'Odre (annexe 2, fig. 25)<sup>24</sup>. Mais dans les deux cas, ces briques provenaient plutôt du fort anglais du XVI<sup>e</sup> s. qui l'entourait<sup>25</sup>. À cette époque la Tour d'Odre a disparu de la falaise depuis deux siècles et demi.

De 1544 à 1644, même s'ils ne révèlent pas le plan de l'édifice et sont approximatifs sur le nombre des étages, tous les témoignages oculaires de la Tour d'Odre peuvent être considérés dans l'ensemble comme fidèles. Qu'ils fussent soldats ou espions, artistes « officiels » ou encore géographes, les dessinateurs occupaient des fonctions qui exigeaient d'eux un travail sérieux sinon rigoureux. Sur l'essentiel, les données iconographiques se recoupent entre elles et nous allons voir qu'elles sont corroborées dans l'ensemble par les témoignages écrits. En conservant le souvenir de ses principaux caractères, ces documents iconographiques et textuels constituent les seules

17. — Annexe 1 : Sir Joseph Ayloff.

18. — Signature du Traité d'Ardes le 7 juin 1546.

19. — Annexe 1 : Archives 1564.

20. — Annexe 1, n° 19 : « à présent qu'elle est chute, le feu se met à un petit bâtiment que l'on a construit non guère loin ».

21. — Annexe 1, n° 20 et 21 : « maçonnerie à la tour d'Odre » en 1687 et « dépense de 8 livres pour une lanterne et une porte fournies pour la tour d'Odre » en 1693.

22. — Annexe 2, notes du plan de la fig. 24.

23. — *Moniteur Universel* 1804, voir annexe 1, n° 23.

24. — Les cartes portent en légende : « Restes de la tour de Caligula » ; « Débris de la tour de Caligula » ; « La tour de Caligula » ; erreur commise aussi par l'officier De Bizy en 1779 : « on voit encore les ruines d'une ancienne tour en briques, dite la Tour d'Ordre » (annexe 1, n° 22).

25. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26 et n. 159 et Luto, n° 27.



sources d'un monument qui, dans l'Antiquité, n'a été ni représenté ni décrit. C'est sur la critique de ces sources que reposent les restitutions des antiquaires et des archéologues que nous allons à présent évoquer<sup>26</sup>.

## 1.2. Configuration du monument : les traits attestés

Dès le XII<sup>e</sup> s., la Tour d'Ordre étonne par son architecture singulière. Wace dit qu'il n'en connaît aucune de semblable et suggère sans parvenir à la définir, la particularité de son contour : *faite fu d'estranges compas*<sup>27</sup>. Guillaume Le Sueur en 1596, souligne que c'est une « tour d'admirable structure »<sup>28</sup>. Bucherius qui la voit deux fois, en 1616 et en 1624, exprime sa stupéfaction<sup>29</sup> : « Je crois qu'il n'y a pas de monument aussi ancien ni aussi beau en deçà des Alpes ». La formule de Wace suggère que le plan de la Tour n'est ni circulaire ni carré.

### 1.2.1. Un plan octogonal

Le plan de la Tour est en effet l'un de ses traits les plus caractéristiques. Le premier à en témoigner est un moine voyageur qui en 1520 qualifie la tour d'« octogonale »<sup>30</sup>. Cette indication apparaît ensuite dans tous les témoignages jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> s. (cf. tab. 1). La Tour est décrite tantôt comme une construction de « forme octogone » ou « octogonale », tantôt comme une construction à « huit angles » ou à « huit pans », ce qui est confirmé par le dessin en plan de R. de Gaignières, réalisé à partir d'un témoignage antérieur que nous ne connaissons pas (annexe 2, fig. 16). On ne saurait reprocher aux vues en élévation de ne reproduire que trois pans, les seuls visibles de face, même si elles créent l'illusion trompeuse d'une tour hexagonale.

### 1.2.2. Des dimensions imposantes

En 1596, Guillaume Le Sueur est le premier à donner la valeur de « 28 pieds environ » (8,4 m)<sup>31</sup> à chaque côté de la Tour, au niveau de sa base, chiffre repris par Luto qui se fonde quant à lui sur des mémoires du siège de 1549<sup>32</sup>. L'antiquaire Bucherius qui a examiné la Tour par deux fois et l'a mesurée à l'époque où elle était encore debout, évalue cependant

chaque côté à 24 ou 25 pieds (7,2 m ou 7,5 m) et son périmètre à 192 ou 200 pieds. Tout comme C. Seillier et P. Knobloch<sup>33</sup>, nous sommes tentées de suivre plutôt Bucherius dont la démarche semble fiable. La Tour d'Ordre avait donc huit côtés dont chacun pouvait mesurer entre 7,2 m et 7,5 m et son périmètre au sol était compris entre 57,6 m et 60 m.

En ce qui concerne son élévation, les commentateurs s'accordent à penser qu'il s'agissait d'une tour très haute, comme Guillaume Le Sueur qui s'extasie sur sa « hauteur insigne »<sup>34</sup>. Sur les représentations, la Tour compte entre douze et quinze niveaux sans la lanterne sommitale. Michel Le Quien, repris par Philippe Luto, indique que la Tour possédait « 12 étages ou entablements », ce dernier terme évoquant les saillies qui délimitent les étages. Cette indication repose sur une source inconnue, mais il se trouve qu'elle converge avec la représentation de Joachim Duviert en 1611 qui fait état de douze niveaux sans la lanterne. C'est ce qui a amené C. Seillier et P. Knobloch à suivre leurs prédécesseurs et à restituer une tour de douze étages<sup>35</sup>. La représentation anglaise de la Tour lors du siège de Boulogne (annexe 2, fig. 2), qui possède treize niveaux sans la lanterne sommitale, aurait donc étiré l'édifice en hauteur plus que nécessaire, de même que la gravure de Châtillon (annexe 2, fig. 10) avec ses quinze niveaux, purement imaginés, étant donné l'état d'érosion de la Tour à cette époque.

Pour une telle élévation, Michel Le Quien propose une hauteur d'environ 200 pieds (59,1 m), sans l'explicitier. En s'appuyant sur l'estimation faite pour le phare de Douvres, C. Seillier et P. Knobloch supposent plutôt que, pour des raisons de stabilité, la hauteur de l'édifice devait être égale à deux fois son diamètre<sup>36</sup>, ce qui est d'ailleurs confirmé par la gravure de Duviert. Si la Tour d'Ordre obéissait à ce principe, alors sa hauteur devait être comprise entre 126 et 131 pieds<sup>37</sup> (37,3 m - 38,7 m) et en tous les cas ne devait pas excéder 40 m. Cette hauteur était suffisante dans la mesure où elle s'ajoutait à celle de la falaise sur laquelle elle se dressait et qui lui assurait déjà une position dominante sur le paysage alentour<sup>38</sup>.

26. — Avant Seillier et Knobloch, les restitutions connues sont celles de J.-L. Henry (1810), H. Delin (1828-1829), M. Buchwald (1905) et E. Courden (1906).

27. — Annexe 1 : WACE, *Roman de Brut*, 1155, v. 4206-4207.

28. — Annexe 1 : Le Sueur 1596, n° 24.

29. — Annexe 1 : Bucherius 1655.

30. — Annexe 1 : Anonyme 1520.

31. — Nous ne savons pas s'il s'agit du pied romain (29,569 cm) ou du pied carolingien (32,671 cm) en vigueur avant la réforme de Colbert. Aussi nous arrondissons, comme le fait C. Seillier à 30 cm, ce qui est évidemment plus proche du pied romain.

32. — Annexe 1, n° 27.

33. — SEILLIER, KNOBLOCH 2004, p. 3.

34. — Annexe 1 : Le Sueur, n° 24.

35. — SEILLIER, KNOBLOCH 2004, p. 2 ; annexe 2, fig. 28.

36. — WHEELER 1929 a estimé la hauteur du phare de Douvres à 80 pieds (environ 24 m), ce qui correspond à deux fois son diamètre. L'hypothèse de la hauteur égale à 2 diamètres était également admise par THIERSCH 1909.

37. — SEILLIER, KNOBLOCH 2004, p. 3.

38. — L'anonyme de 1520 dit : « elle s'élève au-dessus de la mer comme un observatoire ».

Plan octogonal	Élévation pyramidale	Élévation à degrés	12 étages	Appareil de pierres et de briques liées au mortier	Fenêtres à mi-hauteur sur quatre faces	Niches voûtées sur les autres faces
Wace 1155						
Anonyme 1520						
Le Sueur 1596				Le Sueur		
Fournier 1643						
Bucherius 1655	Bucherius			Bucherius	Bucherius	
Le Quien milieu XVIII <sup>e</sup> s.	Le Quien	Le Quien	Le Quien	Le Quien : pierres jaunes, grises		Le Quien
Luto milieu XVIII <sup>e</sup> s.	Luto	Luto	Luto	Luto : pierres jaunes, grises	Luto	Luto
	Cartes, plans de 1544 à 1630	Gravure anglaise de Grimm 1544 (fig. 2)				Gravure anglaise de Grimm 1544 (fig. 2)
	Gravure d'Orlandi début XVII <sup>e</sup> s. (fig. 12)	Gravure d'Orlandi début XVII <sup>e</sup> s. (fig. 12)				
		Carte anglaise 1544-1550 (fig. 4)				
		Carte d'Haultin XVI <sup>e</sup> s. (fig. 8)				Carte d'Haultin XVI <sup>e</sup> s. (fig. 8)
	Gravure de Châtillon fin XVI <sup>e</sup> s.-début XVII <sup>e</sup> s. (fig. 10)	Gravure de Châtillon fin XVI <sup>e</sup> s.-début XVII <sup>e</sup> s. (fig. 10)				Gravure de Châtillon fin XVI <sup>e</sup> s.-début XVII <sup>e</sup> s. (fig. 10)
		Gravure de Duviert 1611 (fig. 11)	Gravure de Duviert 1611 (fig. 11)			Gravure de Duviert 1611 (fig. 11)
Dessin de Gaignières XVII <sup>e</sup> s. (fig. 16)						

Tableau 1. — Principaux caractères de la Tour d'Odre d'après les témoignages textuels et iconographiques.

Le sommet du monument était peut-être couronné dès l'Antiquité d'une lanterne<sup>39</sup>, afin d'abriter des intempéries les feux destinés aux navigateurs. Mais les vestiges qui ont été observés sont probablement postérieurs à l'époque romaine et nous ne savons pas si ce sont précisément ceux d'une lanterne. Bucherius<sup>40</sup> a vu que le sommet de la Tour était d'une facture moins solide que le reste de l'édifice et reprenant à son compte un passage d'Aimoïn de Fleury, impute ce travail à Charlemagne. Celui-ci aurait restauré le « faîte » (*fastigium*) de la Tour lors de sa venue à Boulogne en 811, au moment où il décide de remettre le phare en activité. La restauration du phare par Charlemagne est certes bien attestée, si ce n'est qu'Aimoïn de Fleury<sup>41</sup>, qui reprend mot pour mot le témoignage d'Eginhard<sup>42</sup>, ne fait pas explicitement allusion à une lanterne, mais au feu que Charlemagne a fait allumer au sommet (*in summitate*) de la Tour. Le

premier auteur à parler de « lanterne » est Le Quien. Sans citer ses sources, l'auteur nous apprend que la « lanterne » était différente du corps de l'édifice par « la structure, la fabrique, les matériaux et la qualité du ciment », mais cette description qui est visiblement empruntée à Bucherius, déforme en même temps les propos de ce dernier<sup>43</sup>. Le Quien fait en réalité un amalgame entre le passage de Bucherius et les représentations de la Tour. L'existence d'une lanterne n'est en effet attestée que par l'iconographie moderne, à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> s. Sur les représentations, cette lanterne est constituée d'arcades, mais son plan est peu clair ou changeant (annexe 2, fig. 2, 9-10). Pour Le Quien, qui se fonde peut-être sur la gravure de Châtillon (annexe 2, fig. 10), elle était « percée à jour sur quatre côtés »<sup>44</sup>. Pour Luto, elle comportait « six pans avec trois ouvertures »<sup>45</sup>. Quant à C. Seillier et P. Knobloch, ils optent pour leur part

39. — Nous dirions aujourd'hui « lanterneau » ou « lanternon ».

40. — Annexe 1, n° 25 : *Belgium Romanum Ecclesiasticum et Civile*.

41. — *De regum procerumque : Francorum origine gestisque clarissimusque ad Philippum Augustum : libri quinque nunc primum impressi*, Paris, 1514, Livre IV, fol. LXXXIX (Gallica f190).

42. — Annexe 1, n° 2 : *Annales Regni Francorum (...)* : *farumque ibi... restauravit* et aussi n° 3 : Adon De Vienne, *Chronique universelle*.

43. — Annexe 1 : Bucherius, § 14, n° 25 ; Le Quien, n° 26.

44. — Annexe 1, Le Quien, n° 26.

45. — Annexe 1 : Luto, n° 27.

pour une lanterne de forme octogonale à 8 baies<sup>46</sup> (annexe 2, fig. 30-31), en s'inspirant de la proposition de Wheeler pour le phare de Douvres<sup>47</sup>.

### 1.2.3. Une élévation pyramidale à degrés

Le plan octogonal de la tour se combine dans toutes nos sources à une élévation pyramidale<sup>48</sup>, composée d'une succession de niveaux en retrait les uns des autres jusqu'au sommet de l'édifice, formant des degrés à la manière d'un escalier (annexe 2, fig. 1, fig. 4-5, fig. 7 à 13). Cette construction à degrés était réalisée par une diminution graduelle de l'épaisseur des parements externes au fur et à mesure de l'élévation, non de celle des parements internes, c'est-à-dire sans diminution du volume interne de la tour, exactement comme au phare de Douvres. Présents sur presque toutes les représentations, de manière plus ou moins prononcée<sup>49</sup>, les degrés sont particulièrement bien visibles sur la gravure de Joachim Duviert (annexe 2, fig. 11). Les études des antiquaires confirment cet autre aspect spécifique de la Tour en précisant que chaque retrait mesurait environ un pied et demi<sup>50</sup> (45 cm environ). C'est ce dont rend compte par exemple le dessin de B. de Montfaucon (annexe 2, fig. 19) où les degrés sont accentués par une mouluration en saillie (les « entablements »), comme sur la représentation anglaise du siège de Boulogne (annexe 2, fig. 2). Le Quien justifie même leur utilité : « On juge bien que les petites galeries dont nous venons de parler et qui étaient à chaque étage, étaient des allées trop petites pour s'y promener, mais elles pouvaient suffire pour donner passage aux maçons qui y allaient tour à tour quand il y avait quelque chose à réparer »<sup>51</sup>. La seule restitution erronée, qui se signale par l'absence de degrés, est celle d'E. Courden (annexe 2, fig. 29), fondée sur la gravure de Châtillon dont nous venons de voir qu'elle était en partie imaginée<sup>52</sup>.

Non affecté par l'inclinaison extérieure de la maçonnerie, le volume de l'espace intérieur était de

forme carrée. Mais nous ne savons pas grand-chose de l'aménagement intérieur de la Tour d'Odre, si ce n'est qu'il y avait « un moyen escalier »<sup>53</sup> central qui permettait d'amener à la lanterne les combustibles nécessaires<sup>54</sup>. La présence d'une chambre interne est aussi fort probable, ne serait-ce que pour le stockage des combustibles et plus tard pour le stockage des vivres au moment où le phare est transformé en place forte<sup>55</sup>. Le Quien affirme, sans indiquer sa source, qu'une chambre était située à mi-hauteur de la Tour et qu'elle coïncidait avec la présence de fenêtres. Luto, sans nier la présence de cette chambre qu'il qualifie de « spacieuse », signale qu'il y avait « 3 chambres voûtées à l'intérieur l'une sur l'autre »<sup>56</sup>, en précisant qu'il tire cette information du texte de Bucherius. Mais ce dernier ne fait aucune allusion à l'aménagement interne<sup>57</sup>.

Si ce n'était la présence de son escalier et de sa chambre interne, la Tour, nous dit Le Quien, était « presque massive du bas jusqu'en haut »<sup>58</sup>. Le Sueur en 1596 est frappé par l'« épaisseur mémorable » de la Tour<sup>59</sup>, de même que Luto par son « corps presque massif » et l'« épaisseur extraordinaire » de ses murs<sup>60</sup>. Pourtant, les fondations ne semblent pas importantes : Le Quien note qu'elles sont « comme à rez-de-chaussée », tandis que Luto les évalue à 4 pieds (1,18 m)<sup>61</sup> et Seillier à 6 pieds<sup>62</sup>.

### 1.2.4. L'appareil polychrome et les niches voûtées

L'origine du monument ne fait aucun doute pour les antiquaires à commencer par Bucherius qui dit explicitement que c'est « un ouvrage romain ». La nature du mortier utilisé dans la maçonnerie en est un indice sûr, car il mêlait « chaux, cailloux pilés ou broyés, sable, graviers, coquilles, carreaux rouges broyés »<sup>63</sup>. Il peut être défini, en d'autres termes, comme un mortier de tuileau. Il en est de même des parements où alternent des moellons de pierre jaune, des moellons de pierre grise et des briques « fort larges » ou

46. — Tout en hésitant avec la forme circulaire illustrée par une mosaïque de la place des Corporations à Ostie (REDDE 1979, fig. 8, mais celle-ci représente un chaudron destiné à un feu à ciel ouvert) : SEILLIER, KNOBLOCH 2004, p. 3.

47. — WHEELER 1929, fig. 2.

48. — Annexe 1 : Bucherius, n° 25 ; Le Quien, n° 26 ; Luto, n° 27 ; annexe 2 : *passim*.

49. — Sur celle de Châtillon (annexe 2, fig. 10), les degrés ne sont que très faiblement soulignés. Mais il s'agit d'une reconstitution libre, non fondée sur une observation précise, car l'état d'érosion de la Tour (annexe 2, fig. 9) ne le permettait peut-être plus.

50. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26 et Luto, n° 27.

51. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26.

52. — Annexe 2, fig. 29, en bas : la fig. 4 de sa *Notice sur le phare de Caligula...*, 1906, porte la légende « D'après Châtillon 1601 ». Mais nous remarquons que le dessin de Courden n'est pas identique à la gravure de Châtillon (annexe 2, fig. 10). Ajoutons que le plan qui figure sous la restitution de la fig. 4 (annexe 2) est hexagonal ! Faut-il imputer cette erreur à Châtillon ou à Courden ?

53. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26.

54. — Et probablement pendant longtemps, voir annexe 1, n° 5.5, Archives 1415-1416 : *A l'acat fait à Tassin Fourrei, carbonnier, pour 3 sacs de carbon par luy livré à le dicte tour*. Fournier, *Hydrographie*, 1643, parle de « feu de charbon de terre » (annexe 1, n° 16).

55. — Annexe 1, n° 5.4 : Archives 1415-1416 (Dépenses pour achats : *pour deux cordes à la Tour d'Ordre pour guinder les victuailles en hault de ladite Tour*) ; Morin, *Journal du siège*, 1544 : *La tour estoit munie assez pour six semaines*.

56. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26 ; Luto, n° 27.

57. — Comme l'ont remarqué aussi SEILLIER, KNOBLOCH 2004, p. 4.

58. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26.

59. — Annexe 1 : Le Sueur, 1596, n° 24.

60. — Annexe 1 : Luto, n° 27.

61. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26 ; Luto, n° 27.

62. — En s'appuyant sur « différents manuscrits » qu'il ne cite pas (SEILLIER, KNOBLOCH 2004, p. 3 et 4).

63. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26 ; Luto, n° 27.



« longues »<sup>64</sup>. D'après Luto, qui a examiné des fragments de parement, encore scellés dans du mortier, se superposaient : « 3 assises de pierre grise, 3 assises de pierre jaune, 2 assises de brique, 3 assises de pierre grise, 2 ou 3 assises de briques, 3 assises de pierre jaune [...] et ainsi de suite jusqu'en haut »<sup>65</sup>.

La présence de trous de boulins et le recours à des niches voûtées sont d'autres indices de construction romaine. Les trous de boulins se perçoivent bien sur la représentation du siège de Boulogne (annexe 2, fig. 2) et sur la gravure de Joachim Duviert (annexe 2, fig. 11). Sur la première, on les distingue sur tous les côtés de la Tour, à chaque étage, où ils sont figurés par cinq petits carrés ; sur la seconde, Duviert les a dessinés uniquement sur un côté en les suggérant par des petits traits verticaux. Leur présence est confirmée par Le Quien et Luto qui notent eux aussi des « trous carrés à chaque étage de distance en distance »<sup>66</sup>, « pour échafauder »<sup>67</sup>.

Les représentations qui soulignent les niches voûtées sont plus nombreuses (annexe 2, fig. 1-2, 4, 8, 10-11). Ces voûtes enfoncées dans la maçonnerie étaient destinées à résister aux pressions verticales qui s'exerçaient sur le monument. À cet égard les restitutions de J.-L. Henry et H. Delin (annexe 2, fig. 26-27) ne sont pas acceptables, non seulement parce qu'elles ne tiennent pas compte des représentations où ces voûtes sont au contraire au milieu des faces de l'édifice, mais parce que ces voûtes sont placées aux angles de la tour, c'est-à-dire aux endroits les plus fragiles de la construction<sup>68</sup>. Sans doute est-ce aussi pour ne pas fragiliser celle-ci que le monument n'était percé que de quatre fenêtres sur quatre des côtés de la Tour, à mi-hauteur de l'élévation<sup>69</sup>. Mais justement, le faible nombre de fenêtres était esthétiquement compensé par les niches qui créaient autant de fenêtres « factices »<sup>70</sup>.

En résumé, après critique des sources et des travaux, la Tour d'Ordre était un phare romain octogo-

nal, de forme pyramidale à douze degrés, parementée de moellons et de briques, dont la maçonnerie liée au mortier de tuileau, était allégée par des niches voûtées.

## 2. PARALLÈLES ANTIQUES

Le plan et l'élévation de la Tour d'Ordre s'inscrivent dans la typologie des phares antiques connus par les représentations figurées<sup>71</sup> ou les vestiges conservés ? Les phares du monde romain sont majoritairement de plan quadrangulaire ou circulaire. En élévation, les phares de plan quadrangulaire sont le plus souvent composés de trois parties, de profondeur et de hauteur décroissantes, à l'exemple du phare d'Alexandrie dont la tripartition a servi de modèle. C'est le cas de celui d'Ostie ou de celui de Leptis Magna<sup>72</sup>. Les phares de plan circulaire ont une élévation cylindrique bi- ou tripartite, comme ceux de Laodicée et d'Apamée<sup>73</sup>. La Tour d'Ordre n'appartient à aucun de ces deux types, ni par son plan octogonal, ni par son élévation à degrés. Contrairement aux volumes d'un phare tripartite par exemple, ces « degrés » ont en principe tous la même hauteur ou en donnent du moins l'illusion<sup>74</sup>. Pourtant certains phares pourraient se rapprocher du type de la Tour d'Ordre.

### 2.1. Les graffiti de Cadix

Les premiers parallèles proviennent de Cadix, l'ancienne Gadès, plus précisément de l'île d'Erytheia, celle où se développa la ville phénicienne, puis la ville punique et à partir du 1<sup>er</sup> s. avant J.-C., la ville romaine. Dans le secteur sud de l'île au bord du canal Caleta-Bahia qui séparait les deux îles de l'archipel (fig. 2)<sup>75</sup>, furent découverts, en mars 1996, deux graffiti dans un atelier de salaison d'époque romaine. Ces graffiti étaient dessinés sur les parois d'une citerne composée de deux chambres rectangulaires voûtées. Exécutés au fusain sur le mortier de chaux qui recouvrait les parois sud et ouest de la chambre A (fig. 3),

64. — Le Quien précise qu'elles sont longues d'un peu plus d'un pied et épaisses de deux doigts (29,57 cm x 3,70 cm), tandis que Luto leur donne un bon pied de longueur, un demi-pied de largeur et un pouce et demi d'épaisseur (29,57 cm x 14,8 cm x 2,8 cm).

65. — Annexe 1 : Luto, n° 27. Le Quien, n° 26 donne la même alternance de couleur, mais avec une assise de pierres jaunes en moins et une assise de pierres grises en plus.

66. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26.

67. — Annexe 1 : Luto, n° 27.

68. — Sans doute ont-ils été abusés par la reproduction de Luto (annexe 2, fig. 20), elle-même peu fiable, fondée sur un original qui a disparu.

69. — Annexe 1 : Bucherius, n° 25, § 14 ; Le Quien, n° 26 ; Luto, n° 27. Sur la façade restituée par Seillier et Knobloch (annexe 2, fig. 30) la fenêtre se détache des niches par sa couleur noire.

70. — Annexe 1 : Le Quien, n° 26 parle d'un « très petit enfoncement » uniquement « pour l'ornement » ; ce que l'on retrouve d'une manière

plus confuse chez Luto, n° 27 qui estime cet enfoncement à 3 ou 4 pieds.

71. — REDDÉ 1979, p. 845-872.

72. — BARTOCCINI 1962 ; MARTINEZ MAGANTO 1990, p. 72-74 et fig. 4.

73. — GIARDINA 2010, p. 24, 67-68.

74. — Pour MARTINEZ MAGANTO 1990, p. 74, le phare de *Gesoriacum* ne se classe ni dans le type du phare d'Alexandrie, qui combine des figures géométriques différentes (*varios cuerpos geométricos*), ni dans le type des phares d'Ostie ou de Leptis Magna qui sont des tours carrées décroissantes (*torres quadradas decrecientes*). Il le définit comme une tour à figures géométriques décroissantes (*de cuerpos geométricos descrecientes*), ce qui ne suffit pas à la dissocier des précédentes. Il faudrait préciser : « à figures géométriques décroissantes de hauteurs semblables ou identiques ».

75. — Déjà colmaté partiellement à l'époque phénicienne, cf. BERNAL CASASOLA 2009, p. 101.

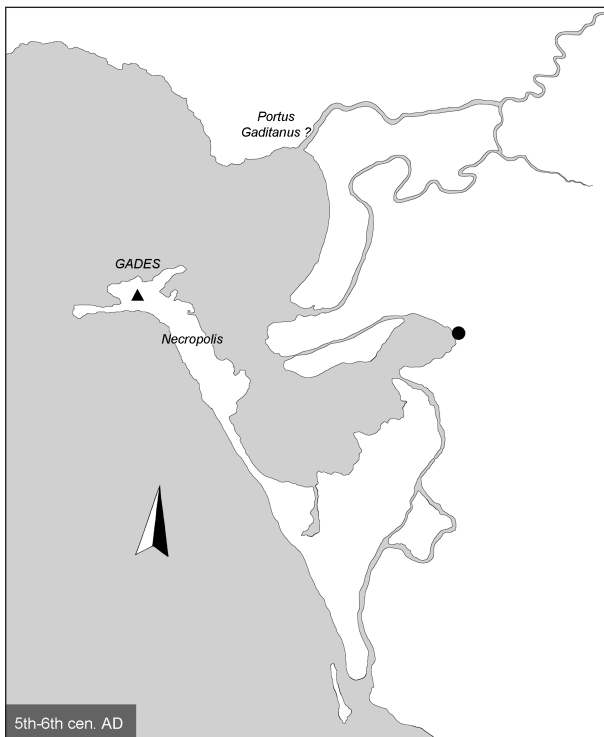
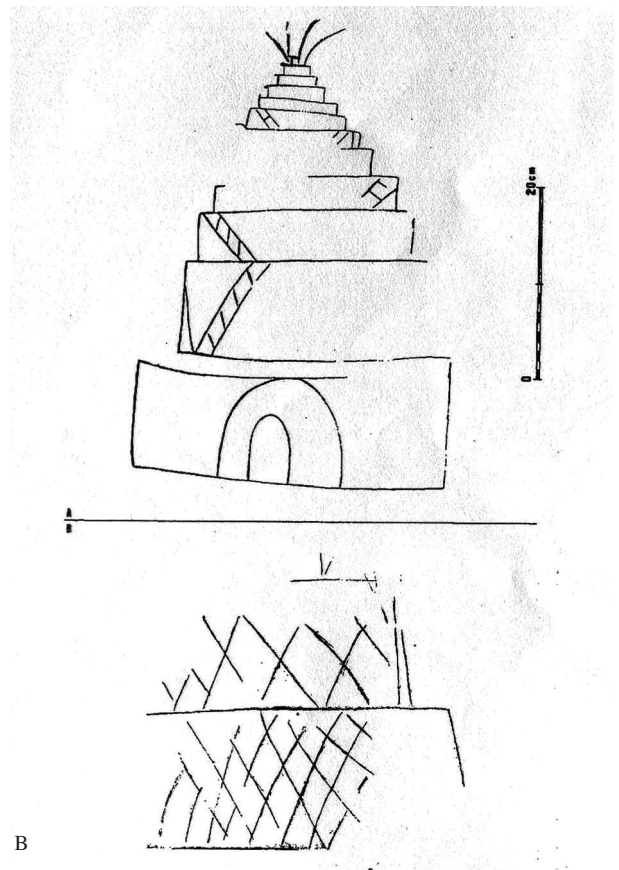
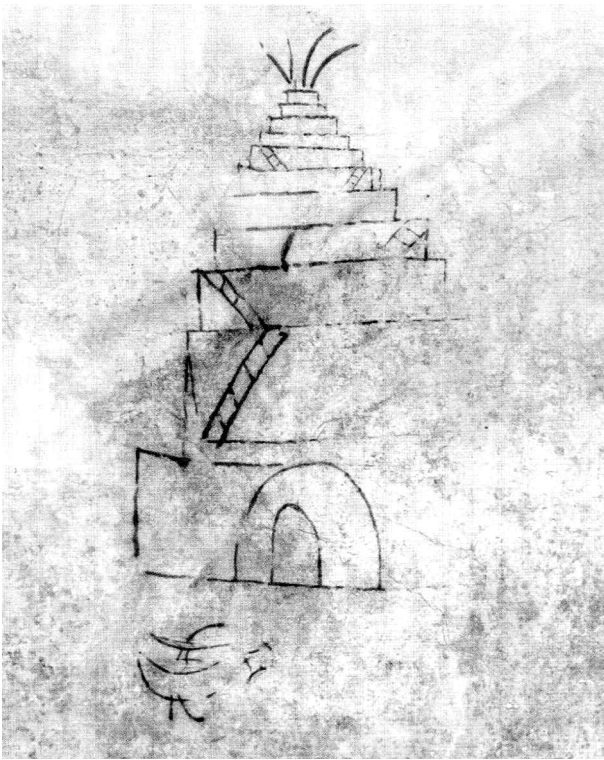


FIG. 2. — *La Bahia de Cadix*  
d'après Bernal Casasola 2008, fig. 2.

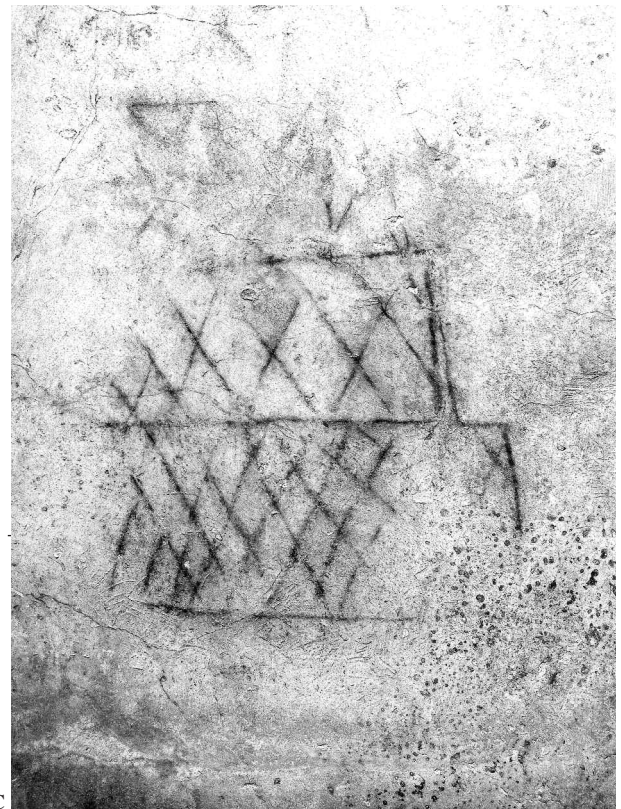


B



A

FIG. 3 — A, B, C : graffiti d'un atelier de salaisons.  
Musée archéologique de Cadix, d'après Cobos Rodriguez  
*et al.* 1995-1996, fig. 7.



C



ils ont été réalisés peu après l'abandon de l'atelier de salaison. D'après les fragments d'amphores recueillis dans les remblais qui comblaient partiellement l'espace de la chambre A et la partie inférieure du dessin, cet abandon se situe dans le courant de la seconde moitié du <sup>v</sup><sup>e</sup> s.<sup>76</sup>. Le dessin le mieux conservé, qui mesure 103,5 cm x 82 cm, représente un phare à douze degrés, muni d'une porte d'entrée voûtée et de cinq escaliers extérieurs ou d'échelles<sup>77</sup> et couronné de quatre traits de lumière qui ne laissent aucun doute sur la fonction du monument. Il est difficile de savoir quel était le plan de l'édifice. Celui-ci présente néanmoins une élévation pyramidale à degrés. Si la petite embarcation à voile, au pied du phare, fait échelle, il pouvait avoir entre 20 et 30 m de haut<sup>78</sup>. Moins bien conservé et peut-être inachevé, le second dessin montre deux, presque trois degrés semblables, striés de traits entrecroisés suggérant peut-être un décor réticulé. Par ce détail, il pourrait évoquer un autre monument que le précédent, moins grand que lui, mais qui pourrait avoir eu la même fonction<sup>79</sup>, à moins qu'il ne soit la reprise grossière du premier dessin.

On peut bien sûr penser que le phare à douze degrés dessiné sur la paroi de la citerne est une œuvre imaginaire, mais pour autant un ouvrage fictif relève du même système technique qu'un ouvrage réalisé et n'implique pas l'inauthenticité du type auquel il se réfère<sup>80</sup>. De fait, sa proximité formelle avec le phare de Douvres a été à juste titre soulignée et la présence d'escaliers extérieurs est un aspect qu'il partage avec le phare de La Corogne<sup>81</sup>. D'un autre côté, on ne peut exclure que le dessin traduise, sans aucune fantaisie, un monument réel que le dessinateur avait quotidiennement sous les yeux<sup>82</sup>.

Si tel était le cas, il ne peut être confondu avec le phare qui a été érigé, probablement à l'époque romaine, au milieu de l'île de Cotinoussa dans les environs de Torregorda (fig. 2)<sup>83</sup> : les sources médiévales le décrivent comme un édifice composé de deux étages de plan carré surmonté d'une pyramide tronquée supportant une statue<sup>84</sup>. Il est également peu probable qu'il ait été construit sur l'îlot de San Sebastian, sous le phare moderne actuel. À cet endroit, il aurait

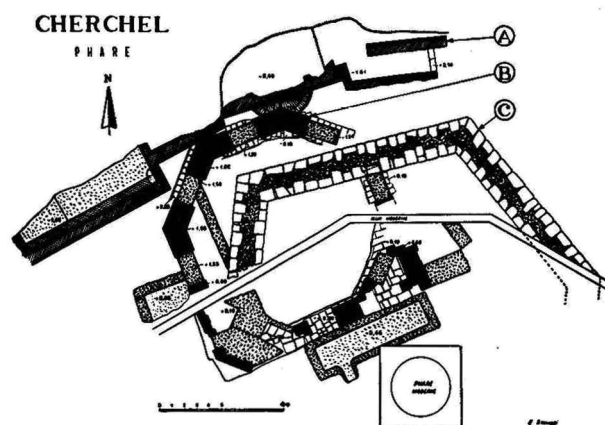


FIG. 4. — Plan des vestiges du phare de Cherchell et du sanctuaire à abside adjacent. D'après Lassus 1959, fig. 4.

A. Restes du sanctuaire à abside ; B. Le phare antique ; C. Les fondations du fort turc.

fait double emploi avec celui de Cotinoussa et surtout, n'aurait pas permis l'accès au port intérieur, oriental, de Cadix. Il devait donc se situer à l'entrée de celui-ci, et ce peut-être dès l'époque tardo-républicaine ou augustéenne, tandis que Cadix jouait alors un rôle important dans le trafic maritime et l'ouverture de la route atlantique et que fut fondée par les Romains la nouvelle ville qui devait contribuer à l'essor de son commerce<sup>85</sup>.

## 2.2. Le phare de Cherchell

C'est sur l'îlot Joinville, qui porte l'actuel phare de la ville de Cherchell, que fut découvert, derrière un mur à abside, le phare antique (fig. 4)<sup>86</sup>. Il est assez bien conservé au nord, mais il a été recouvert dans sa partie centrale par l'énorme mur d'une forteresse ottomane et de surcroît abîmé par la construction du phare moderne.

Sur les fondations de l'édifice reposent deux assises en pierres de taille qui dessinent un octogone. Au-dessus de ces assises, s'élèvent huit massifs d'angle<sup>87</sup> conservés sur une hauteur de 1,40 m. Les angles proprement dits sont formés de blocs en cros-

76. — COBOS RODRIGUEZ *et al.* 1995-1996, p. 121. Données revues depuis, cf. BERNAL CASASOLA 2009, p. 95.

77. — BERNAL CASASOLA 2009, p. 95.

78. — BERNAL CASASOLA 2009, p. 97.

79. — BERNAL CASASOLA 2009, p. 97.

80. — BRUNEAU, BALUT 1997, p. 216 (d).

81. — BERNAL CASASOLA 2009, p. 98-99.

82. — BERNAL CASASOLA 2009, p. 98.

83. — D'après Al-Himyari (XIV<sup>e</sup> s.) cf. ORDOÑEZ AGULLA 1990, p. 250, BERNAL CASASOLA 2009, p. 93-94, 98.

84. — D'après Al-Zuhri (XII<sup>e</sup> s.) et Dikr (XIII<sup>e</sup> s.) cf. ORDOÑEZ AGULLA

1990, p. 249, 264, 270; BERNAL CASASOLA 2009, p. 95. Sur l'identification de la statue (peut-être Neptune): ORDOÑEZ AGULLA 1990, p. 249-251, FEAR 1990-1991, *passim* pour qui cette tour était plutôt un amer, comme le sanctuaire d'Hercule/Melqart édifié à l'extrémité sud de cette même île, dont le feu perpétuel, allumé sur un de ses autels (SILIUS ITALICUS, *Les Puniqes*, III, 29), pouvait guider les marins dans la nuit.

85. — BERNAL CASASOLA 2009, p. 101 et fig. 10.

86. — LASSUS 1959, p. 215-225, fig. 8.

87. — LASSUS 1959, p. 220.



sette soigneusement dressés, un usage de tradition grecque. De part et d'autre des angles, ces massifs mesurent à l'extérieur 2,51 m de long contre 1,85 m à l'intérieur. L'épaisseur du massif est de 1,62 m.

Entre ces massifs, les murs de l'octogone sont en blocage coffré et moins épais (1,23 m), de telle sorte qu'ils sont en retrait de 20 cm en moyenne sur les parements en pierre de taille, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette différence d'épaisseur s'explique par la disparition du revêtement du blocage. Mais du côté nord, ce blocage porte des stries analogues à celles du blocage de l'abside dont l'*opus réticulé* a disparu, ce qui signifie que les parements du blocage du phare étaient aussi en *opus réticulé*. Comme ici, ce type de parement devait être en effet calé aux angles par des assises horizontales en petit ou en grand appareil<sup>88</sup>. Il n'est pas impossible que la maçonnerie ait été aussi allégée par des arcs de décharge en grand appareil<sup>89</sup>. L'édifice avait 3 m de hauteur au-dessus du rocher, mais le soin apporté à sa construction laisse penser qu'il devait être très haut.

Pour Lassus, la meilleure hypothèse est que le monument se référait au phare d'Alexandrie dont il pouvait avoir repris deux de ses éléments supérieurs (fig. 5) : le corps octogonal du deuxième étage et une lanterne cylindrique. D'un diamètre égal à 18 m, comme le phare d'Alexandrie, il pouvait avoir 36 m de hauteur si, comme on l'admet depuis les travaux de Thiersch<sup>90</sup>, il était deux fois plus haut que large. L'absence d'amorce de degré sur son élévation de 3 m, l'amène par ailleurs à écarter toute ressemblance possible avec le phare de Boulogne<sup>91</sup>. Pourtant, on ne peut exclure que le premier retrait du mur ait commencé au-dessus de ces trois mètres : sur le dessin de Cadix (fig. 3), il commence au-dessus d'une très grande porte, qui pourrait bien mesurer 3 mètres de haut, comme celle du phare de Douvres<sup>92</sup>.

En raison de sa parenté avec le phare d'Alexandrie, le phare de Cherchell a été daté du règne de l'époque de Juba II (50 av. J.-C.-23 ap. J.-C.) dont l'épouse était la fille de Cléopâtre, Cherchell ayant par ailleurs livré d'autres témoignages artistiques de ses relations étroites avec l'Égypte.



Fig. 5. — Maquette du phare d'Alexandrie d'après la restitution de Thiersch. D'après Empereur 1998, p. 83.

La présence de l'appareil réticulé tend à lui donner raison. L'*opus reticulatum* se diffuse en effet à Rome vers la fin de l'époque républicaine, à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s., en particulier dans les grands édifices publics de Rome et de l'Italie centrale<sup>93</sup>. C'est l'appareil de prédilection de l'époque de Vitruve parce qu'il accentue le jeu polychromique des matériaux<sup>94</sup>. Le phare de Cherchell pourrait donc être de haute époque, comme celui de Cadix.

### 2.3. Le phare de Douvres

Le port de Douvres possédait une lanterne à l'ouest et un véritable phare, à l'est sur la colline du Château, qui a servi de clocher à l'église Sainte-Marie de Castro (fig. 6). Le phare n'est pas aussi imposant que celui de Boulogne : il a 12,18 m de diamètre et il est

88. — ADAM 2011, p. 143-146.

89. — LASSUS 1959, p. 222.

90. — THIERSCH 1909, p. 69, 88.

91. — LASSUS 1959, p. 223-224.

92. — BOOTH 2007, p. 14 : jusqu'à l'extrados, d'après l'échelle de sa fig. 11. Le phare de Douvres repose cependant sur un socle d'environ 1 m de haut qui est en saillie et peut déjà passer pour un premier degré : d'après l'échelle de sa fig. 8.

93. — ADAM 2011, p. 144 : théâtre de Pompée, monuments publics de Pompéi.

94. — ADAM 2011, p. 145 : il se perpétue à Rome et dans la région de Rome pendant tout le 1<sup>er</sup> s. et la 1<sup>re</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Villa Hadriana), date à partir de laquelle il a été probablement remplacé par l'appareil de briques. Son usage dans les provinces est plutôt rare : il est attesté en Gaule (aqueduc du Gier construit dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. ; *horrea* de Narbonne de la fin de l'époque républicaine) et en Afrique proconsulaire (Bulla Regia).

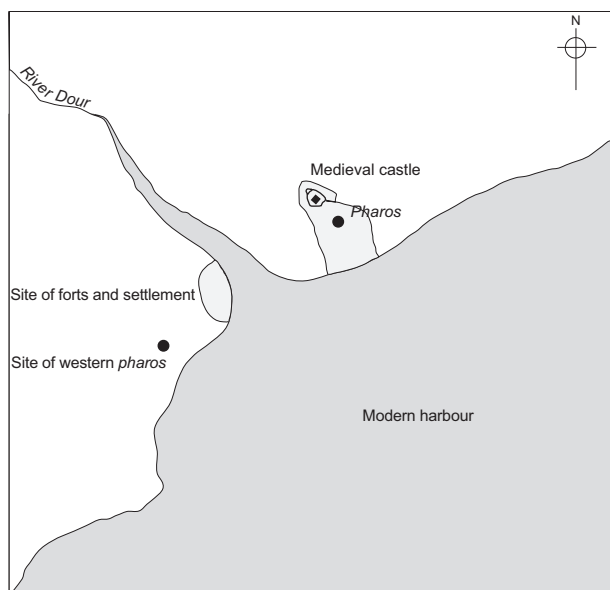


FIG. 6. — Plan de situation des vestiges du port de Douvres. D'après Booth 2007, fig. 17.

conservé sur 12,5 m de haut, c'est-à-dire sur quatre étages, le cinquième et dernier étage ayant été entièrement reconstruit à l'époque médiévale<sup>95</sup>. Sa hauteur a été restituée à 24 m<sup>96</sup>, plus récemment à 21,50 m pour une restitution de huit étages<sup>97</sup>.

La disparition partielle du revêtement médiéval externe à la base, permet de voir le cœur de la maçonnerie romaine. Le phare a des murs coffrés à parements et blocage, dont on voit encore les barres de coulage terminées à leur sommet par deux arases de briques (fig. 7). Du fait des restaurations que le phare a subies entre le XIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> s.<sup>98</sup>, les parements extérieurs romains ne sont plus visibles, sauf sur la face externe ouest et sud-ouest au niveau du deuxième étage<sup>99</sup>. La porte d'entrée couverte d'un arc en brique et certaines fenêtres sont encore assez bien conservées<sup>100</sup>.

De plan octogonal à l'extérieur, carré à l'intérieur (fig. 7), le phare de Douvres avait en élévation une forme pyramidale à degrés successifs qui n'empiétaient pas sur l'espace intérieur. C'est ce que souligne en son temps Montfaucon : « la face extérieure de la tour alloit pourtant toujours en diminuant depuis le bas jusqu'en haut, mais la diminution se prenoit uniquement sur l'épaisseur du mur, en sorte qu'il se trouvoit extraordinairement épais en bas, & beaucoup moins en haut, ce qui faisoit une structure fort solide »<sup>101</sup>.

Les retraits successifs du mur ont été observés par Wheeler du côté est et leur profondeur a été évaluée à l'époque à 1 pied, soit à 30 cm environ<sup>102</sup>, chiffre qui semble devoir être réduit de moitié d'après l'étude de K. Booth<sup>103</sup>.

La datation du Phare est encore débattue. Wheeler privilégie une date plutôt haute, compte tenu de l'absence de remploi dans la maçonnerie – dans une région où justement la bonne pierre à bâtir est rare – et de la nécessité d'un phare au début de l'occupation romaine pour aider le trafic commercial qui se met en place dans les deux premières décades de l'occupation<sup>104</sup>.

D'après un rapport récent non publié, les deux tours (le phare et la lanterne) « incorporent un matériel céramique qui est tout à fait compatible avec la source du matériel de la *Classis Britannica* »<sup>105</sup>. Il faudrait conclure de cette observation, peu claire pour nous, que les deux tours sont contemporaines et se situent entre 117 et 140, comme le camp. Mais sans information plus précise sur l'identification et l'emplacement stratigraphique de ces matériels, nous ne pouvons pour le moment accorder du crédit à cette hypothèse. Même si le phare de Douvres semble postérieur à celui de Boulogne<sup>106</sup>, nous notons que l'emploi de *tegulae mammatae*<sup>107</sup> semble néanmoins conforter l'hypothèse de Wheeler : ces briques utilisées pour créer des doubles parois, notamment dans les thermes, ne semblent pas dépasser le milieu du I<sup>er</sup> s.<sup>108</sup>.

95. — WHEELER 1929, p. 31.

96. — WHEELER 1929, p. 33.

97. — BOOTH 2007, p. 17.

98. — WHEELER 1929, p. 31.

99. — BOOTH 2007, p. 17 *On the west and south-west external faces at stage 2 level, areas of Roman surface finish remain.*

100. — BOOTH 2007, p. 14 : l'une d'entre elles, au 4<sup>e</sup> niveau, est complètement conservée.

101. — MONTFAUCON (de) 1724, p. 138-139.

102. — WHEELER 1929, p. 32-33 : *The extent of the successive setbacks is well indicated on the eastern side, where the depth of the wall recesses is reduced by a foot in each successive storey.*

103. — BOOTH 2007, p. 17 : d'après une observation faite à l'endroit où

était conservé le parement romain, sur les faces ouest et sud-ouest, entre le sommet du 2<sup>e</sup> étage et la base du 3<sup>e</sup>, la saillie maximale était de 15 cm.

104. — WHEELER 1929, p. 37-39 ; BEDON 1988, p. 60.

105. — BOOTH 2007, p. 20 : *recent analysis, summarised by Keith Parfit in an unpublished report on Roman Dover, suggests that the two towers incorporate ceramic material entirely consistent with the source of CLBR material. The conclusion is that the two towers are of the same date, between AD 117 and AD 140.*

106. — BOOTH 2007, p. 19.

107. — WHEELER 1929, p. 33 ; BOOTH 2007, p. 13.

108. — ADAM 2011, p. 293 : elles ont été remplacées par des *tubuli* qui font probablement leur apparition dans la 1<sup>re</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

ROMAN PHAROS  
IN  
DOVER CASTLE

PARTIAL RECONSTRUCTION  
IN SECTION & ELEVATION  
FROM THE SOUTH

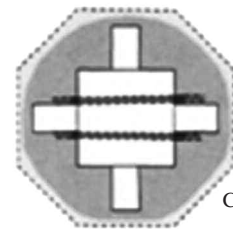
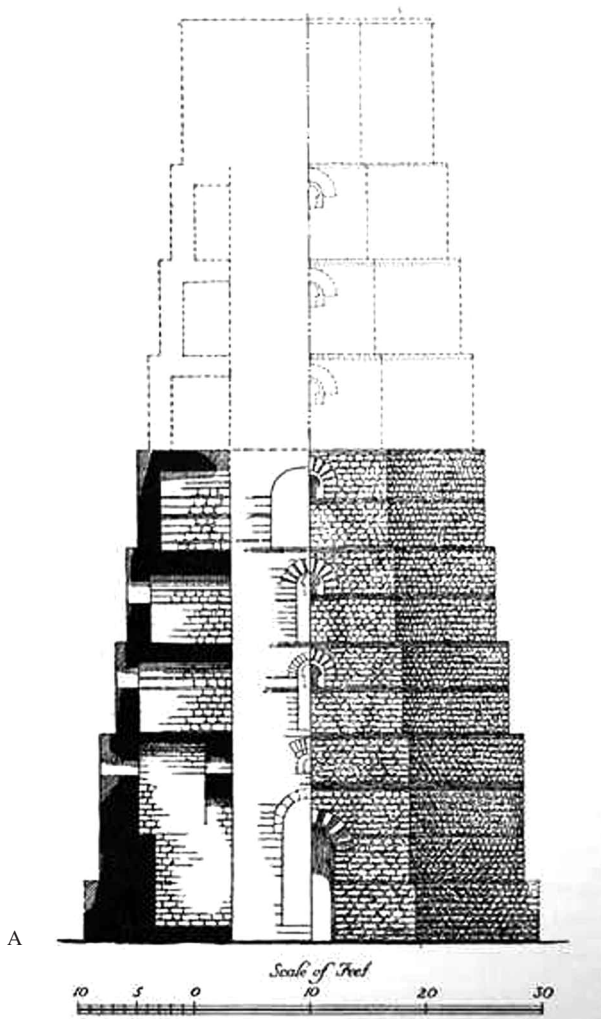


FIG. 7. — Élévation et plan du phare de Douvres.

A. D'après Wheeler 1929, fig. 2 ; B. Le phare de Douvres, cliché C. B. ; C. D'après Booth 2007, fig. 12, niveau 2.

### 3. ARGUMENTS POUR UNE ŒUVRE DE CALIGULA

Il ressort des exemples que nous avons évoqués que la Tour d'Odre pourrait bien représenter un troisième type dans le classement morphologique des phares romains que nous avons proposé. La construction à degrés est conforme à ce que nous savons de l'architecture romaine qui avait recours le plus souvent à des parements de moellons, c'est-à-dire à des pierres seulement épannelées. Les moellons ne pouvant être ajustés avec précision, il eût mieux valu choisir de la pierre de taille pour réaliser des parements décrois-

sants lisses. L'argument de E. Courden, selon lequel des degrés trop larges auraient favorisé la stagnation et l'infiltration des eaux de pluies<sup>109</sup> ne tient plus aujourd'hui. Nous savons que le mortier de tuileau constaté dans les débris de la tour est en réalité un mortier hydraulique qui permettait justement d'éviter cet inconvénient. Le Quien et Luto avaient donc peut-être raison d'estimer les retraits des parements extérieurs à un pied et demi.

Profonds ou non, ces degrés devaient être suffisamment visibles pour figurer dans les représentations de

109. — COURDEN 1906, p. 7. C'est pourquoi il a restitué des parements lisses (annexe 2, fig. 29).





FIG. 8. — La Tour Magne à Nîmes. Cliché C. B.

la Tour et apparaître ainsi comme un trait pertinent de sa configuration. Ils ont même parfois été exagérés (annexe 2, fig. 26), conformément peut-être à l'idée que l'on se faisait alors de la ziggourat de Babylone. Mais il serait inopportun de rapprocher le phare de Boulogne de la fameuse tour à étages de Babylone<sup>110</sup>. Certes on sait qu'Alexandre avait fait le projet de la restaurer et que le roi Antiochos I<sup>er</sup> s'est soucié de remettre en état les monuments les plus prestigieux de la ville<sup>111</sup>. Cependant, si l'on en croit Hérodote (I, 181), la Tour de Babylone, en dépit de ses huit étages, était massive, aussi large que haute (91 m) et de plan carré<sup>112</sup> et Babylone, après la mort d'Alexandre, ne s'est jamais relevée de ses ruines<sup>113</sup>.

C'est bien plutôt vers l'Égypte que s'est tourné l'architecte du phare de Boulogne et en tout premier lieu vers le phare d'Alexandrie, commencé en 297 av. J.-C. par Sostrate de Cnide<sup>114</sup> et inauguré sous Ptolémée II vers 280 av. J.-C. (fig. 6). Précurseur de tous les phares et l'une des sept merveilles du monde<sup>115</sup>, *Pharos* était l'incontournable référence, une inévitable source d'inspiration pour tout archi-

tecte en charge d'une commande impériale. C'est ainsi que le plan du phare de Boulogne pourrait être une « citation » de l'octogone du deuxième étage du *Pharos*, que son élévation pourrait être empruntée aux pyramides, dont l'une était aussi l'une des sept merveilles du monde. La présence de degrés est même un trait égyptisant supplémentaire, qui rappelle évidemment la pyramide de Djoser, mais plus généralement toute pyramide avant son revêtement final. Ce n'est donc pas seulement vers le foyer culturel d'Alexandrie, où a d'ailleurs germé la liste des sept merveilles du monde<sup>116</sup>, que l'architecte a pu regarder, lorsqu'il a réalisé cette composition savante et originale qui allait donner naissance au phare de *Gesoriacum*.

Le goût de l'Égypte est perceptible dès l'époque augustéenne dans d'autres phares, lanternes ou monuments analogues du monde romain<sup>117</sup>. À Nîmes, la Tour Magne, que Thiersch considérait comme un phare, avait un plan octogonal (fig. 8), à Fréjus, la lanterne d'Auguste qui servait de signal diurne avait un plan hexagonal et un sommet en forme de pyramidion (fig. 9) et la tour-phare de la butte Saint-Antoine était également de forme polygonale<sup>118</sup>. Mais cette égyptophilie est tout spécialement caractéristique de celui à qui Suétone attribue la construction du phare de *Gesoriacum*. Petit-fils de Marc-Antoine, Caligula avait hérité d'une grande admiration pour les antiquités et la religion égyptiennes<sup>119</sup>. En témoignent par exemple l'obélisque, érigé sur l'actuelle place du Vatican, qu'il avait ramené à Rome pour orner la *spina* de son cirque, la réintroduction à Rome du culte d'Isis, la construction de son grand temple du champ de Mars et son initiation personnelle aux mystères de la déesse. En témoigne « sa passion inexprimable pour Alexandrie », cette ville « la plus grande et la mieux située de l'univers », devenue un exemple du culte de la déification des souverains (Philon, *Legatio*, 162-163). Comment Caligula n'aurait-il pas pensé lui aussi au *Pharos* et à la Dame des flots, protectrice de la Navigation<sup>120</sup>, en ordonnant la construction du phare de *Gesoriacum*, alors même qu'il avait planifié

110. — Ce qui pouvait se justifier en revanche pour le phare d'Alexandrie cf. THIERSCH 1909, p. 112 et 144.

111. — CALVET 1989, p. 95-96.

112. — ADAM, BLANC 1989, p. 106-107, selon le témoignage essentiel d'Hérodote (*Histoires*, I, 181). ANDRÉ-SALVINI 1995, p. 35.

113. — ADAM, BLANC 1989, p. 116-117.

114. — ADAM, BLANC 1989, p. 221-251 ; BERNARD 1998, p. 114-126.

115. — ADAM, BLANC 1989, p. 32-37, 230 : le phare a été la dernière adjonction à la liste canonique établie peut-être pour la première fois par le poète Callimaque vers 240 av. J.-C. Avant PLINE L'ANCIEN (*HN*, XXXVI, 83), il est déjà l'objet des louanges du poète Poseidippos, contemporain de Callimaque, de CÉSAR qui évoque « son architecture merveilleuse » (*Guerre civile*, III, 112, 1-2) et de STRABON qui le décrit aussi comme « un ouvrage merveilleusement beau » en marbre blanc (*Géographie*, XVII, 1, 6).

116. — ADAM, BLANC 1989, p. 32-37, 230.

117. — SUÉTONE, *Claude*, XX, 5 à propos du phare d'Ostie ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, XXXVI, 83.

118. — GIARDINA 2005, p. 149. Pour autant que l'on puisse en juger, le phare de Fréjus devait aussi s'inspirer du phare d'Alexandrie, cf. BEDON, p. 61. On citera également le phare octogonal de l'île de Giglio et la lanterne pyramidale de l'île de Giannutri (Étrurie maritime) qui datent probablement de l'époque néronienne, cf. GIARDINA 2010, p. 24, 106-107.

119. — GUEY 1977, 89-2, p. 443-446. Sur l'égyptophilie de Caligula : COLIN 1954, p. 394-416 ; KÖBERLEIN 1962 ; GURY 1999, 2000, 2003.

120. — Isis *Pharia* est déjà attestée par les sources littéraires du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ; cette épiclese désignait alors par métonymie la ville d'Alexandrie, cf. BRICAULT 2000, p. 137-138.



FIG. 9. — Quai et lanterne d'Auguste à Fréjus.

une invasion de la Bretagne<sup>121</sup> et que ce phare pouvait aider les navigateurs dans leur traversée de l'Océan ?

Indépendamment de cette influence culturelle, les Romains ont construit des phares relativement tôt, peut-être bien avant la fin de la République, y compris sur l'Atlantique. Citons : celui qui a été construit à

l'estuaire du Guadalquivir par Q. Servilius Caepio<sup>122</sup> ou par Scipion<sup>123</sup> ; celui de Cadix qui peut avoir été construit, tout comme celui de Cherchell, entre le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ; la tour de Tibère à Capri (Suétone, *Tib.*, 74, 2).

Compte tenu de ces données, il ne s'impose pas de faire descendre la date de construction de la Tour d'Ordre au 1<sup>er</sup> s., comme l'a fait C. Seillier, sur la seule affirmation que l'*opus mixtum* n'apparaît pas en Gaule avant le règne de Trajan<sup>124</sup>. D'une part, le maître d'œuvre d'un monument de prestige pouvait très bien venir d'Italie où l'*opus mixtum* est apparu beaucoup plus tôt, en concurrence avec l'*opus réticulé*<sup>125</sup> ; d'autre part et surtout, les parements de la Tour d'Ordre n'ont rien de commun avec les parements d'*opus mixtum* attestés en Gaule à l'époque de Trajan-Hadrien. De la description de Luto, qui, comme on l'a vu, a examiné de près les parements de la Tour d'Ordre, il ressort que les rangs de briques ne sont pas séparés par de nombreux rangs de pierres monochromes, comme par exemple dans la tour de Vésone à Périgueux et dans le phare de Douvres (fig. 7 et 10). On remarque au contraire qu'ils se répartissent à égalité avec des rangs de pierres grises et des rangs de pierres jaunes et que ces trois couleurs se succèdent alternativement au rythme de deux ou trois rangs. Il ne s'agissait donc pas d'un appareil bichrome, mais d'un appareil trichrome, esthétiquement plus proche de l'appareil réticulé – qui joue sur la polychromie des matériaux et intègre souvent des briques<sup>126</sup> –, que de l'*opus mixtum* et probablement plus ancien que ce dernier. En réalité force est de constater que les parements de la Tour d'Ordre ne ressemblaient pas du tout à ceux du phare de Douvres, proches, quant à eux, des parements de la Tour de Vésone (fig. 10) érigée entre les règnes de Trajan et d'Hadrien<sup>127</sup>. De ce fait, il est bien hasardeux de supposer que les phares de Douvres et de Boulogne sont contemporains et de placer du même coup celui de

121. — Pour BALSODN 1934, p. 89, l'expédition vers la Bretagne était prévue en mars 40, après l'ouverture de la navigation, la construction du phare était un maillon de son plan et elle aurait pu commencer pendant l'hiver.

122. — Il s'agit peut-être du consul qui a fait la guerre contre Viriathe entre 140 et 139, à moins que ce ne soit un de ses descendants ou un autre personnage : BERNAL CASASOLA 2009, p. 103 ; BEDON 1988, p. 59, le date de 108 av. J.-C. STRABON, *Géographie*, III 1, 9, le décrit comme un « ouvrage merveilleux construit sur un rocher que les flots battent de tous côtés, et destiné, ainsi que le Phare d'Alexandrie, à prévenir la perte des navires » ; POMPONIUS MELA, *Chorographie*, III, 1, 4 précise : « Au-delà, sont un autel et un temple consacrés à Junon, d'où l'on aperçoit en mer la forteresse de Cepion, assise plutôt sur un écueil que dans une île » (*Extra Junonis ara templumque est ; in ipso mari munimentum Caepionis, scopulo magis quam insulae impositum*).

123. — La question n'est pas tranchée. JORDANES, *Getica*, I, 7, dit :

« Quelques-uns même comptent parmi les îles de l'Océan les deux promontoires de la Gallicie et de la Lusitanie, sur l'un desquels on voit encore aujourd'hui un temple d'Hercule, et sur l'autre le monument de Scipion » (*et illa gemina Galliciae, et Lusitaniae promuntoria in Oceani insulis ponant. In quorum uno templum Herculis, in alio monumentum ad huc conspicitur Scipionis*). Voir GARCÍA ROMERO 2010, p. 161-164.

124. — ADAM 2011, p. 154-155 signale plus précisément la présence d'arases de briques dans l'ensemble du Verbe incarné à Lyon, qui est daté par une dédicace de Tibère, mais il ne sait si cette date vaut « pour la totalité des édifices ».

125. — ADAM 2011, p. 152-153 : entre 80 av. J.-C. et 79 ap. J.-C. à Pompéi.

126. — ADAM 2011, p. 146-147 et par exemple fig. 311-317.

127. — ADAM 2011, p. 154.



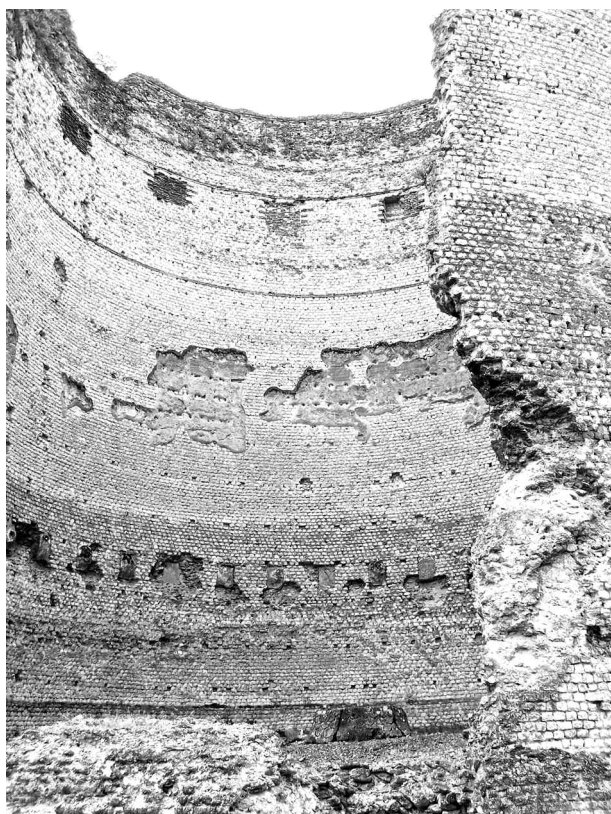


FIG. 10. — La tour de Vésone à Périgueux.  
Cliché C. B.

Caligula près de l'estuaire du Rhin pour le relier aux manœuvres militaires de cet empereur en Germanie Inférieure<sup>128</sup>.

Il serait pour le moins étrange que l'expédition vers la Bretagne, qu'elle ait été un simulacre prémédité ou non, ait été engagée depuis le pays des Canninéfates, quand on sait que Boulogne a été le point de départ de deux expéditions vers la Bretagne: celle de César

parti du pays des Morins (*BG*, IV, 21) et celle de Claude parti de *Gesoriacum*, comme l'indique Suétone (*Claud.*, 17) dont le témoignage peut être confirmé par l'installation très probable à cette époque du premier camp permanent de la *Classis Britannica*<sup>129</sup>. Par ailleurs Orose (*Histoires*, VII, 5, 5) souligne que Caligula s'est arrêté « au bord de l'Océan, en vue de la Bretagne » (*in ora Oceani circa prospectum Britanniae*). Or la Bretagne n'était pas visible depuis l'estuaire du Rhin, ce que remarque déjà Bucherius<sup>130</sup>. Notons aussi qu'un dispositif à deux phares n'a pas de parallèles connus pour le moment. À Douvres et à Fréjus coexistaient un phare et une lanterne. La lumière d'un phare ayant une longue portée pour être vue de loin par les navires, il était inutile qu'un port possède deux phares. En revanche une lanterne pour marquer et éclairer précisément l'entrée d'un chenal, ce qu'un phare très haut ne pouvait pas faire, pouvait être indispensable sur la rive gauche du fleuve, c'est-à-dire sur la falaise de Châtillon, là où C. Seillier voulait placer le phare de Caligula. Mais une lanterne aurait-elle suffi à commémorer la victoire de Caligula sur l'Océan (*in indicium uictoriae*) et à satisfaire son insatiable avidité de gloire?

Par-dessus tout, comment imaginer que Suétone, qui fut sous Hadrien, entre 117 et 122, procurateur des archives, des bibliothèques et de la correspondance des bureaux impériaux<sup>131</sup> se soit si grossièrement trompé sur le nom du commanditaire du phare? Comment imaginer, en admettant que Trajan ou Hadrien en ait ordonné la construction, que Suétone, qui fut protégé par le premier et employé par le second, n'en ait jamais rien su? Certes nous perdons la trace de Suétone après 122 et son témoignage ne peut être recoupé. Mais peut-on vraiment envisager que la conquête de la Bretagne, entreprise par Claude depuis *Gesoriacum*, n'ait pas reçu l'aide du phare de Caligula?

128. — BICKNELL 1968, p. 504: à l'encontre de BALSdon 1934, p. 79-82, 88-95, qui ne voit en Germanie que des manœuvres d'entraînement. Sur les manœuvres militaires de Caligula et la « Sea-shells Comedy » voir aussi DAVIES 1966; PHILLIPS 1970, sp. p. 373; BARRET 1989, p. 135-138; WOODS 2000; HIND 2003. Ajoutons que la « tour de Calla », comme le remarque déjà DE BAST 1808, p. 256, n'existe que dans l'imagination de pêcheurs néerlandais dont les filets se prenaient dans des restes de murs qu'ils ne voyaient d'ailleurs pas. On a suggéré qu'il s'agissait peut-être des vestiges du phare de Caligula, mais cette hypothèse ne repose sur aucune observation scientifique, cf. PARLEVLIET 2002, p. 117. Nous remercions ici vivement monsieur Eric Duvoskeldt, maître de conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale, pour la traduction de cet article.

129. — Le premier camp permanent de Boulogne est attesté au plus tôt

sous Claude, au plus tard sous Néron d'après l'inscription funéraire (*CIL* XIII, 3542) dédiée par le triarque et affranchi impérial *Ti. Claudius Seleucus* cf. SEILLIER 1994, 1, p. 212-213. Les vestiges actuellement conservés du camp de la *Classis Britannica* à Boulogne datent au plus tard des années 110-120, mais il existe des traces archéologiques d'une occupation antérieure, cf. SEILLIER 1994, 1, p. 217-218; SEILLIER, THOEN 1978, p. 62-67; voir aussi les dernières observations recueillies lors de la fouille de la crypte de la basilique Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, réalisée en 2011-2012 par l'Inrap (page en ligne consultée le 23 novembre 2012).

130. — Annexe 1, n° 25.

131. — Inscription d'Hippone: MAREC, PFLAUM 1952, p. 76-85; *Année Épigraphique*, 1953, 73; GROSSO 1959, p. 263-296; TOWNEND 1961, p. 99-109; LECLANT 2005, p. 2085. *s.u.* Suétone.



Lorsque les soldats de Claude, qui craignaient la traversée de l'Océan, reprirent courage « à la vue d'un éclair de lumière (*lampas*) qui se levant à l'Orient courut à l'Occident dans la direction vers laquelle ils naviguaient »<sup>132</sup> (Dion Cassius, *Hist. rom.*, LX, 19, 4), cette lumière ne pouvait-elle provenir du sommet d'un phare ? Dans un passage de Lucain (*La Pharsale*, IX, 1006), le terme *lampas* s'applique notamment aux flammes du phare d'Alexandrie<sup>133</sup>. Et Pline l'Ancien (*H.N.*, XXXVI, 83) précise par ailleurs que les feux des phares pouvaient être confondus de loin avec une étoile<sup>134</sup>. Certes l'« éclair de lumière » auquel fait allusion Dion Cassius pourrait avoir une origine naturelle. Son parcours à travers le ciel pourrait même suggérer le passage d'une étoile filante, si ce n'est que celle-ci est habituellement signe de mauvais augure<sup>135</sup>. Dans la mesure où dans ce passage, au contraire, le trait de lumière encourage des soldats qui, quelques heures auparavant, voulaient se mutiner<sup>136</sup>, c'est une hypothèse qui ne peut être retenue. Le terme *lampas* pourrait donc bien désigner ici un phénomène humain et rien ne s'oppose dès lors à ce que la phrase de Dion Cassius puisse évoquer la présence bénéfique du phare de *Gesoriacum* projetant du haut de sa falaise et de ses 40 m, son rayon lumi-

neux, d'est en ouest évidemment, pour éclairer les navires de la flotte romaine, tandis que ceux-ci s'apprêtaient à traverser le détroit qui les séparait des côtes de Bretagne.

Un monument de cette dimension et de cette facture – qui serait encore debout s'il n'avait pas été victime de l'exploitation abusive de la falaise et de l'inefficacité des mesures municipales – n'a pu être construit, selon nous, qu'à l'initiative de Caligula. Antérieur à celui d'Ostie, construit par Claude (Suétone, *Claud.*, XX, 5), ce fut bien un ouvrage novateur<sup>137</sup>, dont les dessins du milieu du XVI<sup>e</sup> s. et du début du XVII<sup>e</sup> s. ont fort heureusement gardé une image fidèle, et probablement aussi le plus haut phare construit après celui d'Alexandrie<sup>138</sup>. *In indicium uictoriae altissimam turrem excitauit*. Il fut assurément une victoire sur la peur qu'inspirait la traversée d'un espace sacré, encore mal connu, où pouvait se manifester à tout moment la colère du père de toutes les eaux<sup>139</sup>.

*Mots-clés*: phare, *Gesoriacum*, Boulogne, Bretagne, océan, Caligula.

132. — τὸ δὲ ἀναθαροῦσαντες ὅτι λαμπὰς ἀπὸ τῶν ἀνατολῶν ἀρθεῖσα πρὸς τὰς δυσμὰς ἦπερ ἔπλεον διέδραμε (éd. et trad. de E. Cary, Loeb Classical Library, 2006).

133. — *Septimanox (...) ostendit Phariis Aegyptia litora flammis. Sed prius orta dies nocturnam lampada textit*: « la septième nuit lui montre le rivage de l'Égypte où brillent les flammes de Pharos, mais la lumière du jour levant effaçait celle du fanal nocturne » (trad. Les Belles Lettres, 2003).

134. — *Periculum in continuatione ignium, ne sidus existimeretur quoniam e longiquo similis flammaram aspectus est*: « Le risque de ces feux permanents, c'est de les prendre pour des étoiles, car, de loin, l'aspect des flammes en est tout semblable » (trad. Les Belles Lettres, 1981).

135. — LE BOEUFLE 1989, p. 38-43. Les Romains les confondaient avec les comètes. Une seule exception connue: la comète de 44 interprétée par Auguste, comme l'âme de César reçue au ciel. Mais elle relève d'un détournement politique.

136. — DION CASSIUS, 60, 19, 1-3. Sur une possible mutinerie à l'époque de Caligula lors de la « Sea-shells Comedy »: BALSDON 1934, p. 94-95.

137. — ADAM, BLANC 1989, p. 236.

138. — BICKNELL 1968, p. 502.

139. — NAPOLI 2006.

## ANNEXE 1 : TEXTES

## I. Sources et témoignages

Les sources écrites sont présentées par ordre chronologique

**1. Suétone (70-122)**: *Vies des Douze Césars*, Caligula, XLVI, trad. Henri Ailloud, Les Belles Lettres, 1989 :

*Postremo quasi perpetraturus bellum, directa acie in litore oceani ac ballistis machinisque dispositis, nemine gnaro aut opinante quidnam coepturus esset, repente ut conchas legerent galeasque et sinus replerent imperavit, « spolia Oceani » vocans « Capitolio Palatioque debita », et in indicium victoriae altissimam turrem excitavit, ex qua ut Pharo noctibus ad regendos navium cursus ignes emicarent; pronunciatoque militi donativo centenis viritim denariis, quasi omne exemplum liberalitatis supergressus: « Abite », inquit, « laeti, abite locupletes ».*

« Enfin, comme pour terminer la guerre, il [Caligula] fit déployer ses troupes, disposer balistes et machines sur le rivage de l'Océan, sans que personne connût ou devinât ses intentions, puis, tout à coup, il ordonna de ramasser des coquillages, d'en remplir les casques et les vêtements<sup>140</sup>: "Ce sont là, dit-il, les dépouilles de l'Océan, que nous devons au Capitole et au Palatium"; il fit aussi construire, en souvenir de sa victoire, une tour très élevée, où des feux devaient briller toutes les nuits, comme sur celle du Phare [d'Alexandrie], pour éclairer la route des navires; et, après avoir annoncé aux soldats une récompense de cents deniers par tête, il leur dit, comme s'il avait fait preuve d'une générosité sans exemple: "Partez, partez joyeux et riches" ».

**2. Annales Regni Francorum et Annales Qui Dicuntur Einhardi**, ann. 811, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores Rerum Germanicarum in usum scholarum separati editi*, vol. 6, Hannovre, 1895, p. 135

*Ipsae autem interea propter classem, quam anno superior fieri imperavit, videndam ad Bononiam civitatem maritimam, ubi eadem naves congregatae erant, accessit farumque ibi ad navigantium cursus dirigendos antiquitus constitutam restauravit et in summitate eius nocturnum ignem accendit.*

« Et pendant ce temps, lui-même [Charlemagne], pour voir la flotte qu'il avait ordonné de construire l'année précédente, se rendit à la ville maritime de Boulogne, où étaient rassemblés ces mêmes navires. Il y restaura le phare érigé dans l'Antiquité pour diriger les courses des navigateurs et fit allumer à son sommet un feu nocturne ».

**3. Adon de Vienne (800-875)**: *Chronique universelle*, année 811, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tome V, dirigé par L. Delisle, Paris, 1840-1904, p. 323 :

*Pharus magna, quae ad navigantium cursus constituta non longè a Bolonia civitate maritima fuerat, restauratur; ibique nocturnus ignis accenditur. Carolus Major [...] pridie Nonas Decembres anno Incarnat Domini DCCCXI defungitur.*

« Le grand phare érigé non loin de la ville maritime de Boulogne pour les courses des navigateurs, fut restauré; un feu nocturne y fut allumé. Charlemagne [...] l'a réalisé la veille des nones de décembre en l'année 811 de notre Seigneur ».

**4. Wace (c. 1110- mort entre 1174 et 1183)**: *Le Roman de Brut (1155)*, édité dans *Wace's Roman de Brut: a history of the British*, texte revu et traduction anglaise de Judith Weiss, Université d'Exeter, 2002 :

vers 4201-4224 (p. 106-107):

*Quant Cesar les out apaeiz  
E tuz les out asuagiez,  
A un mult bon enginneür  
Fist sur la mer faire une tur  
En Beluine siet, Odre ad nun,  
Ne sai nule de tel faün;  
Fait fu d'estrangle compas,  
Lee fu desuz el plus bas,  
Puis alad tut tens estreinnant  
Si cume l'en l'ala halçant;  
[Une pierre tant sulement  
Covri le plus halt mandement]  
Maint estage i out e maint estre,  
E en chescun mainte fenestre.  
Illuec fist ses tresors garder  
E ses chiers aveirs aüner;  
Il meïsmes dedenz giseit  
Quant de traïsun se cremeit.  
Dous anz en France demura,  
Odre sa tur apareilla,  
Si ad par les citez assis  
E par les terres ses baillis,  
Ki as treüz recevoir seiënt  
E ki en Odre les enveient.*

vers 4301-4308 (p. 108-109):

*Les nefz fist a terre acoster  
Si fist les suens tuz enz entrer,  
E il entra derainement.  
Bel tens out, bon oré, bon vent;  
A Odre sa tur arriva,  
Languement illuec conversa  
Pur ses humes nafrez saner  
E pur les altres reposer.*

Trad. vers 4201-4224:

« Quand César les eut apaisés et qu'il eut tout à fait ramené la paix parmi eux, il fit bâtir par un excellent artisan une tour au bord de la mer, à Boulogne, appelée Odre; je n'en connais pas d'autre comme celle-ci. Elle a été édiflée avec de curieux contours: larges en bas et à la base, se rétrécissant à mesure qu'elle s'élevait. Une unique pierre recouvrait la pièce du haut. Elle avait de nombreux étages, de nombreuses pièces et de

140. — Il serait plus juste de traduire par « et les plis de vêtements ».

nombreuses fenêtres dans chacune d'elle. Là César y faisait garder son trésor et y réunissait ses possessions de valeur. Quand il craignait la trahison, il y dormait en personne. Pendant deux ans il resta en France, il aménagea Odre, sa tour, et établit ses représentants dans toutes les villes et à la campagne afin de recevoir leurs tributs et les envoyer jusqu'à Odre ».

Trad. vers 4301-4308 :

« Il fit amarrer ses navires, y fit embarquer ses hommes, et embarqua lui-même le dernier. Il eut un temps clément, une bonne brise et un bon vent. Il arriva à Odre, sa tour, et y resta un long moment pour y traiter les blessés et pour que les autres se reposent ».

**5. Archives nationales (Paris) 1415-1416:** *Registre des recettes et dépenses de la ville de Boulogne-sur-Mer 1415-1416* (transcription Edmond Dupont, Archives nationales, section historique, série des comptes, KK 280), dans *Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne sur Mer*, tome VII, 1882 :

**5.1. Recettes pour les hommes d'armes** p. 67: « autre recette faite pour les trois paies de hommes d'armes accordées et données à le ville, par le Roy notre Sire, pour la garde des tours d'Ordre et de Saint-Nicolay ».

**5.2. Dépenses du guet** p. 121: « A Jehan Brisse et Renier Baud, veillans oan au commandement de messeigneurs sur le rivage, et allant à le tour d'Ordre pour certains nouvelles, etc. en ce faisant par II nuis ; pour ce, païés VIII sols ».

**5.3. Dépenses communes de la ville** p. 172: « Item, pour lier plusieurs rondelles et aultre futaille à le tour d'Ordre à mettre à leurs garnisons, et renfonser et mettre plusieurs cerqueles, pour ce, XIII sols ».

*Idem* p. 180: « A Anselet Patye, merchier, déduit luy a esté oan<sup>141</sup> et par compte fait à luy le XIXe jour d'aoust, pour plusieurs choses de son mestier qu'il a oan livré à le ville [...] Item, VI aunes de kanevach<sup>142</sup> pour les banieres de le tour d'Ordre, à XX deniers l'aune, vallent parmy VI deniers pour fils à queudre ycelles, X sols VI deniers ».

*Idem* p. 179: « A Jehan Challon, eschoppier, déduit luy a esté oan et par compte fait à luy, pour plusieurs chosses de son mestier qu'il a oan livré à le ville [...] demy lot d'oelle<sup>143</sup> pour le tour d'Ordre, pour ce, XVI deniers ».

**5.4. Dépenses pour achats et garnisons:** « pour deux cordes à la Tour d'Ordre pour guinder les victuailles en hault de ladite Tour ».

**5.5. Dépenses pour les signaux et feux de nuit** p. 184: « Aultre mise faite par le garde de le tour d'Ordre en ceste presente année, par le manière qui s'enssuit. Et primes: A Jehan Challon, pour XLVIII livres de candeille livré oan aux gaittes<sup>144</sup> de la dicte tour, depuis le jour de mairie anten jusque au jour de la mairie oan, à X deniers le livre, vallent, pour ce, païé XL sols.

A Adam Bertaut, pour se pension d'avoir esté garde de la dicte tour, depuis le jour de la mairie anten continuant jusque au IIIe jour de mayo an, auquel temps a VII mois et XIX jours, au pris de XII livres l'an, valent, païé VII livres XIII sols VI deniers.

A Pierres Beure, pour se pension de cest an d'estre garde à le dicte tour, tauxé à XII livres. Au dit Pierres, pour une courtoisie oan faite à luy par messeigneurs le jour du tauxé, pour le boine diligence qu'il a oan mis en le garde de le dicte tour, IIII livres, pour ce, païé IIII livres.

A William Bertaut, pour se pension de cest an d'estre garde à le dicte tour, tauxé à XVI livres, pour ce, a luy païé parmy XL sols en courtoisie par messeigneurs faite ; pour ce XVIII livres.

A Jehan le Cordier, l'esné, arbalestrier, lequel oan a conversé a la dicte tour au commandement de messeigneurs, pour aidier à garder ycelle tour pour plusieurs doubtés des Englez, etc. lequel commença à veillier le XVe jour de septembre anten, et continua jusques au IIe jour de décembre, auquel temps a LXXVIII jours, à XVI deniers pour jour et nuit, vallent, païé, CIIII sols.

A Janin Gode, gaitte à le dicte tour, ordonné par messeigneurs le IIIe jour de may au pris de XVIII livres l'an continuant jusques au jour de le mairie, auquel a IIII mois XVII jours, vallent, païé, VI livres XVI sols VI deniers.

A Jehan Beaumont, gaitte à le dicte tour, ordonné par messeigneurs le Xe jour de may à faire guet et garde au pris de XV livres l'an, lequel a continué jusque au jour de la mairie oan, auquel temps a IIII mois XI jours au pris de XV livres, vallent, païé CVIII sols VIII deniers.

A Huguenot Papperoche, maistre carpentier de le ville, ouvrant oan le IIe semaine de novembre à mettre 4 bracons et 2 soilliaux<sup>145</sup> au second étage de le dicte tour pour yceluy étage retenir, lequel se dementoit, etc., en ce faisant par II jours, à IIII sols pour jour, vallent païé VIII sols.

A Perrier, Janin de Latre et Cartiers, carpentiers ouvrant avec le dit Huguenot, au dit ouvrage et en le dicte semaine, en ce faisant chacun par I jour, ce sont III jours d'un ouvrier à III sols pour jour sans despens, vallent IX sols.

Et, quant est au bos et aultres materes converties au dit ouvrage, a esté prins en garnison.

A l'acat fait à Tassin Fourrei, carbonnier, pour III sacs de carbon par luy livré à le dicte tour IIII sols.

A Eullard Zoquelin, pour le fust de deux houppes<sup>146</sup> prises oan à luy pour mettre les en garnison de le tour ; pour ce, païé IIII sols.

A Jehan Merchant, l'esné, pour le fust de deux ponchons<sup>147</sup> à luy prins, pour mettre les en garnison de le tour, pour ce, païé V sols.

141. — *Oan*: cette année.

142. — *Kanevach*: toile.

143. — *Oelle*: piton, picolet, œillet.

144. — *Gaitte*: guets de nuit, veilleurs.

145. — *Bracon*: soutien potence ; *soilliaux*: solives.

146. — *Houppes*: baril.

147. — *Ponchon*: barrique.



A Sire Jehan de Rusticat, pour le fust de I ponchon à luy prins, envoyé à le dicte tour pour leurs garnisons ; pour ce, païé II sols VI deniers.

Somme pour le garde de le tour d'Odre, et pour retenir ycelle, LXII livres XIII sols II deniers ».

**6. Archives nationales (Paris) 1415 :** dans Ernest DESEILLE, « Boulogne en 1415. Étude sur les relations des communes du Nord lors du désastre d'Azincourt », dans *les Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne sur Mer*, tome IX, 1878-1879, p. 417 :

Dès septembre 1415, ordre fut donné de faire guet de nuit, ainsi que de faire la surveillance « du rivage allant à le Tour d'Ordre ».

**7. Anonyme 1520 :** Témoignage d'un moine qui entreprend un voyage à cheval en juin 1520 (feuillet 118 et 119 ms. 1502 du fonds de la Reine de Suède - Bibliothèque du Vatican) dans G. SERVOIS, « Un voyage à Calais, Guînes, Ardres et Boulogne en 1520 », *Bibliothèque de l'École des Chartres*, tome 18, 1857, p. 453-458 :

*Visa ibi proxime, circiter ad primum ab oppido miliare, turris Odre, Julii Caesaris, ut ferunt, opus, de qua aliud nichil dicere queam, praeterquam quod est octogona, et mari speculae instar imminet.*

« Vue là tout près, au premier mille environ de l'*oppidum*, la tour d'Odre, un ouvrage de Jules César, à ce qu'on dit, sur lequel je ne peux rien dire d'autre, si ce n'est qu'elle est octogonale, et qu'elle s'élève au-dessus de la mer comme un observatoire ».

**8. A. Morin 1544 :** a écrit un *Journal du siège*, dans V.-J. VAILLANT, « La Tour d'Ordre et son nom gaulois », dans *Notes Boulonnaises*, Boulogne, 1889, p. 98 :

8<sup>e</sup> quatrain :

« Un maistre Jehan Fin-fin et tous ses compagnons  
Rendirent la Tour d'Ordre pour moins de deux oignons.  
La tour estoit munie assez pour six semaines.  
On les doit envoyer à leurs fiebures quartaines ».

15<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> quatrains :

« Lendemain Samedi, environ la Tour d'Ordre  
mirent de gros canons pour nous mettre en désordre,  
Battans sur le marchiet de tort et de travers  
En battant la muraille comme mastins pervers.  
[...] Lundy, mardy, [...] Canons sous la tour d'Ordre et autre artillerie  
redondoient aux flancs, pensants faire tuerie ».

**9. Anonyme 1549 :** *L'avis de la qualité de ceux qui sont dedans Boullongne* (ms. Fr. 3127 – fol. 42-4 fonds de Béthune Archives nationales), publié dans D. HAIGNERÉ, « Boulogne sous l'occupation anglaise en 1549 », dans *Bulletin de la société académique de Boulogne*, tome I, 1864-1872 :

p. 437 : « A l'entrée du hâvre ilz [les Anglais] ont fait un petit fort nommé la dunette [...] la dicte muraille est faite de rochers qu'ilz ont osté dessoubz la montaigne de Tour d'Ordre, laquelle muraille est très forte ».

p. 438 : « La Tour d'Ordre et environnée de semblable fort comme celle d'Ambleteuil, avec cinq boulovars<sup>148</sup> (= le terrain d'un bastion) ; mais lesdits boulovars n'ont pas les coulons couverts comme ceux d'Ambleteuil, mais sont semblables à ceux de Bouleberg ; [...] Tous lesdits bellovars et ledit fort de la Tour d'Ordre est tout de terre et n'y aucun édifice de pierre ny de brique, ne aussi de boys d'aucune sorte ; les courtines dudit fort sont plus haultes que celles dudit Ambleteuil, et aussi les fossés sont plus larges de iiii piedz que ceulx dudit Ambleteuil, mais du costé devers la mer ilz n'ont fait aucuns fossez [...] Du costé de la mer, du dit fort jusques au bord du rocher, il y a quarante piedz d'espace, et ledit fort, de l'impétuosité de l'eau, tous les jours il dimynue en l'hiver, de sorte que la terre dimynue et tumbé dedans la mer ».

p. 441 : « Au meilleu dudit fort, est assize la Tour d'Ordre, et alentour de ladite tour sont les logeys des cappitaines. Le capitaine général de ladite Tour se nomme Henry Palmers, lequel est Me de l'artillerie de tous les forts [...] Ledit cappitaine Palmers il a dans la Tour d'Ordre m. hommes et avec luy des cappitaines [...] En oultre, si les françoys battoient la haulte Tour d'Ordre avec le canon des pierres en tumberoient sur la teste des soldatz, en sorte qu'ilz se trouveroient empeschez sans aucun remède [...] ».

p. 442 : « En perdant ladite Tour d'Ordre ilz perdent lesdits haulte et basse Bouloigne ».

**10. Archives 3 novembre 1550 :** Revue faite à la Tour d'Ordre de 22 hommes, publiée dans Victor DE BEAUVILLÉ, *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*, Paris, 1867, tome II, p. 210 :

« Reveue faite à la Tour d'Ordre, près Boullongne sur le mer, le troisieme jour de Novembre, l'an mil cinq cens cinquante, de vingt deux hommes de guerre à pied picardz, estans de présent en garnison pour le service du Roy en ladite Tour, pour la garge, seurté et deffense d'icelle, soubz la charge de sieur de Heucourt, leur cappitaine ».

**11. Archives 1564 :** *Comptes aux deniers commungs* (archives communales), dans D. HAIGNERÉ, « Lettre sur la Tour d'Ordre », *Recueil historique du Boulonnais*, tome I, 1897, p. 114 :

En 1564, sont consacrées 15 livres 12 sols au paiement de 26 sommes de bois afin de « faire feu pour enseigner les navires et vaisseaux estants sur la mer ».

**12. Archives 1568 :** *Comptes aux deniers commungs* (archives communales), dans D. HAIGNERÉ, « Lettre sur la Tour d'Ordre », *Recueil historique du Boulonnais*, tome I, 1897, p. 114 :

Sur le mode d'éclairage : « Pour avoir fait au moyen falot de la tour d'ordre un nouveau front, et une broche pour tenir les nouveaulx treteaulx, et avoir livré les cercles dudit falot, 18 sols » ; « pour avoir fait un grand falot de la Tour d'Ordre, et une broche, et avoir rivé les cercles dudit falot, 20 sols ».

« Pour avoir fait un nouveau front à la moyenne lanterne de la tour d'Ordre, pour une broche destinée à tenir les nouveaux treteaulx, et pour avoir livré les cercles de cette lanterne,

148. — Ouvrage construit en avant d'une fortification plus ancienne.

18 sols » ; « Pour avoir fait une grande lanterne à la Tour d'Ordre, et une broche, et pour avoir rivé les cercles de cette lanterne, 20 sols ».

**13. Archives XVI<sup>e</sup> siècle :** *Comptes aux deniers commungs* (archives communales), dans D. HAIGNERÉ, « Lettre sur la Tour d'Ordre », *Recueil historique du Boulonnais*, tome I, 1897, p. 114 :

L'usage du phare est limité à l'époque de la pêche d'hiver : « faire feux à la Tour d'Ordre, depuis le jour St Michel, jusques au jour de Pasques en suivant ». Non pas toutes les nuits, mais quand il en était « mestier » c'est-à-dire besoin. Cela s'appelait « le foyer de la haranguison ». Le foyer était allumé pour les pêcheurs partis en mer pêcher le hareng.

**14. Archives 1606 :** dans D. HAIGNERÉ, « Lettre sur la Tour d'Ordre », *Recueil historique du Boulonnais*, tome I, 1897, p. 115 :

On y fit « boucher et massoner douze fenestres et une porte à la tour d'Ordre »<sup>149</sup>.

**15. Archives 1618 :** délibération municipale du 26 janvier 1618 publiée dans Cl. SEILLIER, « Les vestiges de la tour d'Ordre, réalité et tradition », dans F. MORAND, *L'Année historique, Les Cahiers du Vieux Boulogne*, 35, 1994, p. 2 :

MM. les maïeurs et échevins « font deffenses de prendre pierres ni tufs du costé de la Tour d'Ordre, du Moulin-Wiber, Moulin-à-Cresche... ».

**16. Georges Fournier 1643 :** *Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1667 (1<sup>re</sup> édition 1643), livre II, chap. IX, p. 54 :

« Le plus célèbre qui soit en France, est celuy de Boulogne en Picardie, nommée Tour d'Ordre, bâti premierement par Cesar, puis réparé par Charles-Magne ; il est à costé gauche du Havre en entrant, sur une haute falaise : la tour est octogone, a quatre-vingts pieds de tour, et autant de haut. On allume toutes les nuits sur le sommet, un feu de charbon de terre. Celuy qui en a charge, ne l'allume que lors que la mer est parvenue au milieu de sa hauteur, et que les vaisseaux peuvent entrer : ce feu ne dure que iusques a ce que la mer refoulant, soit mitan-basse ».

**17. François Hibon 1644 :** Témoignage d'un échevin boulonnais qui écrit dans une sorte de livre de raison, publié dans V.-J. VAILLANT, « La Tour d'Ordre et son nom gaulois », *Notes Boulonnaises*, Boulogne, 1889, p. 93 note 1 :

« Le 20<sup>e</sup> jour de janvier 1664, jour que l'on solennise la feste Saint Sébastien et que les confrères archers sont acoustumés de tirer le papegay, deux pans de la Tour d'Ordre est tombée le dixiesme jour de febvrier audit an 1644 ; un des deux autres pans de ladite tour est aussi tombé et rompue, comme sy on les avoit scié, moi François Hibon estant présent sur les 3 à 4 heures du soir jour du Mardy-Gras. L'on dict qu'il y a 1800 ans que la dite tour a été construite par Caligulla et racommédée et puis agrandie par Julles Sezard lorsqu'il alla conquérir l'Angleterre... Depuis le reste de ladite tour est tombée le mois de juillet 1644 ».

**18. Jacques Prevost 1644 :** Témoignage d'un vicaire chapelain de la cathédrale de Boulogne (mort en 1668), dans ses *Éphémérides*, dans V.-J. VAILLANT, « La Tour d'Ordre et son nom gaulois », *Notes Boulonnaises*, Boulogne, 1889, p. 94, note 1 :

« Ce jour saint Sébastien, 19 janvier, tomba en partie la Tour d'Ode. Peu de jours suivant du mesme mois, une seconde partie, et la troisième partie le 30 juillet de l'an 1644. On croit cette tour admirable construite par Jules César, contre ce qui est en Suétone, voir ce que j'ai extrait de Suétone, feuillet 41, verso ».

**19. Charles Regnard 1658 :** *Mémoires historiques du pais et Comté de Boullenois*, datés de 1658. Copie du manuscrit faite en 1851. (Ms. 168A (322) - Bibliothèque de Boulogne) :

p. 47 : « Elle avait été construite fort loin et plus d'un jet d'arc arrière du bord de la falaise qui faisait le canal et l'embouchure dudit havre, afin que la mer ne la fit tomber à cause qu'elle n'était point fondée profond en terre mais comme en rez-de-chaussée. Néanmoins la mer, par son flux et reflux, les impétuosités de ses vagues, ayant trouvé que, par l'avarice des habitants du pays qui pour vendre des pierres aux hollandais et étrangers, lesquels s'en défendaient à l'encontre de la mer qui bat en leurs cotes, les rochers contre lesquels la mer se jouait, battait et rompait au-dessous de cette tour n'y étaient plus ».

p. 48 : « Mais même que lesdits habitants arrachaient journellement et rompaient ceux des rochers qui étaient encore dans la terre et la soutenaient, qu'à cause de ce la mer a miné de temps en temps cette terre et falaise jusque à cette tour, laquelle par très longues années n'ayant comme plus de terre près de soi s'est soutenue de soi-même par son propre poids jusqu'à ce que le jour de 29 juillet en l'an 1644 en plein midi, elle se fendit par le milieu et la moitié de fonds en comble tomba avec un grand bruit et très épaisse fumée qu'elle faisait par la friction des deux parties détachées dont l'une croulait contre l'autre, fumée qui obscurcit l'air tout à l'environ jusqu'à la ville de Boulogne. Quant à l'autre moitié, elle est demeurée encore debout quelques années, puis le terrain lui manquant elle est trébuchée en l'an 1649 le jour de [...]. Cette tour était aussi avant sa chute accompagnée d'une fort bonne fortification ».

p. 49 : « alentour, bâtie de briques, bien flanquée et régulièrement construite, avec de forts beaux dehors, lesquels avaient été bâtis en forme de ville par les Anglais en l'an 1545, mais cette fortification est toute tombée du côté de la mer, et le reste a été démoli ».

p. 50 : « Si l'on ne veut pas que cette œuvre soit de l'industrie de Jules César, il faut la donner à Caius Caligula 4<sup>e</sup> Empereur duquel Suétone fait mention ».

p. 51 : « Il est bien certain, comme j'ai remarqué ci-dessous, que ladite tour jusqu'au jour de la première rupture et chute de la moitié a servi pour y mettre un phare toutes les nuits et pendant toutes ycelles pour servir aux nautonniers. Mais à présent qu'elle est chûte, le feu se met à un petit bâtiment que l'on a construit non guère loin, et en la même ligne. Il est à remarquer que cette chute a causé un très grand procès entre les sieurs

149. — Ce chiffre pourrait indiquer que la Tour avait plus que quatre fenêtres (cf. Bucherius et Luto), peut-être réparties sur trois étages pour

éclairer l'escalier intérieur. Mais il est possible que dans cette phrase, fenêtres et niches soient confondues.

Baron de Baincthun qui se dit Baron d'Ordre, et est effectivement seigneur foncier de ladite Tour d'Ordre et les mayeurs et échevins de ladite ville de Boulogne ».

**20. Archives 1687 :** Comptes communaux (archives communales), dans D. HAIGNERÉ, « Lettre sur la Tour d'Ordre », *Recueil historique du Boulonnais*, tome I, 1897, p. 116 :

Le compte de 1687 porte une dépense de 11 livres payée « pour maçonnerie à la Tour d'Ordre ».

**21. Archives 1693 :** Comptes communaux (archives communales), dans D. HAIGNERÉ, « Lettre sur la Tour d'Ordre », *Recueil historique du Boulonnais*, tome I, 1897, p. 116 :

Le compte de 1693 porte une dépense de 8 livres payée à un menuisier « pour une lanterne et une porte fournies pour la Tour d'Ordre »<sup>150</sup>.

**22. De Bizy 1779 :** Mémoire d'un officier appartenant au corps royal du génie en poste à Boulogne, *Mémoire sur la situation des côtes de France, depuis Dunkerque jusqu'à Boulogne*, (Archives du Dépôt de la Guerre), dans E. EGGER, « Notice sur la tour d'Ordre à Boulogne-sur-Mer », *Revue archéologique*, Paris, 1864, p. 11 :

15 octobre 1779: « Près de ce signal, on voit encore les ruines d'une ancienne tour en briques<sup>151</sup> dite la Tour d'Ordre, que l'on prétend avoir été construite par les Romains au temps de Caligula. Au même endroit on trouve encore les vestiges d'un fort à quatre bastions, que les Anglais firent construire en 1530, lorsqu'ils étaient maîtres de Boulogne ».

**23. Moniteur universel 1804 :** 10 thermidor An 12 (29 juillet 1804), Rubrique Intérieur, Boulogne :

« En creusant à la Tour d'ordre pour établir la baraque de l'Empereur, on a découvert les traces d'un camp romain. Les fondations qu'on a démolies étaient en briques<sup>152</sup>. C'est avec ces briques que les soldats du camp de la 1<sup>re</sup> division ont coloré leurs barraques. Cette circonstance est d'un favorable augure. Les légions romaines qui occupèrent ces camps, ne désavoueraient point les régiments qui les occupent aujourd'hui ».

## II. Mémoires et travaux d'antiquaires

**24. Guillaume Le Sueur 1596 :** *Antiquitez de Boulogne sur Mer*, publié dans *les Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne sur Mer*, tome IX, 1878-1879, II<sup>e</sup> partie, p. 3-5 (ou copie XIX<sup>e</sup> s. ms. 166 (317) - Bibliothèque de Boulogne):

« A l'opposé de la Dunette, sur le haut du mont et falaise, est la tour d'Ordre, appelée par l'Anglais le vieil homme, tour d'admirable structure, de hauteur insigne, d'épaisseur mémorable, bâtie de briques fort larges avec rangs de pierres bises jointes et liées de ciment, étant à huit angles et pans ; desquels chacun contient vingt et huit pieds ou environ de front et face ; que les plus anciens du lieu récitent, avoir appris de père en fils, avoir été construite par le commandement de Jules César. Ce qui n'est toutefois aucunement vraisemblable. D'autant

qu'il ne séjourna que 25 jours par deçà au port Itius pour son voyage, et au précédent il s'arrêta fort peu de temps : n'ayant été son séjour suffisant pour y avoir pu faire bâtir si haute et massive tour. Aussi il ne s'en lit un seul mot dans ses Commentaires : desquels il n'a passé sous silence choses de moindre remarque.

Est plus croyable que ce serait autre des Césars et de ceux qui, associés à l'Empire, ayant pour leur partage les Gaules et l'Angleterre, ont pris plaisir en ces quartiers. Si ce n'est qu'on la veuille attribuer à C. Caligula, quatrième empereur ; duquel Suétone fait mention en ces termes : enfin faisant marcher son armée vers la côte de l'Océan, et ayant donné ordre à ses machines, traits et instruments de guerre, sans avertir aucun et sans que les siens puissent soupçonner son intention et entreprendre, tout à coup commanda qu'ils eussent recueillir et ramasser des coquilles marines, et d'en remplir leurs heaumes, plis de robes et vaisseaux : les appelant dépouilles dues au Capitole et au palais.

Et en signe et remarque de la victoire et pour trophée, fit bâtir et élever une fort haute tour, en laquelle seraient allumés et reluiraient toutes les nuits des feux et falots. Pour adresser la route et conduire des mariniers. Etant certain qu'aujourd'hui encore cette tour sert de phare, et que durant la nuit y a feu pour dresser le voyage des nautoniers. Si ne se peut denier que cette tour ne soit de mainte centaine d'années construite comme le démontre assez Paul Emile en la vie de Charlemagne, usant de ces mots : Après la mort de Léger, comte de Harlebecq, son fils Enguerrand lui succéda au gouvernement de Flandres, où, sous l'empereur Charlemagne, l'an 809, il endura beaucoup des écumeurs de mer, et des brigands des bois : desquels nonobstant il vida et purgea tout le pays, moyennant le secours que l'Empereur lui mena lui-même lorsqu'il répara la vieille tour de Boulogne, en laquelle se met une lumière pour redresser les nautoniers qui s'égarèrent en mer.

D'autres écrivent que ce fut Loys le Débonnaire, son fils, qui se trouva à Boulogne en personne et fit redresser le phare de la haute tour. [...] Sur la montagne où est assise la dite tour d'Ordre, les Anglais, l'an 1545, bâtirent une forme de ville, en laquelle ils enfermèrent cette tour, comme aussi ils édifièrent plusieurs autres forteresses ».

**25. Aegidius Bucherius (Gilles Bouchier, 1576-1655) :** *Belgium Romanum Ecclesiasticum et Civile*, livre IV, Chapitre IX, 13-15, Liège, 1655, p. 145 :

*13. Extat adhuc ad Bononiam nostram in litore Morinorum ea Turris ; incolis hodie dicta, 'La Tour d'ordre'. Bis aut ter a me annis Christi 1616. et 1624. cum stupore visa, discussaque. Opus cum aliis ejus generis in Belgio nostro Galliisque comparatum, planè Romanum, vetustate mirandum. Quod non solum probant oculi sensusque nostri ; sed & Eginhardus Vitæ Caroli Magni Annaliumque Scriptor ; cum de eodem Carolo ad annum Christi 811. ita loquitur : Carolus ipse propter classem quam anno superiore imperaverat, videndam, ad BONONIAM Gallicam civitatem maritimam accessit. PHARVMQVE ibi ad*

150. — Voir ci-dessus le témoignage de Charles Regnard : des feux continuèrent d'être allumés après la chute de la Tour, à proximité d'elle. Voir aussi annexe 2, fig. 17. La Tour d'Ordre donna ensuite son nom à l'emplacement puis aux alentours.

151. — Voir, p. 9.

152. — Voir, p. 9.



*navigantium cursus dirigendos antiquitūs (nota) constitutam restauravit; & in summitate ejus nocturnum ignem accendit. Vides ipsa pene Suetonii verba: cumque addit antiquitūs, hoc ipsum Caligulae designat aevum. Jam enim ea turris, ab hoc Christi anno vulgari seu Dionysiano 40. à Passione decimo, ad annum Christi 811. per annos omnino 771. perstiterat. Unde nihil mirum, si (quod subdit Aimoinus lib. 4. cap. 99.) fastigium ejus vetustate dejectum, Carolus Imperator tanto post tempore restauravit.*

[nota: quam Carolus Magnus postea reparavit]

14. *Ego quoque Turris istius summitatem adhuc hodiernam, diversae ab iis, quae subjacent, manus & operae animadverti. Inferiora certe, qua lapidum genere, qua caemento & structura longe firmiora. Longis insuper ac grandibus intra parietum faja lateribus terreis atque coctilibus, opere Romano insertis colligata. Prorsus ut non minimam quam Caligulae aetatem praeferre videatur. Est octangula; singulaque latera 24. aut 25. pedum mihi visa; ut totus illius ad solum circuitus pedum simul 192. Aut si forte ducentorum sit; prout mensura pedis extendi stringive potest. Paulatim definit in acumen pyramidisque similitudinem, Medioque sere altitudinis, quaternis dumtaxat lateribus, fenestras habet. Quae omnia an (sic) Aegyptiae quoque Pharo infuerint, examinare poterit cupidus Lector. Satis etiamnum eminet. In eminentiore tamen, cui superimponitur, litore. Monumentum cis Alpes credo vetustissimum juxta & pulcherrimum.*

15. *Atque ex his patet non ad Rheni ostium arcemque Britannicam haec gesta, ut in sua Batavia sciscere videtur Hadrianus Junius cap. 10. Neque enim ullus inde Britanniae prospectus est, ut vult Orosius a nobis paulo ante citatus lib. 7. cap. 5. Neque ulla ibi fuit Turris altississima, Phari instar a Carolo Magno Imp. in summitate restaurata. Neque demum Arx ista Batavica, ad Bononiam civitatem Gallicam est, aut esse potuit unquam, ut Francorum tradunt omnes penè aetatis istius Scriptores.*

13. « Elle se dresse jusqu'à présent près de notre Bononia sur le rivage des Morins, la tour aujourd'hui appelée par les habitants la tour d'Ordre. Je l'ai vue avec admiration et examinée deux ou trois fois dans les années du Christ 1616 et 1624. Cet ouvrage clairement romain, étonnant par son grand âge, fut comparé avec d'autres de ce genre dans notre Belgique et dans les Gaules. Car non seulement nos yeux et nos sens l'appréciaient, mais aussi Eginhard, l'auteur des Annales et de la Vie de Charlemagne; lorsqu'il parle de ce même Charles en l'année 811, il s'exprime ainsi: *Charles lui-même, lorsqu'il avait commandé la flotte l'année précédente, était allé jusqu'à Bononia, cité maritime de Gaule, pour la voir. Et il a restauré le phare établi là pour diriger les courses des navigateurs depuis l'antiquité (note); et à son sommet il a allumé un feu nocturne.* Tu vois presque les mots eux-mêmes de Suétone: quand il ajoute depuis l'antiquité, il désigne l'époque même de Caligula. Jusqu'à maintenant en effet, depuis cette année 40 de l'ère chrétienne, ou ère commune selon le calendrier de Denys, la 10<sup>e</sup> depuis la passion, jusqu'à l'année du Christ 811, la tour a résisté en tout pendant 771 ans. Elle n'aurait rien de merveilleux si, (d'après ce que dit ensuite Aimoin au livre 4,

ch. 99)<sup>153</sup> l'empereur Charlemagne n'en avait pas restauré le faite écroulé de vieillesse après tant de temps ».

(Note: que Charlemagne a ensuite réparé)

14. « J'ai remarqué moi aussi que le sommet actuel de cette tour était d'une main et d'un travail différents de ceux qui s'élèvent au-dessous. La structure inférieure est certainement de loin plus solide à la fois par son genre de pierres et par son mortier. Au-dessus, dans les parements, les blocs sont liés à de grandes briques longues en terre cuite insérées dans la maçonnerie romaine. En un mot elle ne semble pas présenter un âge moins ancien que l'époque de Caligula. Elle est octogonale. Chacun de ses côtés mesure selon moi 24 ou 25 pieds; de sorte que son périmètre au sol en fait dans le même temps 192. A moins que ce ne soit 200. Etant donné que la mesure d'un pied peut être plus ou moins longue. Elle dessinait insensiblement une pointe semblable à une pyramide. Elle avait des fenêtres presque à mi-hauteur, sur quatre faces seulement. Tout ce qui appartient aussi au phare d'Egypte, le lecteur passionné aura pu l'examiner. Elle s'élève encore maintenant à une hauteur suffisante. Cependant sur une éminence du rivage qu'elle surmonte. Je crois qu'il n'y a pas de monument aussi ancien ni aussi beau en deçà des Alpes ».

15. « D'autre part d'après ces données, cette tour n'est pas établie aux bouches du Rhin ni auprès de l'*Arx Britannica*, comme semble l'affirmer Hadrianus Junius dans sa *Batavia*, ch. 10. De ce lieu en effet il n'y a aucune vue de la Bretagne, comme le veut Orose, cité peu avant par nous, au livre 7, ch. 5. Il n'y eut non plus ici aucune tour très haute, restaurée au sommet à l'image du Pharus par l'empereur Charlemagne. Et, comme l'écrivent presque tous les auteurs de l'époque des Francs, cette *Arx Batavica* n'est pas et n'a jamais pu être justement la cité gauloise de Boulogne »<sup>154</sup>.

**26. Michel Le Quien (Boulonnais 1661-1733):** *De l'ancien pays des Morins*, p. 16-21 (ms. 167A (319) – Bibliothèque de Boulogne):

« Parmi toutes ses folies, il [Caligula] laissa néanmoins sur la côte un monument éternel de sa puissance [...] et désirant immortaliser le souvenir de cette prétendue victoire, il fit construire sur la falaise, à l'entrée du havre de cette ville à une distance raisonnable du bord, et près de l'endroit où son armée campait, une fort haute tour pour servir de phare et guider par les feux qu'on y mettait durant la nuit les vaisseaux qui venaient prendre port en cette côte périlleuse: c'est cette tour que le vulgaire a appelé depuis 5 ou 6 siècles la tour d'ordre, parce qu'elle était bâtie dans le territoire de la Baronnie d'ordre, ou à cause du bel ordre de la magnificence qu'on remarquait dans sa structure, ou peut-être à cause des feux qu'on entretenait sur le haut, car quelques auteurs la nomment *Turris Ardens*, en ordre, ce qui est vraisemblablement un mot corrompu et qu'on voit corrigé en mettant *Ardense*.

Les anglais l'appelaient l'homme viel ou l'homme noir et même la tour du bonhomme, parce que de loin elle représentait comme la figure d'un grand vieillard noir. (...) Ce phare a subsisté jusque vers le milieu du siècle dernier. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines et des débris. La mer dont elle était

153. — AIMOIN DE FLEURY (965-1010), *Historia Francorum*.

154. — L'*Arx Britannica* est aujourd'hui le Brittenburg, une forteresse

batave située près de Catwick à l'embouchure du Vieux Rhin et actuellement submergée par la mer.

considérablement éloignée ayant miné peu à peu le fondement de la falaise où elle était assise, tout l'édifice s'est écroulé. La plupart des anciens auteurs parlent de cette tour en des termes qui nous la font regretter.

Les modernes qui en font la description particulière du fait qu'ils y sont passés de temps en temps. Le père Boucher<sup>155</sup> jésuite qui en a fait un détail très correct et très exact, après l'avoir considéré et mesuré lui-même plusieurs fois, témoigne qu'il ne l'a jamais considéré sans surprise et sans étonnement, *cum stupore visa discussa que*, que c'était un ouvrage digne de la puissance, que son antiquité la rendait admirable et recommandable, qu'elle ne cédait en rien à aucun autre monument de Gaule, et enfin que c'était l'édifice le plus ancien et le plus magnifique d'au-delà les Alpes.

Comme cette tour était l'un des plus illustres monuments de l'Antiquité qu'il y eut en France, et du plus digne de la magnificence romaine, nous [...] d'en faire ici la description. Nous avons déjà dit qu'elle était bâtie sur le promontoire ou sur la falaise qui commande au port de la ville, à droite en sortant à une distance très considérable du bord, mais n'était point fondée fort avant en terre, mais comme à rez de chaussée, mais d'une maçonnerie fort solide. Sa figure était octogone ou à huit pans, chaque pan [...] près d'un angle à l'autre, contenait 25 ou 28 pieds de front ou de face, son circuit pouvait en avoir deux cents ou quelque chose de plus, et son diamètre en avait environ 66. Sa hauteur était aussi de 200 pieds ou environ. Le Jésuite Vignier<sup>156</sup> dans son Hydrographie ne lui en donne que 80. Mais il s'est lourdement trompé. (...) Le père Boucher lui en donne 200 environ, et le mémoire du siège [...] pour Henri II en 1549 lui donne à peu près la même hauteur. Elle était presque massive depuis le bas jusqu'en haut, n'ayant en dedans qu'un moyen escalier pour [...]: elle était composée de douze étages ou entablements l'un sur l'autre; chaque entablement ménagé sur l'épaisseur du mur de dessous, faisait comme une espèce de galerie ou saillie d'un pied et demi.

Ce phare s'élevait par conséquent toujours en diminuant en forme de pyramide, en sorte qu'à mesure qu'il s'élevait de terre, l'enceinte devenait toujours moindre jusqu'au plus haut faite, mais cette diminution se prenait uniquement sur l'épaisseur du mur qui était ainsi fort grande en rez de terre, ce qui nous fait remarquer que les anciens étudiaient surtout à bâtir solidement.

On juge bien que les petites galeries dont nous venons de parler et qui étaient à chaque étage, étaient des allées trop petites pour s'y promener, mais elles pouvaient suffire pour donner passage aux maçons qui allaient tour à tour quand il y avait quelque chose à réparer.

Au plus haut étage de la tour, il y avait une espèce de lanterne, où l'on allumait les feux et les fanoux qui servaient à guider ceux qui allaient en mer. On ne sait cependant pas précisément dans quel endroit s'allumaient les feux, si c'était au-dessus de la lanterne en plein air ou en dedans: il est vrai qu'elle était percée à jour de quatre côtés, ce qui peut faire croire que c'était dans celui couvert et qu'ils éclairaient par les fenêtres. Enfin si on les avait mis sur la plus haute surface en

plein air, les tempêtes et les vents qui devaient souffler d'une horrible manière dans un lieu si élevé, auraient tout emporté. Nous avons cependant vu [...] estampe du [...] de Boulogne sous Henri II, où la tour est représentée avec une espèce de lanterne assez endommagée. L'on y remarque des torches flamboyantes et des espèces de réchauds pleins de feux attachés sur le sommet. On y voit aussi autour de ce phare, une forme de fort ou de défense ronde, avec de faibles arcbutances assez en débris qui me laisse croire que cette fortification extérieure subsistait avant que les anglais élaborent la tour carrée qu'on y remarquait encore vers la fin du siècle dernier.

J'ai aussi vu dans la galerie du prieuré de [...] à Mortagne, en Perche, un tableau où l'on remarque un phare bâti comme il paraît sur une éminence sans aucune fortification qui l'entoure. Il a treize étages entièrement semblables à ceux de la tour d'Odre, la différence ne consiste que dans les fenêtres qui y sont autrement rangées. On y remarque 12 l'une sur l'autre à chaque étage, en commençant à compter au second entablement: il y a de pareilles ouvertures au pan voisin; mais au second et au troisième étage seulement, le reste n'en a aucune. L'on voit aussi sur le sommet au plus haut entablement un feu qui brûle au-dessus en plein air, et une épaisse fumée qui en sort. Je l'ai désigné et fait voir à plusieurs personnes versées dans l'Antiquité qui ont toutes massivement jugé, que c'était la tour d'ordre, parce que la différence qu'on semble y remarquer est trop peu considérable et d'ailleurs peut-être une faute du peintre, chacun en jugera comme il lui plaira.

Environ dans le milieu de notre phare, vers la moitié de sa hauteur, il y avait une espèce de chambre, la fenêtre qu'on y voyait de quatre côtés était percée à jour, ce qui n'était point de même aux autres étages, car celles qui étaient n'avaient qu'un très petit enfoncement et n'étaient que pour l'ornement. Il doit y avoir aussi d'autres trous carrés à chaque étage de distance en distance et c'était où les romains posaient les poutres dont ils se servaient dans leurs ouvrages.

Voici ce que nous pouvons remarquer de sa structure, les rangées de pierre et de briques y étaient diversifiées avec un tel ordre et un certain mélange de couleur ménagées à dessein, que l'aspect en paraissait très agréable: on y voyait d'abord trois rangées d'une pierre de la côte, qui est de couleur de gris de fer, ensuite deux lits d'une pierre jaune plus molle, au-dessus il y avait deux lits de brique très rangées et très fermes, épaisses de deux doigts, longues d'un peu plus d'un pied, ensuite quatre rangées de la même pierre grise, deux lits de briques et trois rangées de pierre jaune, quelque fois il n'y avait que deux lits de pierre grise. La fabrique continuait de même jusqu'en haut: le ciment qui liait l'édifice était du [...] délayé d'une manière particulière. Il était composé d'un certain mélange de chaux de coquillages et de petits cailloux pilés et broyés ensemble, ce qui faisait un mastic aussi dur que la pierre, *longis insuper ac grandibus intra parietum fava lateribus terreis atque coctilibus opere romano insertis colligata*<sup>157</sup>. La tour était si bien liée qu'on ne peut pas détacher une seule pierre du débris qu'on voit au bas de la falaise, sans l'écraser et la briser en morceaux, semblable aux murs sarrasins. Les curieux peuvent examiner si tout cela se remarque dans le fameux phare d'Égypte [...]. On

155. — Le Quien le nomme « Boucher » au lieu de « Bouchier ». (Son nom latin est Bucherius, voir ci-dessus).

156. — Il s'agit certainement d'une erreur, il faut lire plutôt le Jésuite

Fournier, voir *supra* Georges FOURNIER, *Hydrographie*, 1643.

157. — Citation de Bucherius, paragraphe 14.

trouve que la structure du phare de Boulogne est à peu près la même que celle du palais des thermes, rue de la Harpe à Paris<sup>158</sup>, où l'on assure qu'étaient les bains de Julien l'Apostat, ainsi que l'observe M. Montfaucon dans son Antiquité.

Le sommet de la tour ou de la lanterne, où s'allumaient les feux étaient dans ces derniers siècles bien différends de ce qu'elle était anciennement surtout pour la structure, la fabrique, le genre des matériaux et la qualité du ciment. Nous apprenons d'Eginard que l'Empereur Charlemagne en l'an 810, ayant fait préparer une flotte sur l'océan, dans le port de Boulogne, s'y rendit lui-même l'année d'après pour la visiter, qu'il restaura le phare qu'on y avait anciennement bâti pour guider ceux qui allaient en mer, et qu'il ordonna qu'on y ferait allumer des feux la nuit, ce qui porte à croire qu'on en allumait un dans la chambre du milieu; Aimoin ajoute qu'il rebâtit le sommet de la tour ou la lanterne endommagée et tombée par l'injure du temps.

On ne sait pas bien l'usage que l'on en fit dans les siècles suivants [...]. Ce qu'on sait certainement, c'est qu'au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, il servit de défense ou de forteresse, qu'on y entretenait une garnison avec un commandement, qu'il avait autour une espèce de rempart de figure ronde et qu'après la prise de la ville, les Anglais élevèrent autour en 1546 une fortification régulière de six bastions avec des fossés et des [...]. en sorte que le phare était comme le donjon de cette forteresse. Ce petit fort était composé de briques rouges<sup>159</sup> et avait des fondements de pierre très profonds en terre. On a toujours allumé le sommet jusqu'à sa ruine un feu de charbon de terre. Celui qui en était chargé ne l'allumait que lorsque la marée était parvenue à la moitié de sa hauteur et que les vaisseaux pouvaient entrer: ce feu durait jusqu'à ce que la mer fut assez basse. Quoique la tour ne subsiste plus, on ne se lasse pas de continuer à en allumer dans les temps de pêche, et lorsque se présente quelque vaisseau pour entrer durant la nuit.

Comme il n'y a point d'ouvrage fait par la main des hommes qui n'en pèrisse enfin, soit par l'injure du temps, soit par quelque autre accident, notre célèbre phare avec sa forteresse tombèrent vers le milieu du siècle dernier. Et comme la chose arriva, la partie de la falaise ou de la roche sur laquelle était la tour et qui avançait dans la mer, était comme un rempart qui servait de barrière à la marée et à la violence des flots. Mais [...] défendu [...] du Mayeur et échevins qui voulaient empêcher que l'on tira de la chaux ou qu'on rompit de la pierre, aux environs et dans la falaise de la tour, et leur ordonnance ayant été mal exécutée, ou du moins les échevins n'ayant pas eu la précaution et s'embarrassant peu d'y prêter [...], les habitants continuèrent à rompre le rocher et y ouvrirent des carrières pour vendre de la pierre aux hollandais et à quelques villes voisines; ainsi la falaise fut de plus en plus sapée par des [...] soutenant le poids d'une si lourde masse, s'écroulèrent insensiblement [...] dommage irréparable, car tout le devant se trouvant à la fin [...] fut absolument découvert, la mer qui ne trouvait

plus de barrière vint se briser contre les rochers, au-dessous de la tour, et en détachait de temps en temps quelques pièces; d'ailleurs les eaux qui découlaient de la falaise, composées de terre [...] insensiblement et creusaient sous les fondements et de la tour; de sorte que l'an 1640, la falaise venant à manquer, la tour se fendit par le milieu et cette moitié qui s'était penchée sur le côté, tomba quelques temps après; l'autre moitié subsista jusqu'en 1644, que la terre s'étant absolument écroulée, elle tomba en plein midi le 29 juillet. Un peintre du pays qui vivait lorsqu'elle subsistait encore, nous en a conservé la figure, où l'on voit aussi la falaise et la forteresse, munie de tours carrées que les anglais y élevèrent et sans sa curiosité nous n'en aurions peut-être jamais rien su au juste ».

**27. Philippe Luto (1701-1746): Mémoires sur l'histoire de la ville de Boulogne sur mer et de son Comté**, ms. 480 (manuscrit original du XVIII<sup>e</sup> s.) et ms. 169A (235) (copie conforme de 1845 à partir du manuscrit original) – Bibliothèque de Boulogne:

#### 27.1. Ms. 480

p 69: « La Tour d'Ordre était de figure octogone, elle s'élevait fort haut en pyramide jusqu'à douze étages voûtés, et placés de manière les uns sur les autres, que chaque étage de dessous excédait de pied et demi alentour. Celui de dessus sur la douzième voûte était une espèce de donjon à six pans, et à trois ouvertures; et c'était dans ce donjon qu'on allumait le feu pour servir de fanal pour les vaisseaux qui naviguaient dans le détroit. Chaque étage avait une ouverture du côté du midi en façon de grande porte et dans un du milieu de la tour l'on avait percé quatre fenêtres dans quatre pans. On voyait à chaque étage ou entablement qui continuaient tous de figure octogone depuis le bas jusqu'à la lanterne. Des fenêtres ou ouvertures de quatre différends côtés disposées avec symétrie l'une sur l'autre, mais elles n'avaient qu'un petit enfoncement de trois à quatre pieds en façon de niches, sans être percées à jour et elles n'étaient que pour l'ornement; il y avait encore à chaque étage d'autres petites ouvertures ou trous carrés de distance en distance qui y avaient été faits à dessein des poutres et des pièces de bois, apparemment pour échafauder.

Les murs de cette tour étaient d'une épaisseur extraordinaire et le corps en était presque massif, à l'exemption d'un escalier qui était ménagé dans le centre, et d'une chambre assez spacieuse qui était vers le milieu de la hauteur... ».

p. 70: « ...où étaient les quatre fenêtres percées à jour. Au reste le Père Boucher a observé qu'il y avait trois différentes chambres voûtées l'une sur l'autre dans l'intérieur<sup>160</sup>. Ses murs étaient composés de trois sortes de matériaux arrangés de plusieurs lits les uns sur les autres successivement. Les premiers lits des parements étaient des pierres du pays qui se trouvent sur la côte de couleur de gris de fer et brune. Les seconds étaient d'un autre genre de pierre tirant sur le jaune mais beaucoup plus molles et plus tendres. C'était à ce qu'il paraît un

158. — Ce monument est actuellement connu sous le nom des « Thermes de Cluny » et se trouve sur le boulevard Saint-Michel à Paris. Ils datent de la fin du 1<sup>er</sup> s. ou du début du 2<sup>e</sup> s.

159. — Il s'agit du fort anglais construit autour de la Tour. Ces briques seront mises au jour les siècles suivants, voir ci-dessus p. 27, le témoignage de l'Officier De Bizy en 1779 et l'article du *Moniteur Universel*

de 1804 qui confondent les restes du fort avec ceux de la Tour.

160. — Bucherius ne fait aucune mention de ces 3 chambres dans son texte (*supra*, *Belgium Romanum Ecclesiasticum et Civile*, livre IV, Chapitre IX, 13-15, Liège, 1655). Il est possible que Luto ait eu accès à une autre source qu'il ne cite pas ici.



composé de chaux et de pierres mêmes dont on les fait à Boulogne, écrasées et mises en poudre. Les troisièmes lits consistaient en deux rangs de briques rouges très dures, longues d'un bon pied de Roi, larges d'un demi-pied, et épaisses d'un pouce et demi. Voici à peu près ce que j'ai observé des différentes assises ou rangs de ces pierres pour chaque étage ou entablement, après avoir examiné de près les débris qui se voient encore sur la côte. Ces rangs de pierre grise, jaune et briques rouges y sont diversifiés en cet ordre avec un certain mélange de ces couleurs ménagées à dessein pour en rendre l'aspect plus agréable. En voici d'abord trois assises de pierre grise de la côte, ensuite deux lits de pierre jaune, au dessus deux rangs de briques rouges, puis trois lits des mêmes pierres grises, deux ou trois de briques, trois de jaunes, deux de grises, deux de briques, deux de pierres jaunes, et enfin trois de grises; et la fabrique continuait toujours de même à tous les étages jusqu'au donjon ou la lanterne. Ces différents matériaux étaient liés d'un ciment des plus forts et des plus durs qu'on puisse s'imaginer composé de la chaux du pays, du sable de la mer, mêlé de petits graviers, de toute sorte de coquilles, et de carreaux rouges broyés, et délayés apparemment aussi avec de l'eau de mer.

La Tour était bâtie comme j'ai dit, sur une falaise élevée qui est à côté droit du port de Boulogne en faisant, et qui avançait considérablement dans la mer qui en a miné une partie considérable depuis une faute de plusieurs siècles. Aussi était elle située à une distance fort étendue du bord, de plus de deux cents toises au moins, elle n'était pas profondément en terre, mais établie comme à rez-de-chaussée n'ayant que quatre pieds de fondations. »

p. 71 : « Le savant Gilles Boucher<sup>161</sup> Jésuite, témoigne dans son *Belgium* avoir fait plusieurs fois<sup>162</sup> le voyage de Boulogne pour y voir et considérer à loisir cette illustre monument de l'Antiquité qu'il affirme avoir été un des plus beaux que les Romains aient laissé dans nos Gaules, et il en fait une description assez détaillée. Il n'en parle qu'avec admiration *cum stupore visa, discussa que*. Il donne à chaque pan ou côté de face de l'octogone du premier étage d'en bas, d'un angle à l'autre, vingt quatre ou vingt cinq pieds. En sorte qu'elle avait en plus de deux cents pieds de tour ou de circonférence par le bas et environ soixante six de diamètre. Elle avait aussi deux cents pieds de hauteur au moins. Cependant, des mémoires du siège de cette tour qui y fut mis en 1549 par le Roy Henri II donnent à chaque pan ou côté vingt huit pieds de longueur ou de front, ainsi son circuit aurait été de deux cent vingt quatre pieds et son diamètre de soixante quatorze. Quoiqu'il en soit, sa hauteur était à peu près égale à sa circonférence d'en bas. Le Père Vignier [barré et remplacé par Georges Fournier] aussi Jésuite qui écrivit son *Hydrographie* l'année qui précéda la chute de la Tour, c'est-à-dire en 1643 ne lui donne que quatre vingt pieds de haut, en quoi il s'est trompé et il doit être corrigé par son confrère auteur très exact. Il aurait écrit plus juste si il avait mis cent quatre vingt pieds. Aussi est-ce peut-être une faute d'impression dans laquelle on a pu facilement omettre un chiffre.

Au reste Boucher a observé que le donjon ou la lanterne était d'une autre fabrique que le reste de la tour, et il croit avec raison que ce fut seulement cette partie supérieure qui étant endommagée par la suite des temps, fut réparée par Charlemagne lorsqu'il fit travailler à la Tour, pour y remettre le fanal, dont l'usage avait été interrompu. Ce qui se rapporte à ce que nous apprend Eginard que cet empereur retrouva en 811 le Phare qu'il avait été bâti anciennement à Boulogne pour guider ceux qui étaient sur la mer, et qu'il ordonna qu'on y ferait deux feux la nuit, c'est ce qui est encore confirmé par le moine Aimoin qui ajoute qu'il rebâtit le sommet de la Tour tombé par l'injure des temps. Il paraît en effet par les observations qui ont été faites, que le sommet de cette tour, et cette lanterne hexagone, où l'on allumait le feu, était fort différente, quant à la qualité de l'ouvrage, des pierres et du ciment, du reste de toute la masse des onze autres étages ».

p. 72 : « Il apparut en effet qu'elle avait été plusieurs fois réparée, et de différente forme et figure depuis Charlemagne. Car il s'est trouvé un ancien dessin de cette Tour en gravure fait avant 1550 où elle est représentée à treize étages avec une sorte de lanterne au-dessus fort endommagée, à quatre faces seulement et qui n'a que deux ouvertures, dans laquelle, de même qu'au-dessus, on remarque plusieurs réchauds ardents attachés à des piques de fer et des torches flamboyantes<sup>163</sup>. Pour la satisfaction des lecteurs, on verra ici une estampe qui fera voir le dessin de la Tour d'Ordre telle qu'elle a été trouvée à Boulogne dans un tableau peint sur toile par un Boulonnais lorsqu'elle subsistait encore<sup>164</sup>. Lequel nous en a conservé la figure : on y voit la forteresse que les Anglais firent autour de ce phare munie de tours carrées, lorsqu'ils se firent rendus maîtres de Boulogne en 1544. Je la donne encore telle qu'elle a été représentée dans un livre italien<sup>165</sup> où est décrit tout ce qui se passa dans cette ville lorsqu'ils l'eurent prise, et jusqu'au temps qu'elle fut rendue à la France. On a remarqué qu'il y avait dans cette Tour un puits d'où sortaient deux canaux de plomb par lesquels les eaux s'écoulaient dans la mer au bas de la falaise.

Les anciens écrivains ont parlé de cette Tour située sur la côte de Boulogne, et ne la désignent que comme un phare construit par les Anciens pour guider les vaisseaux qui passaient ou qui venaient prendre port dans ces côtes périlleuses, comme l'auteur des vieilles annales de France qui finissent en 813. Celles de Saint Bertin et de Metz terminées en 882 et 903. L'écrivain des miracles de Saint Vandrille qui écrivait en 858 en parle de même<sup>166</sup>. Folquin le diacre moine de Saint Bertin et ensuite abbé de Laubes qui écrivait vers le milieu du Xe siècle l'appelle *Pharus Ordans* mais il paraît qu'*Ordans* est une légère corruption d'*Ordans*; on croit avec assez d'apparence que *Turrus* ou *Pharus Ordans* et *ordensis*, s'était fait de *Turrus Ardens*, la Tour ardente, ce qui convenait parfaitement à un phare ou tour, où le feu paraissait toutes les nuits. Au reste, les Boulonnais l'appelaient depuis cinq à six siècles la Tour d'Ordre, les Anglais et les Flamands la nommaient, l'homme viel, l'homme noir... ».

161. — Autrement dit « Bouchier » ou « Bucherius ».

162. — *Bis aut ter a me annis Christi 1616 et 1624* : Bucherius, *supra*, § 13.

163. — Cette gravure ne nous est pas connue.

164. — Luto reprend la même information que Le Quien, *De l'ancien pays des Morins*, *supra*, n°26, mais contrairement à lui, Luto semble

avoir vu cette toile.

165. — Il s'agit probablement de la représentation de la fig. 20 (annexe 2). Montfaucon a produit un dessin analogue du tableau du peintre boulonnais (annexe 2, fig. 19).

166. — *Miracula S. Wandregisili*, 2<sup>d</sup> recueil, ch. 15, éd. O. Holder-Egger, 1887, p. 409, l. 16-18.

p. 73: « ... la tour du bon homme, parce que de loin elle représentait comme la figure d'un grand vieillard. L'histoire ne dit rien que nous sachions de l'usage qu'on fit dans les siècles suivants de cette Tour, sinon qu'elle continua de servir de phare, ce que nous savons certainement est que dans l'enquête qui fut faite au temps de l'échange du Comté de Boulogne en 1478 sur la valeur et l'usage de cette Tour, il fut répondu que les habitants de la ville y faisaient le guet; que du temps du Roi François, elle était retranchée d'un rempart et environnée de quelques fortifications, qu'on y tenait une petite garnison et qu'un homme Jean Fin y commandait en 1544 lorsqu'Henri VIII Roi d'Angleterre y mit le siège. Que ce Prince après s'être rendu maître de la Tour et de la Ville fit environner ce phare d'une fortification régulière composée de dix tours bâties de briques avec des remparts et de beaux dehors, en sorte que la tour était comme le donjon de ce château, que nos auteurs de ce temps l'estimaient comme une place inexpugnable, où les Anglais entretenaient une forte garnison. Que le Roy Henri II entreprit d'y mettre le siège en 1549 et qu'il fut obligé de le lever à cause de la mauvaise saison. Enfin le Père Vignier [barré et remplacé par Georges Fournier] remarque qu'on a toujours allumé sur le sommet de cette tour jusqu'à sa ruine un feu de charbon de terre qu'un guetteur était chargé d'allumer lorsque la marée était à moitié de sa hauteur et que les vaisseaux pouvaient entrer dans le port, et qui l'entretenait jusqu'à ce que la mer fut à moitié baissée. Cette fameuse tour tomba dans la mer et s'écroula en bas de la falaise vers le milieu du dernier siècle, c'est ce que nous expliquerons en son lieu ».

#### 27.2. Bibl. Boulogne ms. 169A

p. 1 recto: « Sur le penchant de la colline sur laquelle la haute ville est bâtie, sont restés certains morceaux ou pans de la grosse muraille qu'on appelle les murs sarrasins qui sont des débris des anciennes tours, remparts ou murailles de la ville qui furent renversés par les Normands ».

p. 1 verso: « Ces débris et d'autres encore qu'on remonte aux environs de la haute ville, ceux qui creusent la terre sont de même genre de maçonnerie que les pans des murailles de la Tour d'Ordre qui sont tombés sur la côte au bas des falaises. Les pierres des carreaux rouges et jaunes de ciment sont absolument les mêmes et dispersés de même. On y voit des trous qui percent ces murailles d'outre, en outre et au travers. Lesquels ne sont autre chose que les places des pièces de bois que nos maçons des Gaules entrelaçaient dans leurs murs de la manière que César le décrit au IV<sup>e</sup> livre de ses Commentaires. Le temps a pourri ses poutres et ces [...], et il n'en reste plus que les trous ».

p. 2: « J'ajouterai à toutes ces découvertes les différentes médailles qui ont été trouvées (...). Une autre de Caius Caligula qui est d'argent mais fort petite trouvée près de la Tour d'Ordre. Enfin je dirai qu'on trouva il y a environ 100 ans près de cette tour 2 belles médailles d'or, l'une de Tibère et l'autre de Claude ».

**28. Sir Joseph Ayloff (1708-1775):** cet antiquaire anglais a vu les peintures de la propriété de Lord Montague à Cowdry (Sussex, Angleterre) avant leur destruction par un incendie en 1793 (voir annexe 2, fig. 2). Il en fait une description dans « An account of some ancient English historical paintings at Cowdry in Sussex », *Archeologia*, 3, 1775, p. 239-272.

« Nous voyons une vue d'un phare octogonal ou d'une tour de guet, fortifiée par un fossé, et quelques aménagements extérieurs, situé au sommet d'un promontoire ou de falaises qui surplombe l'entrée du port. Est écrit dessus The Old Man (sur la peinture), avec plusieurs soldats anglais en bas. Lorsque les Anglais assiégèrent la ville, le phare était une place forte et contenait une garnison avec tout ce qui était nécessaire pour tenir un siège. Mais au bout de 3 jours, le commandant se rendit prisonnier avec sa garnison au Duc de Suffolk ».

## ANNEXE 2 : REPRÉSENTATIONS

Les représentations de la Tour d'Odre sont présentées par ordre chronologique

### I. Les témoignages iconographiques



FIG. 1. — *Grand plan de Boulogne et environs - 1544*. B. Vue resserrée.

De Rosny 1892, pl. IX. Ms. *Augustus I*, suppl. 5, coll. Cotton, autrefois au British Museum, aujourd'hui à la British Library. Dim. de l'original : 1,50 m x 1,05 m. Légende : *High, Base bollen, the younge man. The old man, outreewe* (« Haute-ville, basse-ville, le jeune homme (Fort rouge), le vieil homme (Tour d'Odre), Outreau »).



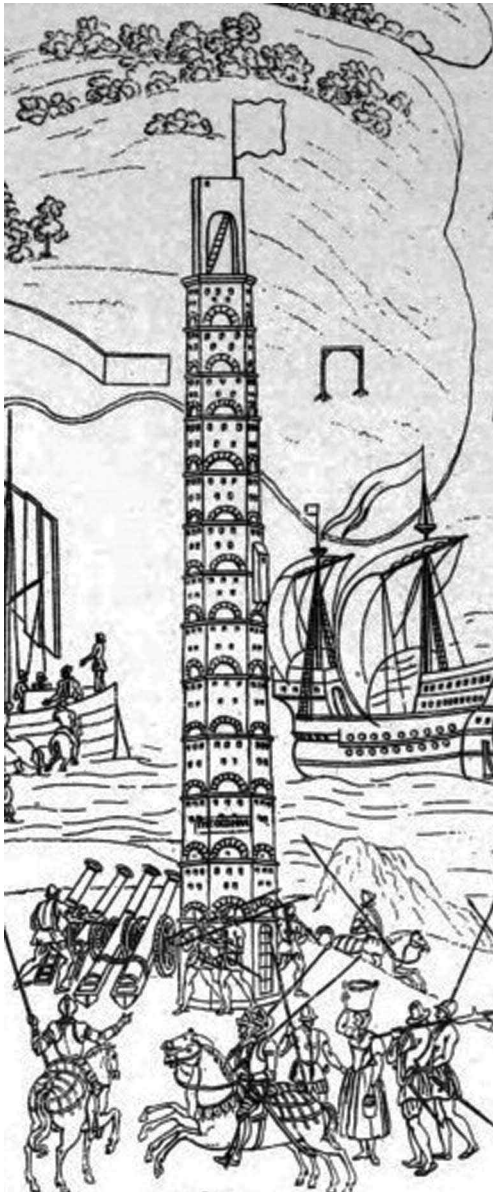


FIG. 2. — Représentation anglaise du siège de Boulogne - Contemporaine du siège (1544).

Hope 1919, pl. XV. Gravure réalisée par Samuel Hieronymus Grimm (1733-1794), un artiste suisse expatrié à Londres ; commandée par la Société des Antiquaires de Londres qui la publiera en 1788. Elle a été effectuée à partir d'une frise picturale originale de la propriété de Lord Montague à Cowdray (Sussex, Angleterre), qui représentait les différentes batailles menées en France par le roi Henri VIII, dont celle du siège de Boulogne (juillet à septembre 1544). À cette période, cette propriété appartenait à Sir Anthony Browne (mort en 1548), proche du roi Henri VIII, porte-étendard de l'Angleterre, courtisan à la cour et chevalier, qui participa au siège de Boulogne.

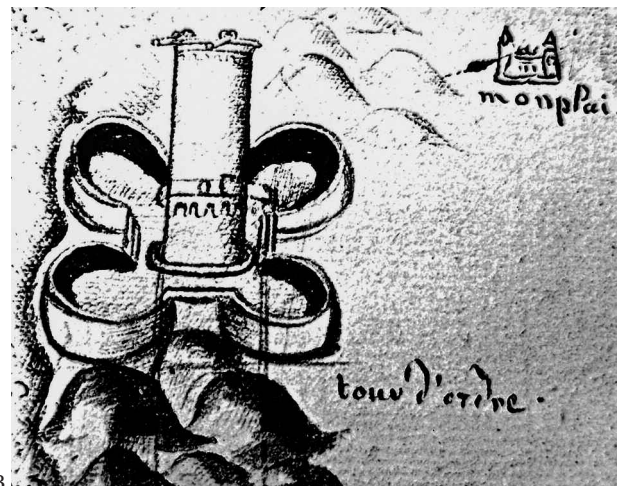
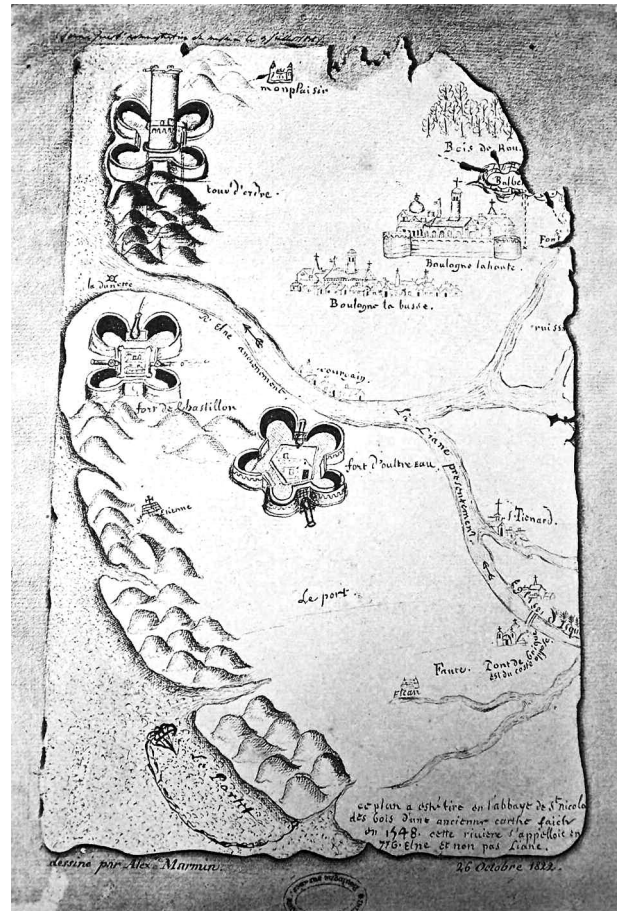


FIG. 3. — Plan de Boulogne et de ses environs - 1548.

B. Vue resserrée.

Copie effectuée par Alex Marmin le 26 octobre 1822. De Rosny 1892, pl. XVI. Légende : « Ce plan a été tiré en l'abbaye de Saint Nicolas des Bois d'une ancienne carte faicte en 1548 : cette riviere s'appelloit en 776 Elne et non pas Liane ». Dim. : 38,5 cm x 27,2 cm.



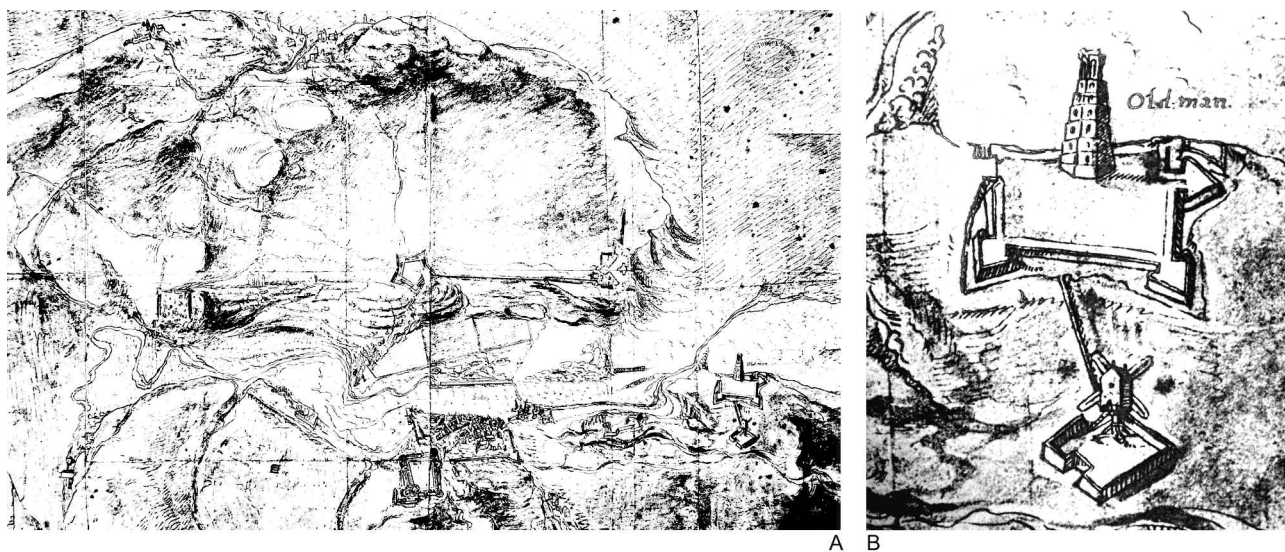


FIG. 4. — Carte teintée du Pays autour de Boulogne - Domination anglaise (1544-1550). B. Vue resserrée.  
De Rosny 1892, pl. XV. Ms. *Augustus I*, vol. 2, n° 77, coll. Cotton, autrefois au British Museum, aujourd'hui à la British Library.  
Dim. de l'original : 0,98 cm x 0,58 cm.

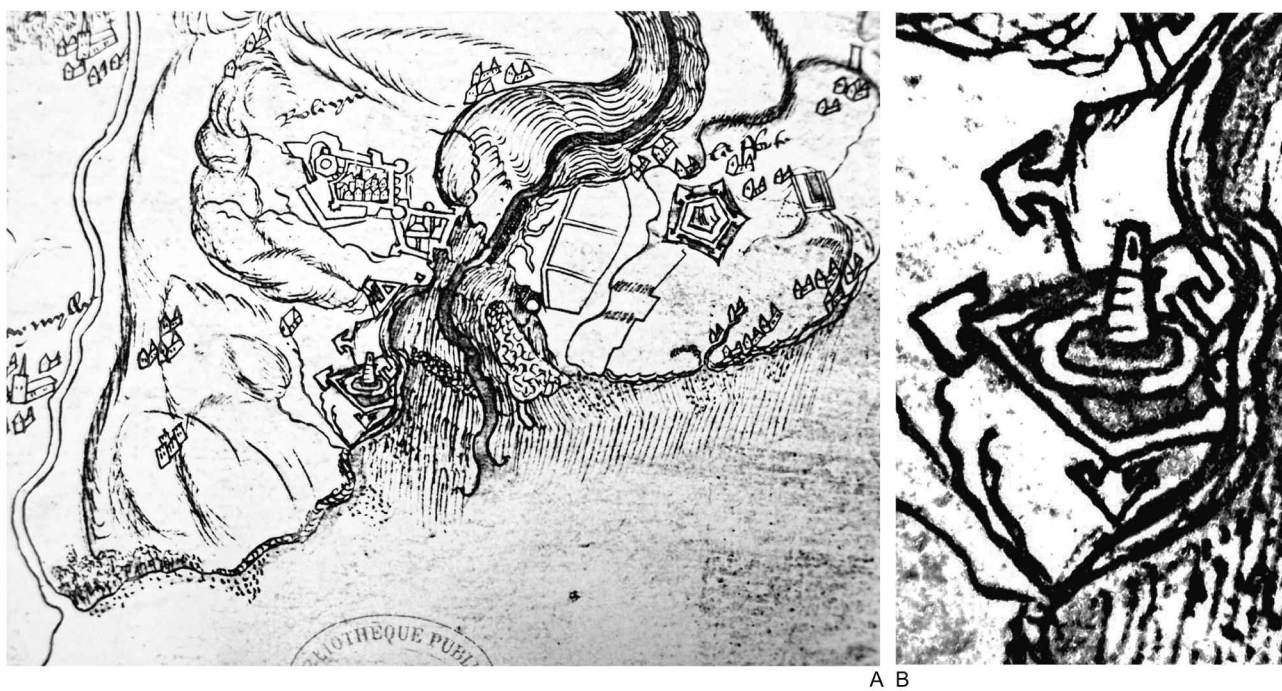


FIG. 5. — Pays de Guynes et Boulenois - Domination anglaise (1544-1550). B. Vue resserrée.  
De Rosny 1892, pl. X. Carte sur vélin de la côte et du pays entre Calais et Boulogne. Ms. *Augustus I*, vol. 2, n° 75, coll. Cotton, autrefois au British Museum, aujourd'hui à la British Library. Dim. de l'original : 54 cm x 26 cm.



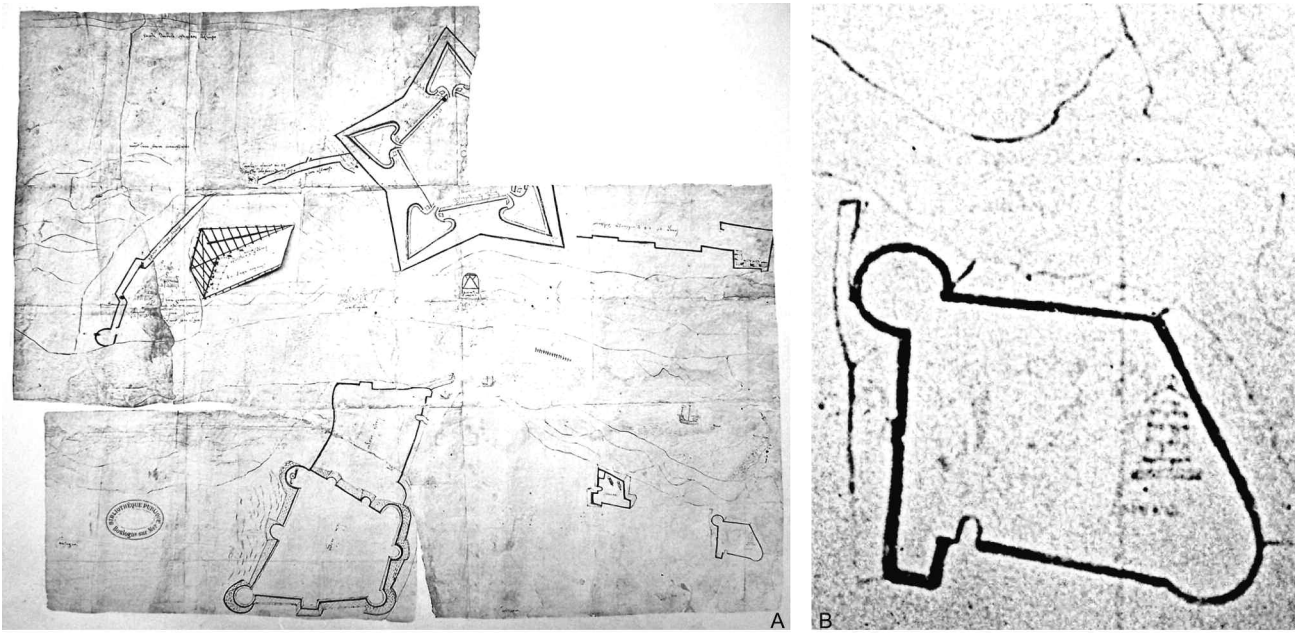


FIG. 6. — Plan de Boulogne et environs - Domination anglaise (1544-1550). B. Vue resserrée.

De Rosny 1892, pl. XI. Plan réalisé par un artiste italien. Ms. *Augustus I*, vol. 2, n° 67, coll. Cotton, autrefois au British Museum, aujourd'hui à la British Library. Légende : Campagna, l'alta Bologna, la bassa bologna, Jovene, La Tore (« Campagne, la haute Boulogne, la basse boulogne, le Jeune, la Tour »). Dim. de l'original : 54 cm x 26 cm.

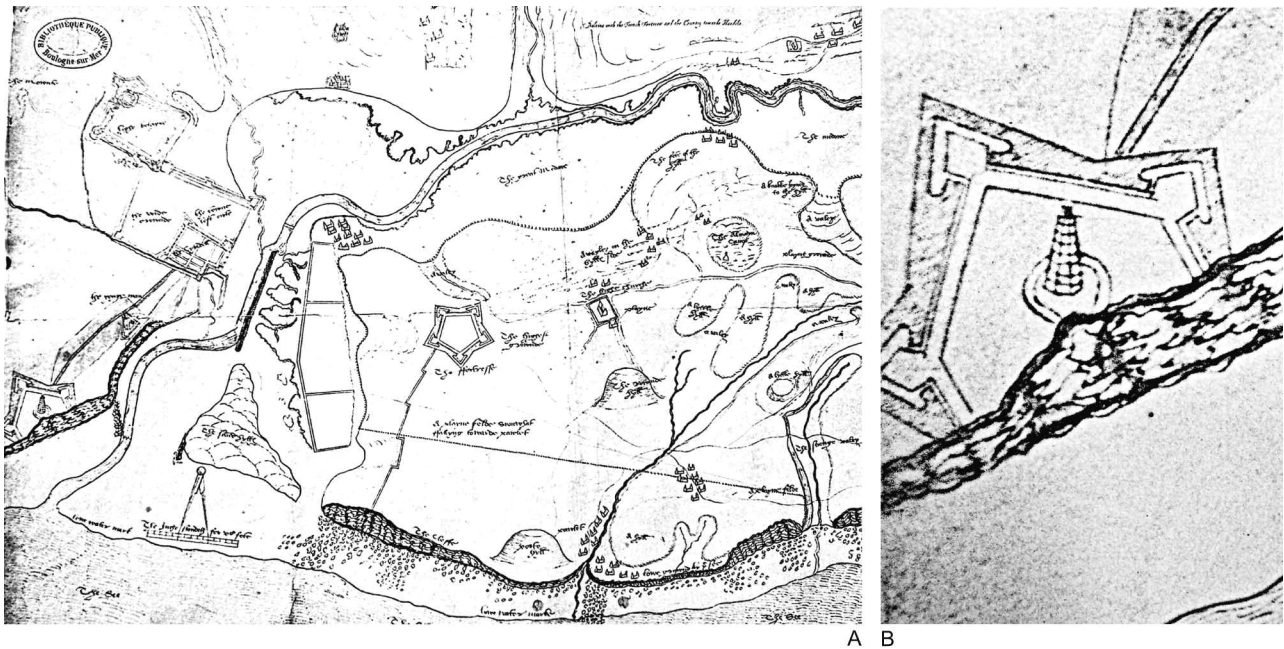


FIG. 7. — Boulogne avec le fort français et le pays tirant sur Hardelot - Domination anglaise (1544-1550). B. Vue resserrée.

De Rosny 1892, pl. XII. Carte au 1/60000 attribuée à John Rogers, topographe et espion du roi Henry VIII, éditée en 1546. Ms. *Augustus I*, vol. 2, n° 77, coll. Cotton, autrefois au British Museum, aujourd'hui à la British Library. Dim. de l'original : 93 cm x 55 cm.



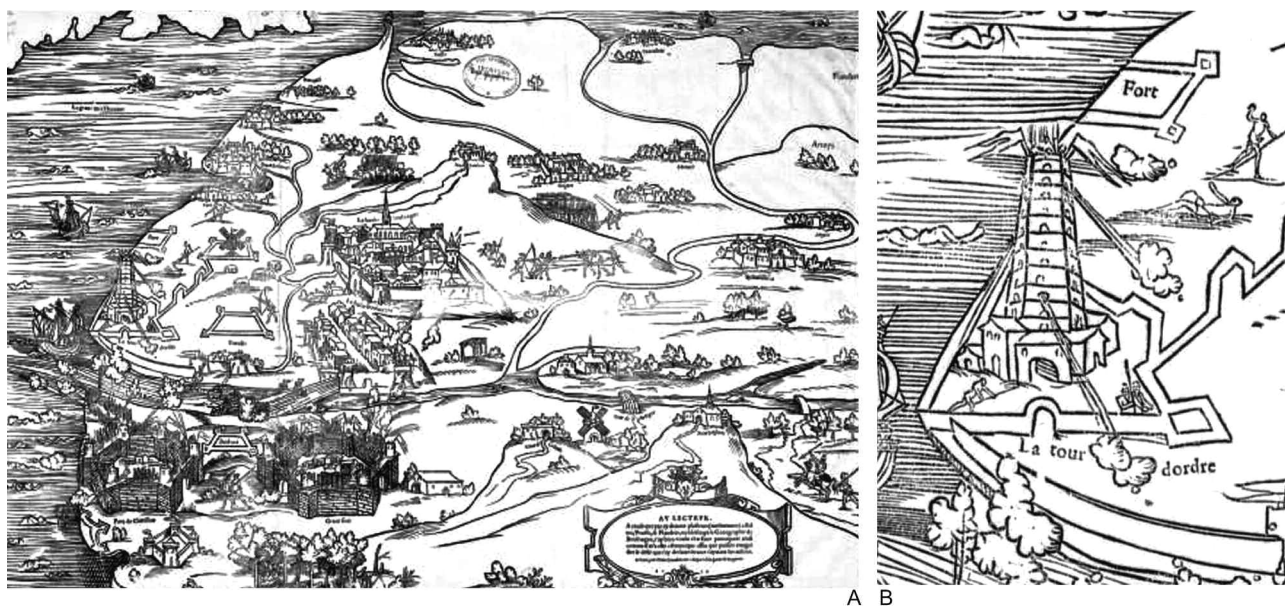


FIG. 8. — *La figure de Boulogne ensemble des fortz et places circonvoysines - xvii<sup>e</sup> s.* B. Vue resserrée. Carte de Pierre Haultin, cartographe. Coll. d'Anville, BnF, Gallica.fr. Dim. de l'original : 42,5 cm x 57 cm.

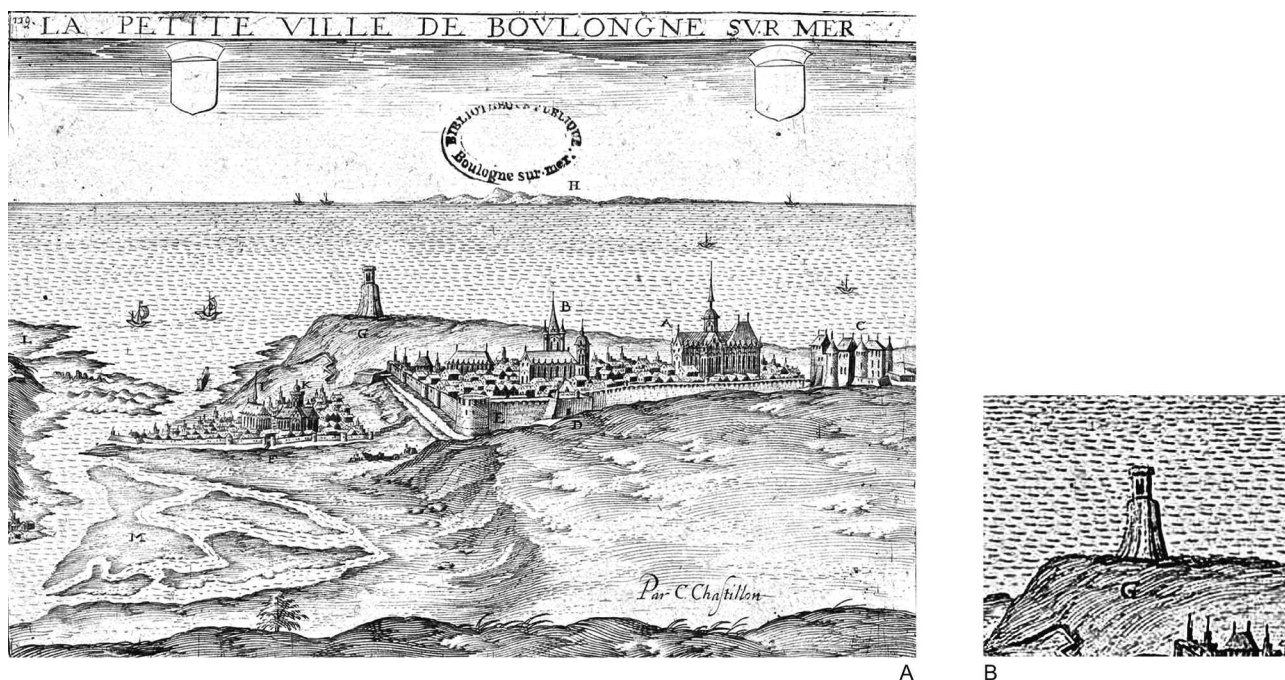


FIG. 9. — *La petite ville de Boulogne sur mer - fin xvii<sup>e</sup>-début xviii<sup>e</sup> s.* B. Vue resserrée. De Rosny 1892, pl. XX. Vue réalisée par Claude Châtillon (1559/1560-1610), topographe du roi Henri IV de 1592 à 1616, publiée dans son *Extrait de topographie française ou représentations de plusieurs villes, bourgs, plans, châteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquitez du Royaume de France, dessinez par défunct Claude Chastillon et autres, et mis en lumière par J. Boisseau, enlumineur du Roy pour les cartes géographiques*, édité en 1648, Paris. Conservée à la BnF et à la bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA).



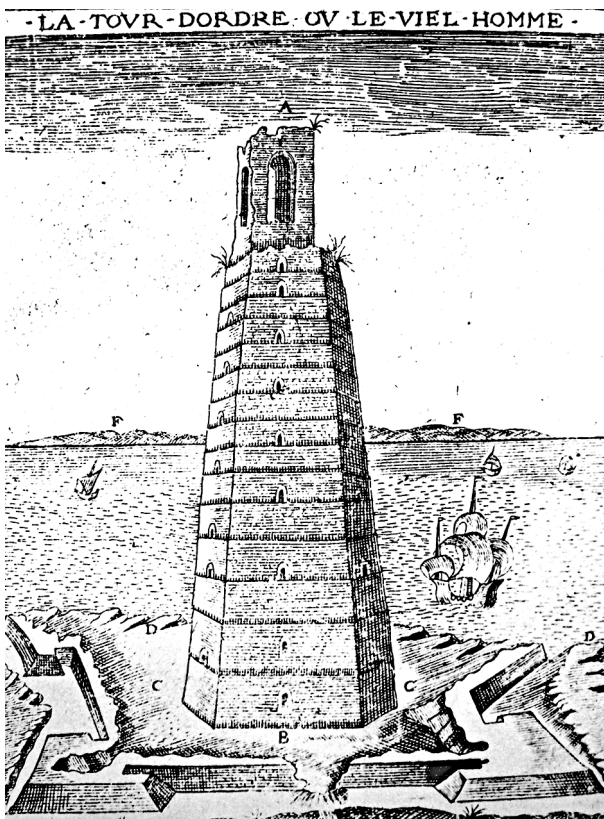


FIG. 10. — *La tour d'Ordre ou le vieil homme* - fin XVI<sup>e</sup> - début XVII<sup>e</sup> s.  
De Rosny 1892, pl. XX. Gravure de Claude Châtillon publiée dans le même ouvrage, *op. cit.*, fig. 9. Conservée à la BnF et à la bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA). Dim. de l'original : 11,1 cm x 9,2 cm.

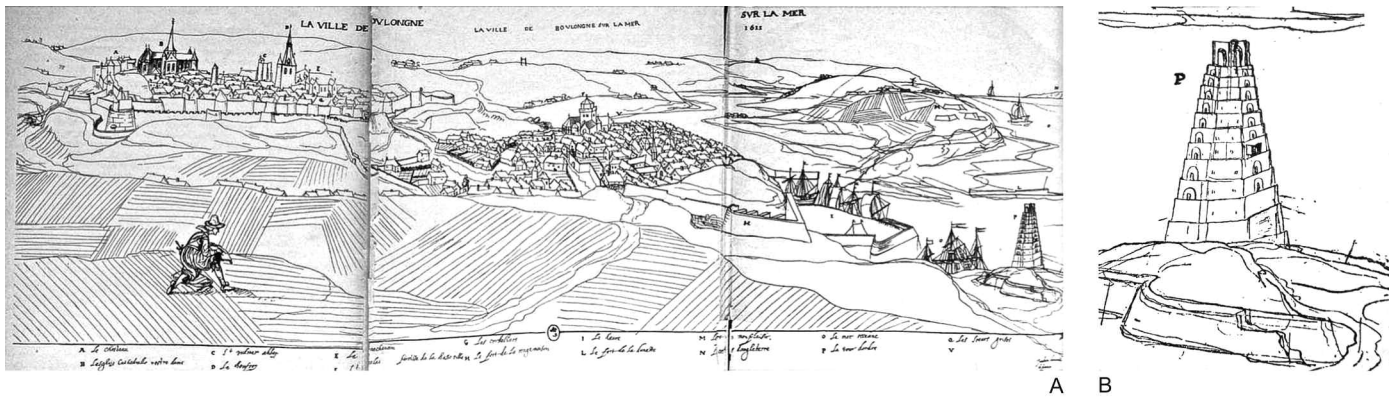


FIG. 11. — *La ville de Boulogne sur la mer - 1611*. B. Vue resserrée.  
Gravure de Joachim Duviert, peintre hollandais au service du duc de Luxembourg. Conservée à la BnF, département des estampes et photographies, reproduite dans Haigheré 1899. Vue de Boulogne depuis l'intérieur des terres. Légende : à la lettre P « la tour dordre ».

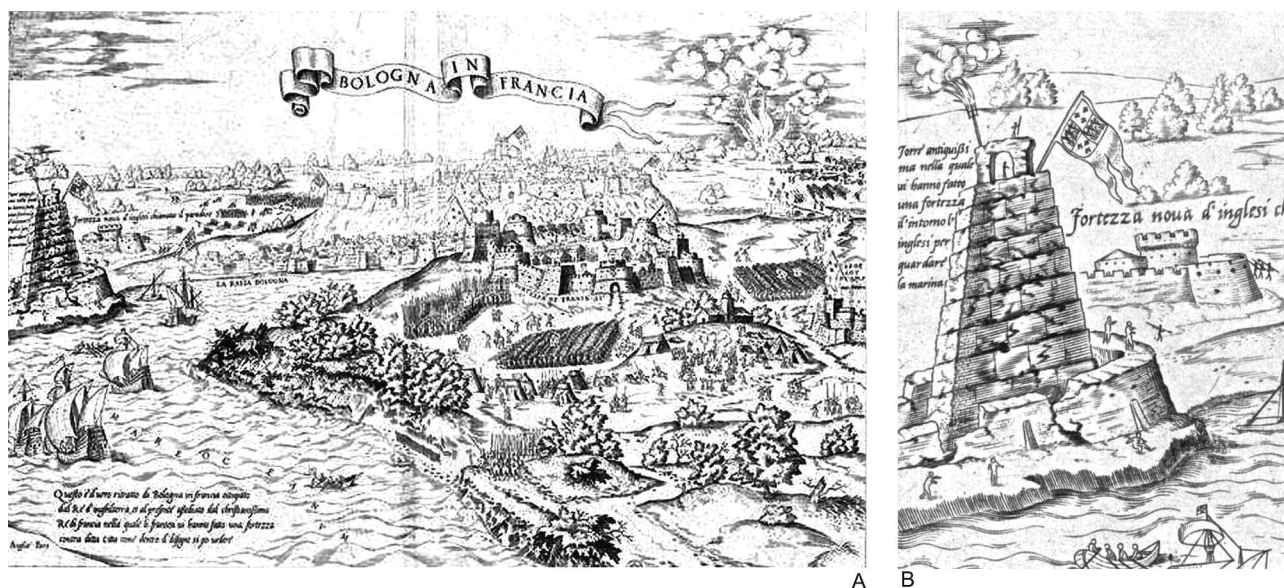


FIG. 12. — *Bologna in Francia - début XVII<sup>e</sup> s.* B. Vue resserrée.

Gravure de Joannes Orlandi, graveur et éditeur italien du début du XVII<sup>e</sup> s. Légende : *Questo e il vero ritratto di Bologna in Francia occupato dal Re d'Inghilterra et al presente assediato dal christianissimo Re di Francia nello quale li francesi vi hanno fatto una fortezza contra dittacitta comé dentro il disegno si po vedere* (« Ceci est le véritable portrait de Boulogne en France, ville occupée par le Roi d'Angleterre et à présent assiégée par le roi très chrétien de France, dans laquelle les français ont construit une forteresse contre la ville occupée, comme on peut le voir sur le dessin »). Tirée du *Recueil contenant des cartes et des plans de France de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle*, BnF, Gallica.fr. Dim. de l'original : 35,5 cm x 52 cm.

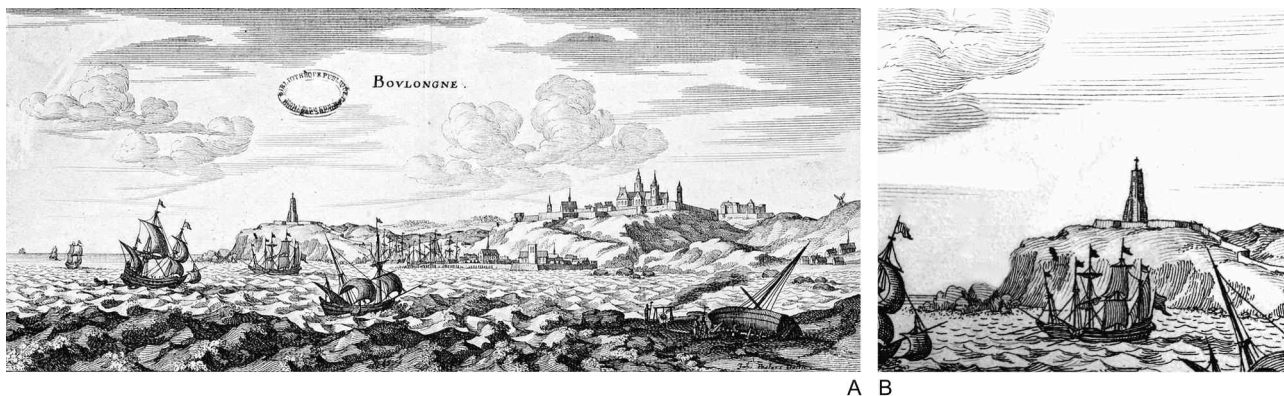


FIG. 13. — *Boulongne - 1630.* B. Vue resserrée.

Gravure de Matthäus Mérian ? (1593-1650), peintre et graveur en activité à partir de 1613. Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, inventaire n° 37031.



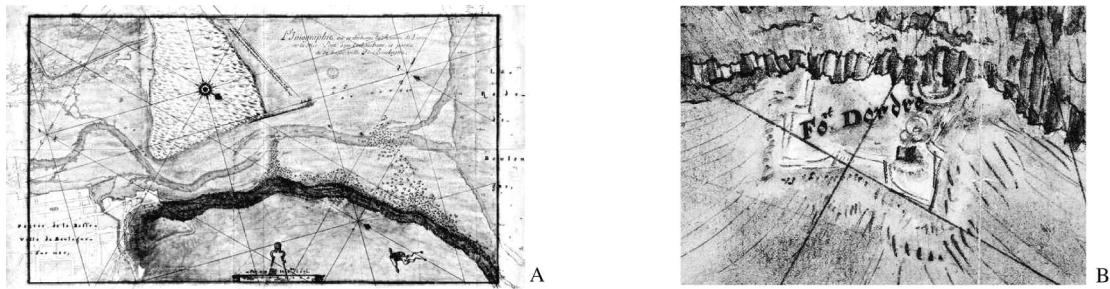


FIG. 14. — *L'hydrographie, où se décharge la rivière de Liane en la mer, port... partie de la basse ville de Boulogne - 1671.*  
B. Vue resserrée.

Plan de La Favolière, cartographe. Portefeuille 35 du Service hydrographique de la Marine consacrée à Boulogne-sur-Mer, BnF, Gallica.fr. Dim. de l'original : 62 cm x 108 cm.



FIG. 15. — *Plan du port de Boulogne - 1695.* B. Vue resserrée.

Plan établi par Vauban le 8 mars 1695. Conservé la bibliothèque de Boulogne, portefeuille n° 34.

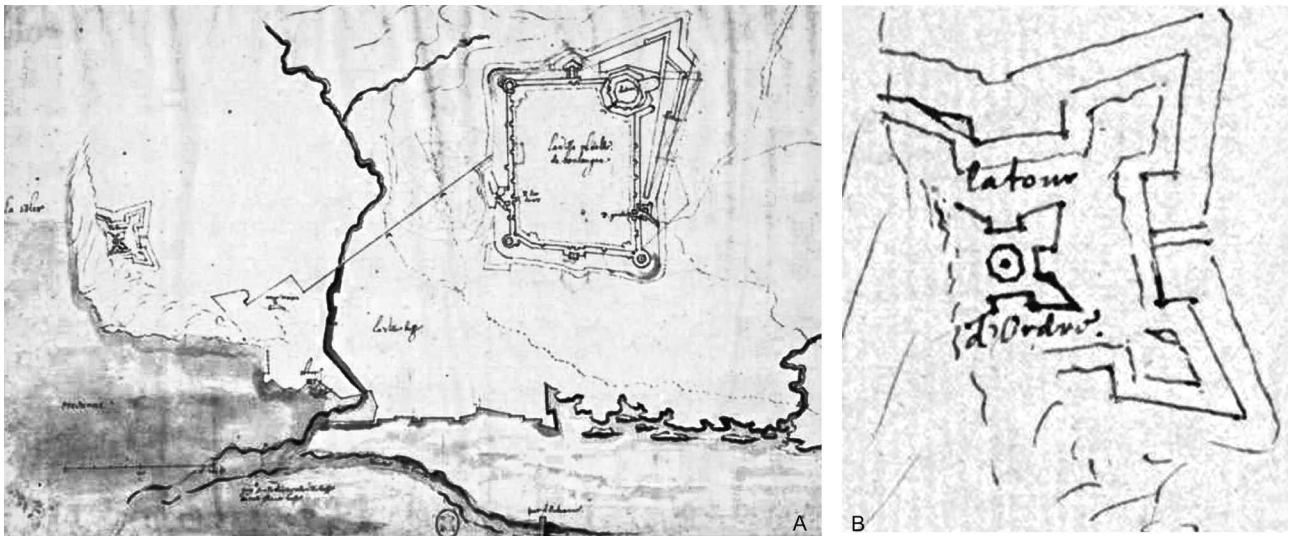


FIG. 16. — *La ville haute de Boulogne - xvii<sup>e</sup> s.* B. Vue resserrée.

Dessin à la plume et aquarelle de Roger de Gaignières (1642-1715) publié dans *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des estampes et des manuscrits*, tome 2, Bouchot Henri, Paris, 1891. Conservé à la BnF, département estampes et photographies, Gallica.fr. Dim. de l'original : 21,3 cm x 32,7 cm.

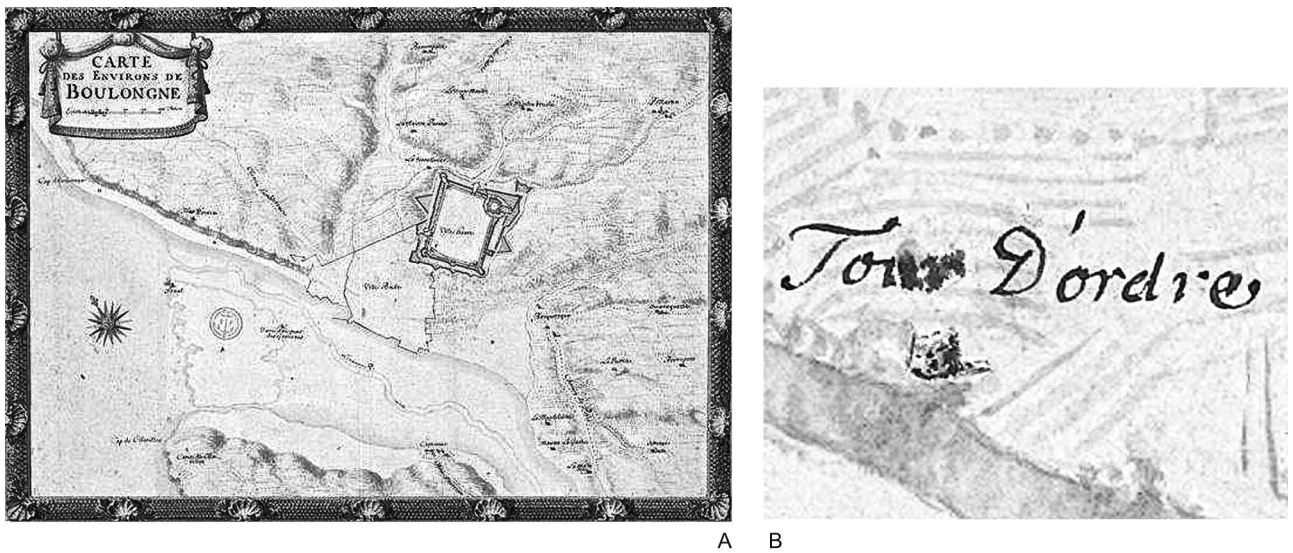


FIG. 17. — *Carte des environs de Boulogne - xvii<sup>e</sup> ou xviii<sup>e</sup> s.* B. Vue resserrée.

Anonyme. Recueil du Service hydrographique de la Marine, BnF, Gallica.fr. Dim. de l'original : 40,5 cm x 55,5 cm.



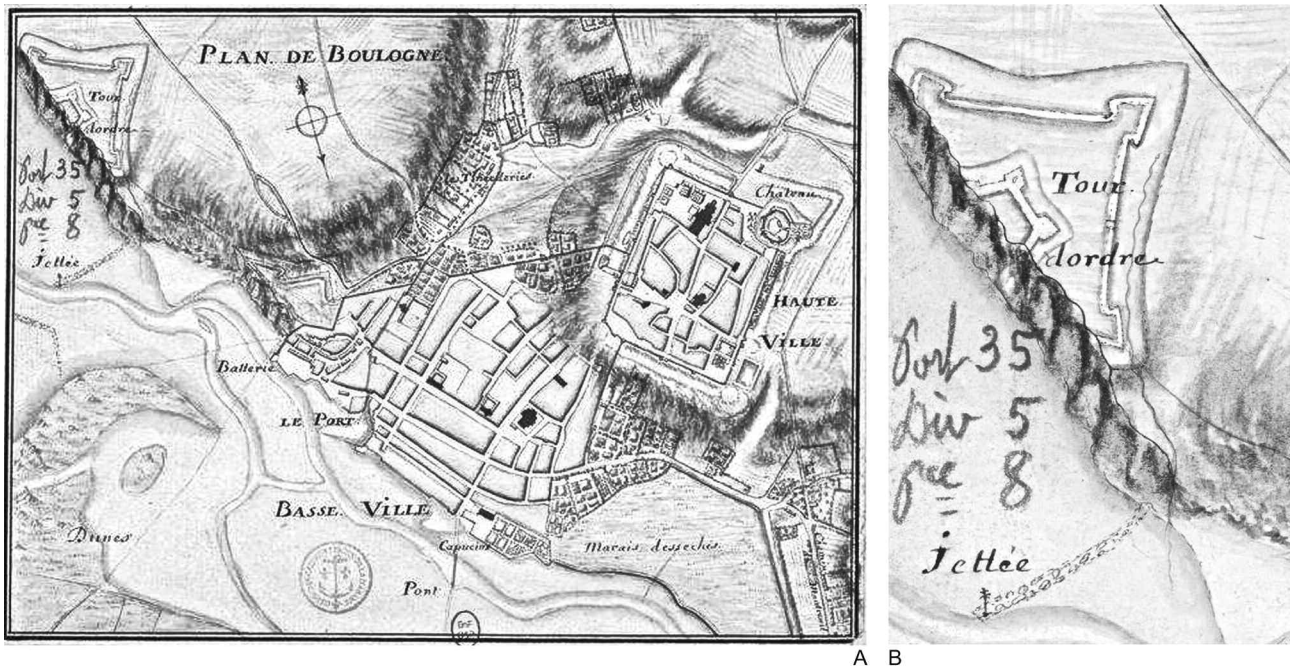


FIG. 18. — *Plan de Boulogne - fin XVII<sup>e</sup> s.-début XVIII<sup>e</sup> s.* B. Vue resserrée.

Plan de Nicolas Magin (1663-1742), ingénieur ordinaire. Portefeuille n° 35 du Service hydrographique de la Marine, consacré à Boulogne-sur-Mer, BnF, Gallica.fr. Dim. de l'original : 21 cm x 28 cm.

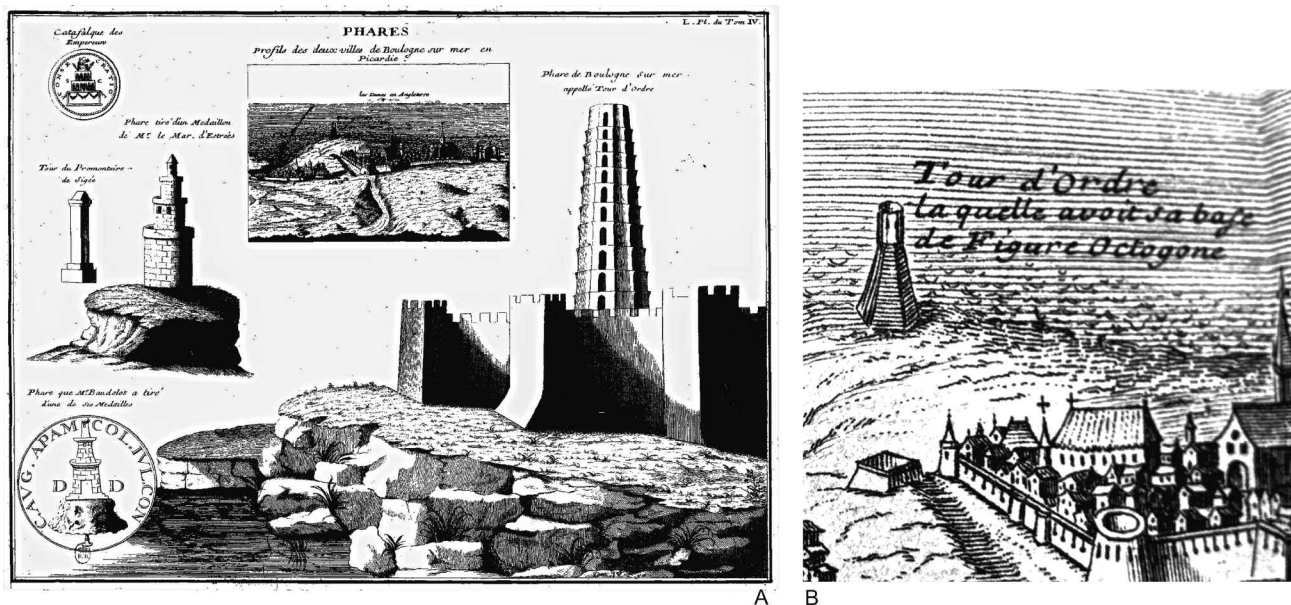


FIG. 19. — *Phares - 1724.* B. Vue resserrée de la vue centrale supérieure de la fig. A.

Représentations éditées dans Montfaucon (de) (1655-1741), 1724, pl. L. La planche est accompagnée du texte p. 135 : « C'est encore un bonheur qu'un boulonnois plus curieux que ses compatriotes, nous ait conservé la figure de ce phare ; il seroit à souhaiter qu'il se fut avisé de nous instruire de même sur sa hauteur & et ses dimensions ; nous en aurions ainsi pu donner une description plus ample. Nous donnons dans la même planche le profil de la Ville de Boulogne, la falaise sur laquelle étoit le phare ou la Tour d'Ordre ». Il s'agit donc de la copie d'un document original non daté.

B. Représentation d'après nature dont nous ignorons la date et la provenance ; légende située sur le dessin à côté de la Tour « Tour d'Ordre laquelle avoit sa base de figure octogone ». Cette représentation a été reprise (sans ses légendes d'origine) dans Allard 1889.



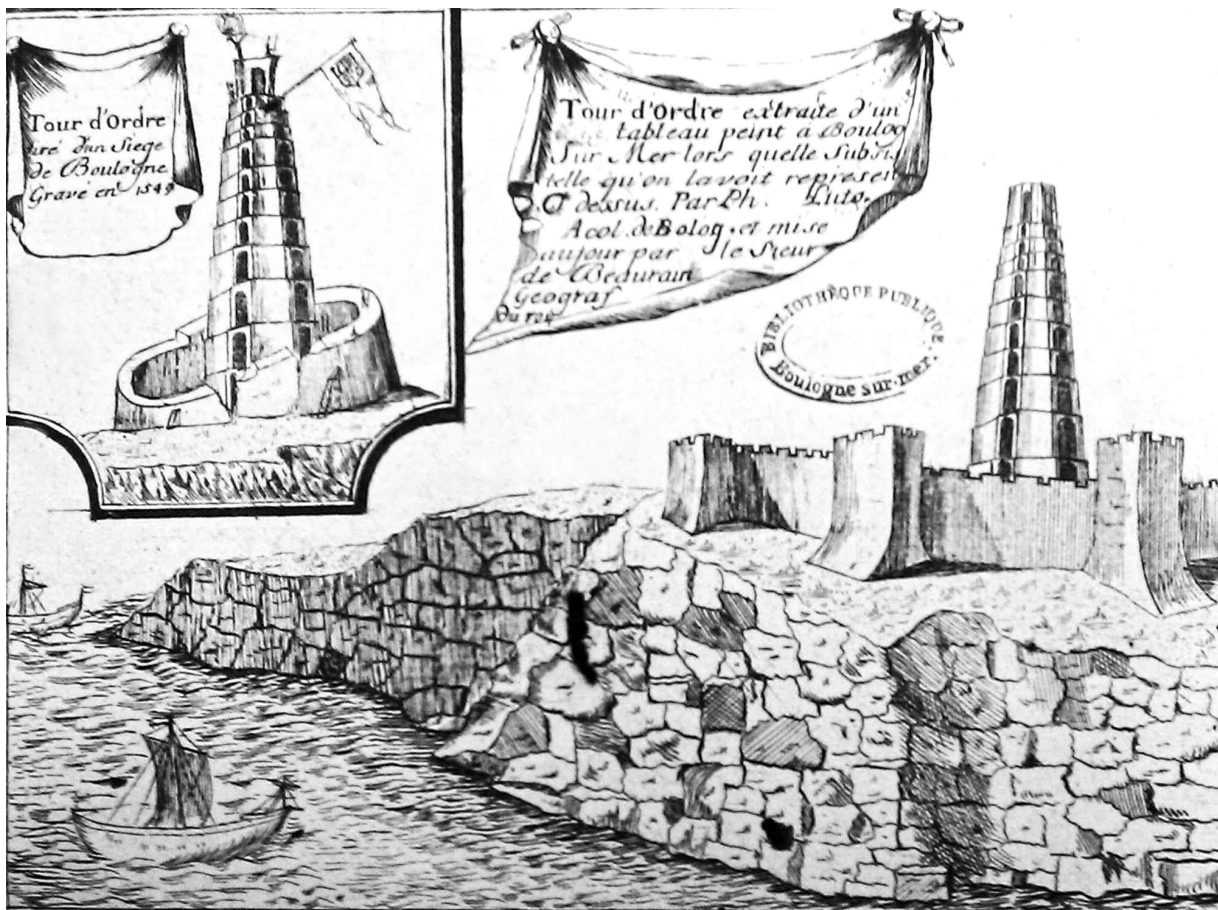


FIG. 20. — *Reproduction de Luto - c. 1725.*

Reproduction de Luto (1701-1746). Légende : « Tour d'Ordre extraite d'un tableau peint à Boulogne sur mer lors quelle subsis[...] telle qu'on la voit représentée ci dessus. Par Philip. Luto. A col. De Bolog. et mise aujour par le Sieur de Beaurain Geographe du Roy » (voir annexe 1, n. 163).

A gauche : une vignette avec la légende « Tour d'Ordre tiré d'un siècle de Boulogne gravé en 1549 ». Ce dessin, dont la source est inconnue, semble avoir été inséré dans la planche pour accréditer le dessin de droite. Celle-ci confère en effet à la Tour une élévation identique à celle du dessin de la vignette, à l'exception du sommet. Les deux dessins semblent provenir de la même main.

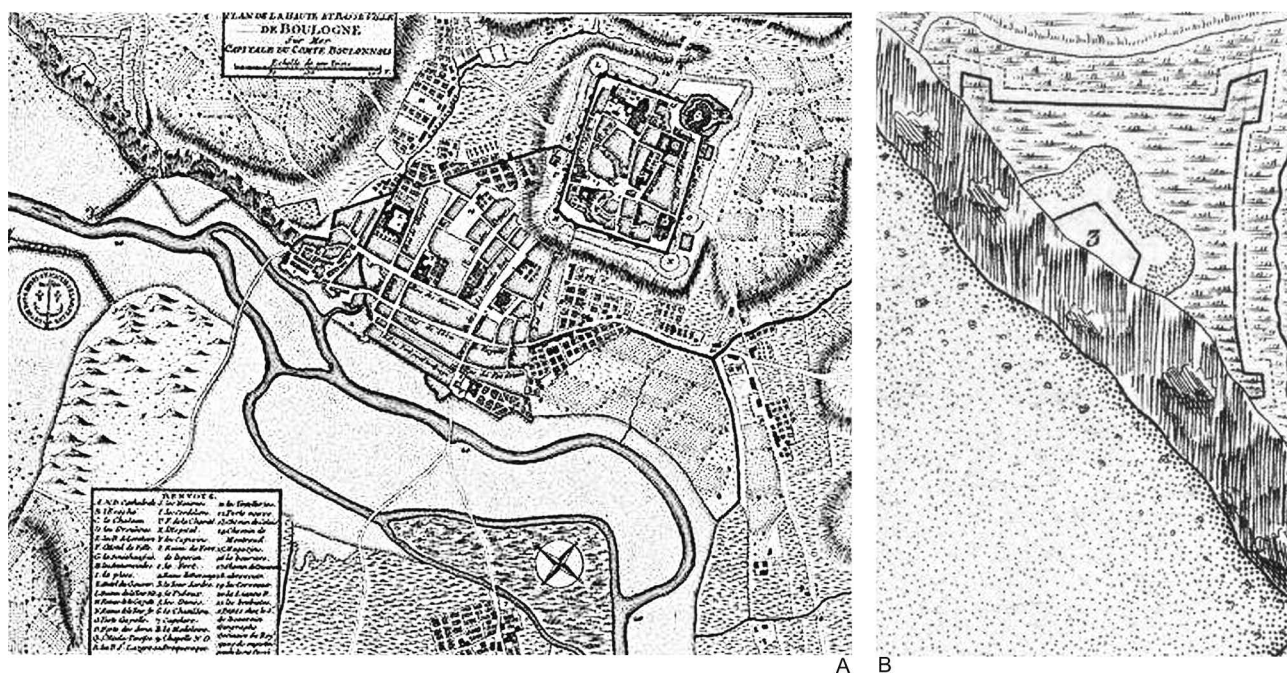


FIG. 21. — *Plan de la haute et basse ville de Boulogne sur Mer - c. 1725. B. Vue resserrée.*

Plan de Jean De Beaurain, géographe du roi Louis XV de 1721 à 1771. Coll. d'Anville, BnF, Gallica.fr. Dim. de l'original : 24 cm x 32 cm.





FIG. 22. — Plan de Boulogne et de ses environs -1764. B. Vue resserrée.

Plan de Jacques-Nicolas Bellin (1703-1772), cartographe. Coll. D'Anville, BnF, Gallica.fr. Dim. de l'original : 23 cm x 16,5 cm.



FIG. 23. — Tour d'Ordre effondrée - date inconnue (après 1644).

Peinture publiée dans Verley 1978, p. 57. Le cabanon a été installé dans les restes de la Tour et de la maçonnerie de la fortification anglaise.





FIG. 24. — Plan détaillé du camp de Boulogne -  
8 germinal An XII (29 mars 1804).

Bibliothèque du Ministère de la Défense (L III, n° 105), publié dans Beaucour 1979, p. 224. Plan qui précise les installations du camp de Boulogne. Légende : « O. Butte reste d'un bastion entièrement détaché ; P. Chemin qui va à la batterie basse de la tour d'Ordre. La falaise est à cette batterie moitié plus basse ; a. Petite baraque couverte de paille pratiquée dans un trou de la tour. Il ne reste de la tour d'Ordre que les deux monticules qui se trouvent entre les baraques du Ministère de la Guerre (C), du Général en chef (D) et la batterie. Elles sont couvertes de terre revêtue de verdure [...] Elles paraissent avoir 5 à 6 mètres de haut. Les coupes faites révèlent que celle qui regarde (C) paraît avoir 8 mètres ; les autres sont plus basses de cette dernière [...] des morceaux énormes arrêtés à différentes hauteurs ».

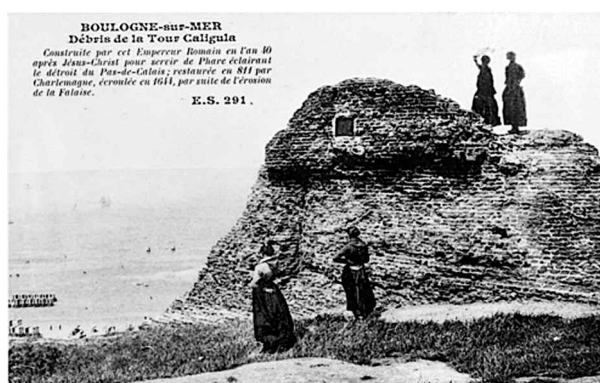


FIG. 25. — Cartes postales - début xx<sup>e</sup> s.

Publiées dans le rapport d'entrée à l'Inventaire général (1980), Ministère de la Culture, base Mérimée. Ces vestiges de briques sont ceux du fort anglais qui entouraient la Tour d'Ordre et non les restes de la Tour elle-même, comme cela est légendé sur les cartes.



## II. Restitutions de la Tour d'Odre

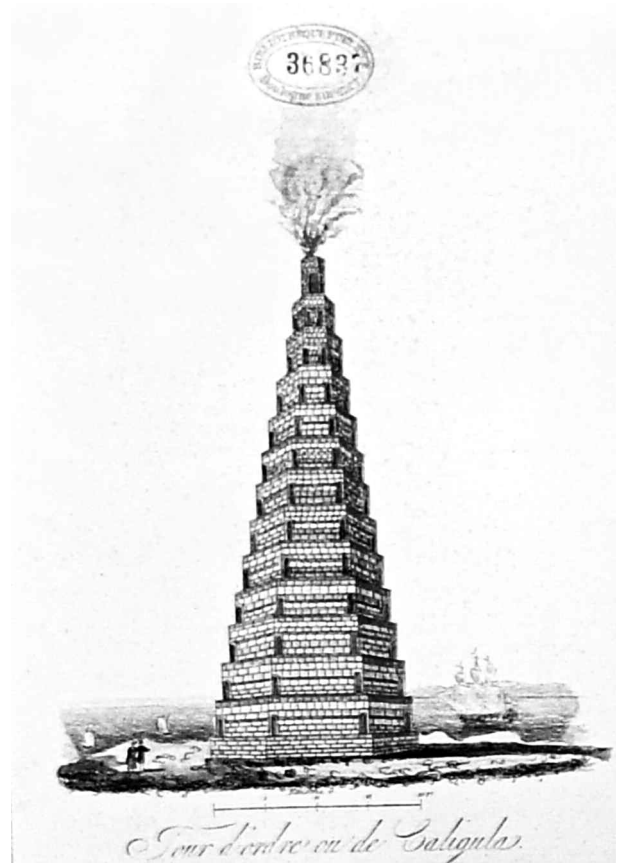
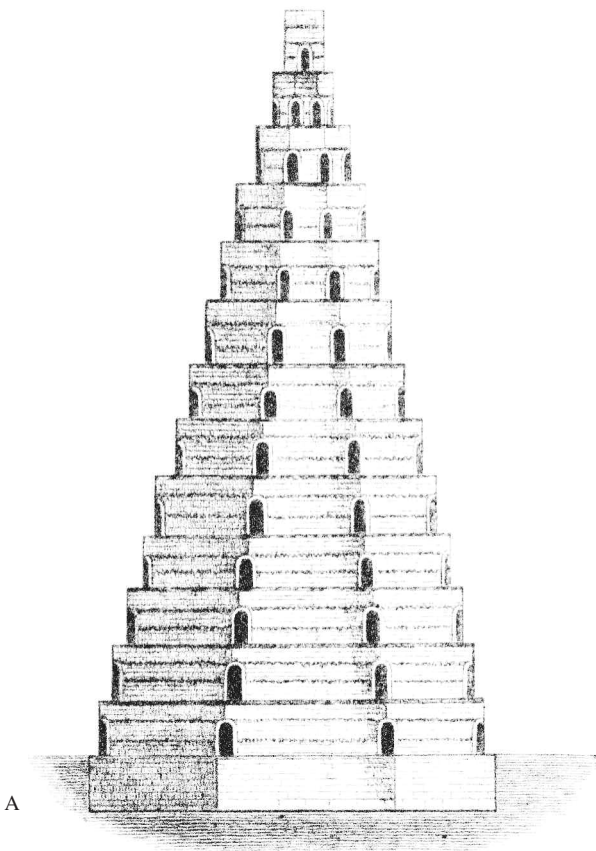


FIG. 27. — *Restitution de H. Delin - 1828/1829.*

Reproduction en couleur d'une gravure de Pierre Bertrand (?) réalisée par Henry Delin, conservée dans le portefeuille 34, inv. n° 36837, Bibliothèque de Boulogne.

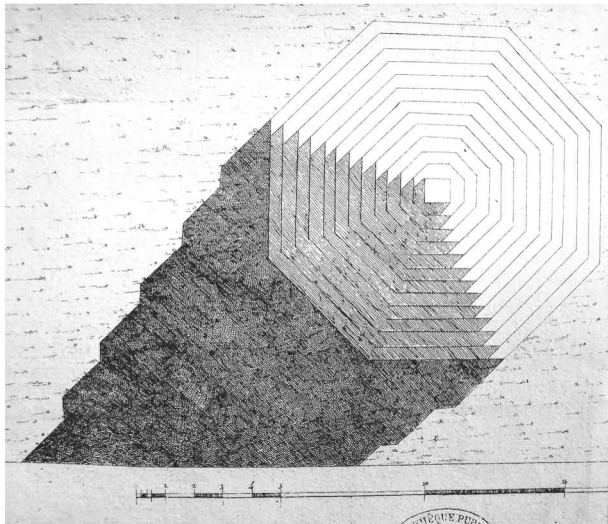


FIG. 26. — *Restitution de J.-L. Henry - 1810.*

Henry 1810. B. Vue en plan.

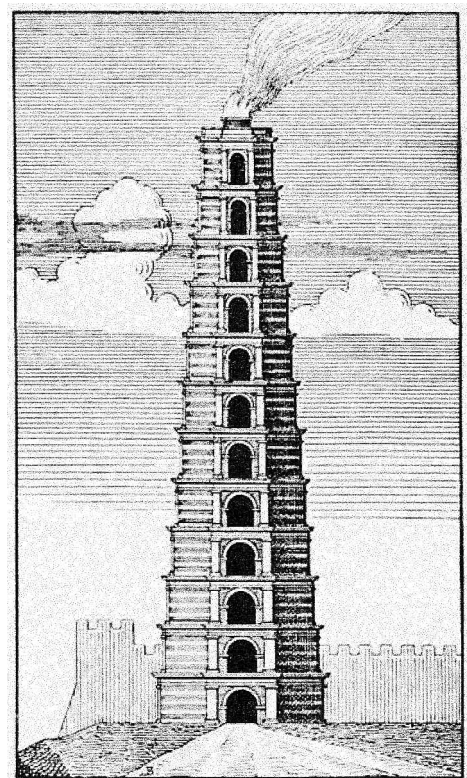


FIG. 28. — *Restitution de M. Buchwald - 1905.*

Thiersch 1909, fig. 23, p. 21.

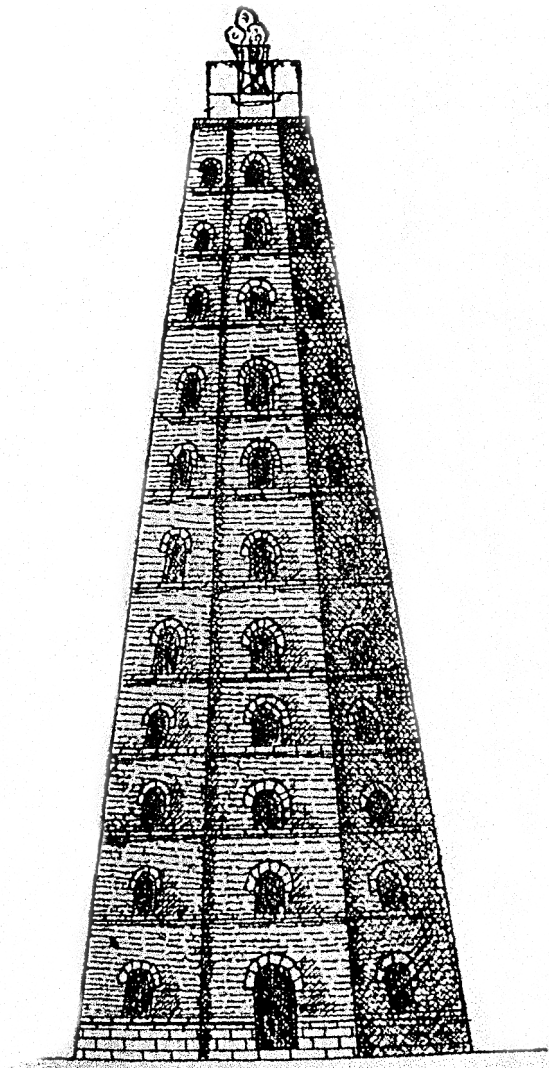


FIG. 29. — *Restitution proposée par E. Courden - 1906.*

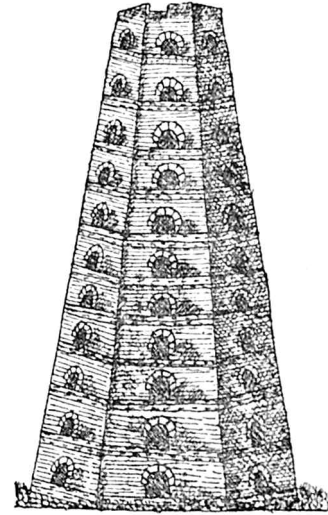


FIG. 4. — D'après Châtillon 1601



Plan à l'échelle des fortification de la ville par Châtillon en 1601

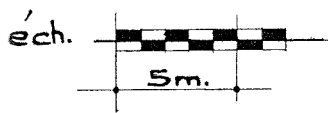
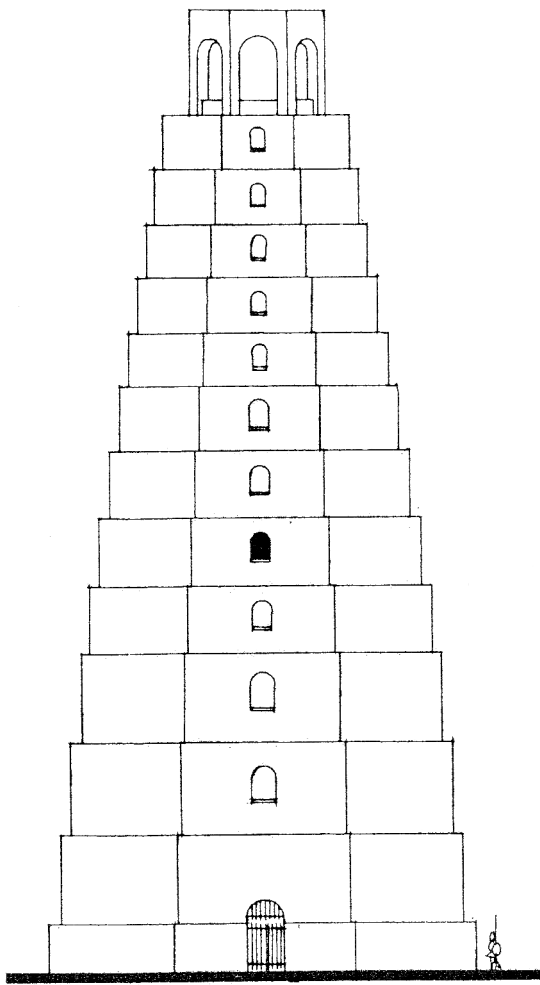


FIG. 30. — *Restitution de Knobloch, Seillier 2004.*

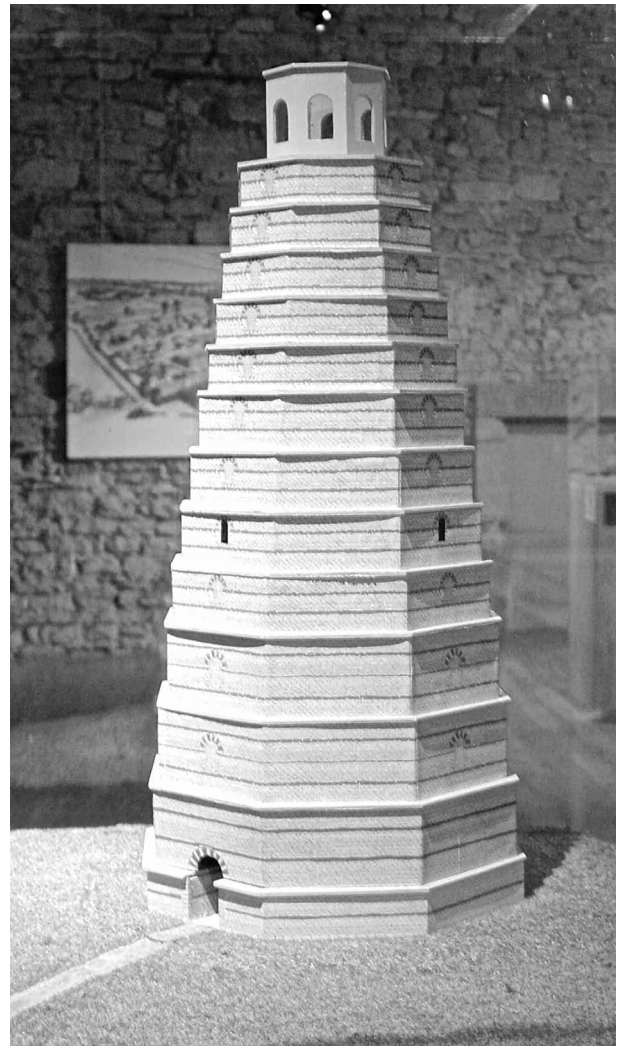


FIG. 31. — *Maquette de la tour d'Odre au 1/100 - 2004.*  
Exposition temporaire *Boulogne, port romain*, Château-Musée de Boulogne-sur-Mer, 2004. Cliché C. B.



**Bibliographie**

- ADAM 2011** : ADAM J.-P., *La construction romaine*, Paris, 2011, 6<sup>e</sup> éd.
- ADAM, BLANC 1989** : ADAM J.-P., BLANC N., *Les sept merveilles du monde*, Paris, 1989.
- ALLARD 1889** : ALLARD É., *Les phares : histoire, construction, éclairage*, Paris, 1889.
- ANDRÉ-SALVINI 1995** : ANDRÉ-SALVINI B., « Babylone », *Les dossiers de l'archéologie*, 202, 1995, p. 28-35.
- AYLOFFE 1775** : AYLOFFE J., « An account of some ancient English historical paintings at Cowdry in Sussex », *Archeologia*, 3, 1775, p. 239-272.
- BALSDON 1934** : BALSDON J. P. V. D., *The Emperor Gaius (Caligula)*, Oxford, 1934.
- BARRETT 1989** : BARRETT A., *Caligula: the Corruption of Power*, Londres, 1989.
- BARTOCCINI 1962** : BARTOCCINI R., « Il porto romano di Leptis Magna nella sua vita economica e sociale », dans *Hommages à A. Grenier*, Bruxelles, 1962. (Collection Latomus, 58)
- BEAUCOUR 1979** : BEAUCOUR F. E., *Lettres, décisions et actes de Napoléon à Pont-de-Briques et au Camp de Boulogne*, tome I: *An VII/1798 - AN XIII/1804*, 1979. (Mémoire de la Société de sauvegarde du château impérial de Pont-de-Briques)
- BEDON 1988** : BEDON R., « Les phares antiques », *Archeologia*, 231, 1988, p. 54-66.
- BELOT 1990** : BELOT E., *Les Dieux et les morts, Collections d'archéologie romaine du Château-Musée de Boulogne-sur-Mer*, Boulogne-sur-Mer, 1990. (Mémoire de la Société académique du Boulonnais, 9)
- BERNAL CASASOLA 2008** : BERNAL CASASOLA D., « Gadès y su Bahía en la Antigüedad. Reflexiones geoarqueológicas y asignaturas pendientes », *Rampas*, 10, 2008, p. 267-308.
- BERNAL CASASOLA 2009** : BERNAL CASASOLA D., « El faro romano de Gades y el papel de los *Thynnoskopeia* en el *Fretum Gaditanum*, *Torre de Hercules: finis terrae lux* », dans *Simposio sobre los faros romanos e la navegación occidental en la antigüedad (A Coruña, juin 2008)*, *Brigantium*, 20, 2009, p. 87-107.
- BERNARD 1998** : BERNARD A., *Alexandrie la Grande*, Paris, 1998.
- BESNIER 1907** : BESNIER M., « Pharos », dans *Dictionnaires des Antiquités grecques et romaines (=DA)*, IV, 1, 1907, p. 427-432.
- BICKNELL 1968** : BICKNELL P., « The Emperor Gaius' military activities in A. D. 40 », *Historia: Zeitschrift für alte Geschichte*, 17 (4), 1968, p. 496-505.
- BOOTH 2007** : BOOTH K., « The Roman Pharos at Dover Castle », *English Heritage Historical Review*, 2, 2007, p. 8-21.
- BOUCHER 1655** : BOUCHER G., dit BUCHERIUS, *Belgium Romanum Ecclesiasticum et Civile*, livre IV, Chapitre IX, § 13-15, Liège, 1655.
- BRICAULT 2000** : BRICAULT L., « Un phare, une flotte, Isis, Faustine et l'annone », *Chroniques d'Égypte*, 75 (149), 2000, p. 136-149.
- BRICAULT 2006** : BRICAULT L., *Isis, Dame des flots*, Liège, 2006.
- BRUNEAU, BALUT 1997** : BRUNEAU Ph., BALUT P.-Y., *Artistique et Archéologie*, Paris, PUPS, 1997.
- CALVET 1989** : CALVET M.-A. et Y., « Babylone, merveille du monde », *Collection de la Maison de l'Orient méditerranéen, Série archéologique - Architecture et Poésie dans le monde grec. Hommage à Georges Roux*, Lyon, 1989, p. 91-106.
- CASTAGNOLI 1960** : CASTAGNOLI F., « Faro », dans *Enciclopedia dell'Arte antica*, vol. III, 1960, p. 596-597.
- COBOS RODRIGUEZ et al. 1995-1996** : COBOS RODRIGUEZ L., MUÑOZ VICENTE A., PERDIGONES MORENO L., « Intervención arqueológica en el solar del antiguo Teatro Andalucía de Cádiz: la factoría de salazones y la representación gráfica del faro de Gades », *Boletín del Museo de Cádiz*, 7, 1995-1996, p. 115-132.
- COLIN 1954** : COLIN J., « Les consuls du César-pharaon Caligula et l'héritage de Germanicus », *Latomus*, 13, 1954, p. 394-416.
- COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES MONUMENTS HISTORIQUES 1978** : COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES MONUMENTS HISTORIQUES (éd.), *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais*, tome I, *Arrondissement de Boulogne*, Bruxelles, 1978.
- COURDEN 1906** : COURDEN E., *Notice sur le phare de Caligula ou Tour d'Odre à Boulogne sur mer*, Boulogne-sur-Mer, 1906.
- DAVIES 1966** : DAVIES R. W., « The "Abortive Invasion" of Britain by Gaius », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 15 (1), 1966, p. 124-128.
- DE BAST 1808** : DE BAST M. J., *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite*, Gand, 1808.
- DE BEAUVILLÉ 1867** : DE BEAUVILLÉ V., *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*, tome II, Paris, 1867.
- DELMAIRE 1994** : DELMAIRE R. (dir.), *Le Pas-de-Calais*, Paris, 1994, p. 211-301. (Carte archéologique de la Gaule, 62/1)
- D'ERCE 1966** : D'ERCE F., « La Tour de Caligula à Boulogne-sur-Mer », *Revue archéologique*, 1966, p. 89-96.
- DE ROSNY 1892** : DE ROSNY A., *Album historique du Boulonnais*, Boulogne-sur-Mer, 1892.
- DRAC NORD-PAS-DE-CALAIS 2004** : DRAC NORD-PAS-DE-CALAIS, Service régional de l'archéologie (éd.), *Boulogne, port romain*, Villeneuve-d'Ascq, 2004. (Collection Archéologie en Nord-Pas-de-Calais, 9)
- EGGER 1864** : EGGER E., « Notice sur la Tour d'Ordre à Boulogne sur mer », *Revue archéologique*, 1864.
- EMPEREUR 1998** : EMPEREUR J.-Y., *Alexandrie redécouverte*, Paris, 1998.
- ENLART 1899** : ENLART C., « Les Monuments anciens de Boulogne et sa région », dans *Boulogne-sur-Mer et sa région boulonnaise, XXVIII<sup>e</sup> congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Boulogne-sur-Mer, tome I, 1899, p. 153-300.
- FEAR 1990-1991** : FEAR A. T., « The Tower of Cadix », *Faventia*, 12/13, 1990-1991, p. 199-211.
- FICHES, VEYRAC 1996** : FICHES J.-L., VEYRAC A., *Nîmes*, Paris, 1996, p. 177-179. (Carte archéologique de la Gaule, 30/1)
- FIGUIER 1870** : FIGUIER L., *Les Merveilles de la science ou description populaire des inventions modernes, Éclairage, chauffage, ventilation, phares, puits artésiens, cloche à plongeur, moteur à gaz, aluminium, planète Neptune*, Paris, 1870.
- GARCÍA ROMERO 2010** : GARCÍA ROMERO F. A., « De *kaipíōnos pyrgos (Caepionis turris)* al templo de la *phōsphōros*. Notas filológico-históricas », *Asidonense*, 5, 2010, p. 161-164.
- GIARDINA 2005** : GIARDINA B., « Il faro nel mondo antico: aggiornamenti e nuovi dati », *Orizzonti*, 6, 2005, p. 137-152.
- GIARDINA 2007** : GIARDINA B., « La rappresentazione del faro nell'emissione numismatica del mondo antico », *RIN*, 108, 2007, p. 145-168.
- GIARDINA 2010** : GIARDINA B., *Navigare necesse est. Lighthouses from Antiquity to the Middle Ages*, Oxford, 2010. (British archaeological report, Int. S. 2096)

- GOSSELIN, SEILLIER 1976** : GOSSELIN J.-Y., SEILLIER Cl., « Boulogne antique, essai de topographie urbaine », *Septentrion*, 6, 1976, p. 5-15.
- GOSSELIN, SEILLIER 1984** : GOSSELIN J.-Y., SEILLIER Cl., « *Gesoriacum-Bononia* : de la ville du Haut-Empire à la ville du Bas-Empire », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1984, p. 259-264.
- GROSSO 1959** : GROSSO F., « L'epigrafe di Ippona e la vita di Svetonio », *Rend. Acc. Lincei*, 1959.
- GUEBARA 2008** : GUEBARA C. (dir.), *Fréjus antique*, Paris, 2008. (Guide archéologique de la France)
- GUEY 1977** : GUEY J., « Les bains d'or de Caligula. *Immensi aureorum acerui* (Suétone, *Cal.* 42, 3) », *MEFRA*, 89 (2), 1977, p. 443-446.
- GURY 1999** : GURY F., « Caligula entre les *Castores* », dans *Imago Antiquitatis. Religions et iconographie du monde romain, Mélanges offerts à Robert Turcan*, Paris, 1999, p. 265-280.
- GURY 2000** : GURY F., « L'idéologie impériale et la Lune : Caligula », *Latomus*, 59, 2000, p. 564-595.
- GURY 2003** : GURY F., « Portrait de Caligula en magicien », dans *Hommages à Carl Deroux, IV – Archéologie et Histoire de l'Art, Religion*, Bruxelles, 2003, p. 413-428.
- HAGUE 1973** : HAGUE D. B., « Lighthouses », dans *Marine archaeology. Proceedings of the twenty third Symposium of the Colston research society, 4-8 avr. 1971, Bristol*, Londres, 1973, p. 293-316.
- HAIGNERÉ 1864-1872** : HAIGNERÉ D., « Boulogne sous l'occupation anglaise en 1549 », *Bulletin de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne sur Mer*, tome I, 1864-1872.
- HAIGNERÉ 1897** : HAIGNERÉ D., « Lettre sur la Tour d'Ordre », *Recueil historique du Boulonnais*, 1, 1897, p. 112-119.
- HAIGNERÉ 1899** : HAIGNERÉ D., « Vue de Boulogne par Joachin Du Viert », *Recueil historique du Boulonnais*, 3, 1899, p. 461.
- HENRY 1810** : HENRY J.-L., *Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement communal de Boulogne sur mer*, Boulogne-sur-Mer, 1810.
- HÉRON DE VILLEFOSSE 1888** : HÉRON DE VILLEFOSSE A., « Épitaphe d'un marin de la flotte britannique trouvée à Boulogne-sur-Mer », *CRAI*, 32 (5), 1888, p. 427-429.
- HIND 2003** : HIND J. G. F., « Caligula and the Spoils of Ocean : A Rush for Riches in the Far North-West? », *Britannia*, 34, 2003, p. 272-274.
- HOPE 1919** : HOPE St. John W. H., *Cowdray and Easebourne Priory in the County of Sussex*, Londres, 1919.
- KÖBERLEIN 1962** : KÖBERLEIN E., *Caligula und die aegyptischen Kulte*, Massenheim, 1962. (Beiträge zur klassischen Philologie, 3)
- LALLART 1986** : LALLART J.-Y., « Le testament de la Tour d'Ordre », *Bononia. Bulletin de l'association des amis des musées de Boulogne-sur-Mer*, 8 (1), 1986, p. 15-19.
- LASSUS 1959** : LASSUS J., « Les découvertes récentes de Chérchell », *CRAI*, 103 (2), 1959, p. 215-225.
- LE BOEUFLE 1989** : LE BOEUFLE A., *Le ciel des Romains*, Paris, 1989.
- LE BOURDELLES 2009** : LE BOURDELLES H., *Boulogne et Thérouanne au temps de César. Approche toponymique de la cité des Morins*, Lille, 2009.
- LECLANT 2005** : LECLANT J. (dir.), *Dictionnaire des Antiquités*, Paris, PUF, 2005, s.u. Suétone.
- LEMAN 2010** : LEMAN P., *À la recherche des voies romaines dans le Nord-Pas-de-Calais*, Bouvignies, 2010.
- LE QUIEN** : LE QUIEN M., *De l'ancien pays des Morins*, MS 167A (319) XVII<sup>e</sup> s. (Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer)
- LE SUEUR 1878-1879** : LE SUEUR G., *Antiquitez de Boulogne-sur-mer*, publié dans les *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne sur Mer*, tome IX, 1878-1879, II<sup>e</sup> partie, p. 3-5 (ou copie XIX<sup>e</sup> s. MS 166 (317) - Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer).
- LOTTIN 1983** : LOTTIN A. (dir.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, Lille, 1983.
- LUTO** : LUTO P., *Mémoires sur l'histoire de la ville de Boulogne sur Mer et de son Comté*, ms. 480 (manuscrit original du XVIII<sup>e</sup> s.) et ms. 169A (235) (copie conforme de 1845 à partir du manuscrit original) – Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer).
- MAREC, PFLAUM 1952** : MAREC E., PFLAUM H.-G., « Nouvelle inscription sur la carrière de Suétone, l'historien », *CRAI*, 96<sup>e</sup> année, n. 1, 1952.
- MARTÍNEZ MAGANTO 1990** : MARTÍNEZ MAGANTO J., « Faros y luces de señalización en la navegación antigua », *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología de la Universidad Autónoma de Madrid*, 17, 1990, p. 67-89.
- MONTFAUCON (de) 1724** : MONTFAUCON (de) B., *Supplément au Livre de L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, VI, 4, 1724, p. 132-136.
- MORILLO, FERNANDEZ OCHOA 2009** : MORILLO Á., FERNANDEZ OCHOA C., « Faros y navegación en el cantábrico y el atlántico norte », *Brigantium*, 20, 2009, p. 115-135.
- NAPOLI 2006** : NAPOLI J., « Le Dieu Océan et l'expression des confins de la domination romaine : nouvelle lecture de la mosaïque de Thémétra », dans *L'Africa romana*, 16, 2006, p. 337-353.
- ORDOÑEZ AGULLA 1990** : ORDOÑEZ AGULLA S., « El Faro de Gades y las Fuentes Medievales », dans *II Congreso Peninsular de História Antiga, Instituto de Estudos Clássicos e Instituto de Arqueología, Universidad de Coimbra*, 1990, p. 247-277.
- PARLEVLIET 2002** : PARLEVLIET D., « De Brittenburg voorgoed verloren », *Westerheem*, 51 (3), 2002, p. 115-121.
- PHILIPS 1970** : PHILIPS E. J., « The Emperor Gaius' Abortive Invasion of Britain », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, 19 (3), 1970, p. 369-374.
- REDDÉ 1979** : REDDÉ M., « La représentation des phares à l'époque romaine », *MEFRA*, 91 (2), 1979, p. 845-872.
- REDDÉ 1996** : REDDÉ M. (dir.), *L'Armée romaine en Gaule*, Paris, 1996.
- SEILLIER 1984** : SEILLIER Cl., « Les enceintes romaines de Boulogne-sur-Mer », dans *Mélanges offerts à E. Will, Revue du Nord*, 66 (260), 1984, p. 169-180.
- SEILLIER 1986** : SEILLIER Cl., « Boulogne, base navale romaine », dans *Les hommes et la mer dans l'Europe du Nord-ouest : de l'Antiquité à nos jours*, 1986, p. 163-178. (Revue du Nord, hors série, 1)
- SEILLIER 1994** : SEILLIER Cl., « Boulogne-sur-Mer », dans DELMAIRE 1994, p. 214-301.
- SEILLIER 1994** : SEILLIER Cl., « Les vestiges de la Tour d'Ordre, réalité et tradition », *Les Cahiers du Vieux Boulogne*, 35 (2), 1994, p. 2-4.
- SEILLIER 1996** : SEILLIER Cl., « Le camp de la flotte de Bretagne à Boulogne-sur-Mer (*Gesoriacum*) », dans REDDÉ 1996, p. 212-219.
- SEILLIER 2007** : SEILLIER Cl., « De *Gesoriacum* à *Bononia* : bilan de trente ans de recherches archéologiques à Boulogne-sur-Mer », dans *Les villes romaines du Nord de la Gaule, vingt ans de recherches nouvelles*, Villeneuve-d'Ascq, 2007, p. 133-146. (Revue du Nord, hors série 10)

**SEILLIER, THOEN 1978** : SEILLIER Cl., THOEN H., « Céramique d'une fosse-dépotoir du camp de la *Classis Britannica* à Boulogne-sur-Mer », *Septentrion*, 8, 1978, p. 62-67.

**SEILLIER, KNOBLOCH 2004** : SEILLIER Cl., KNOBLOCH P., « Peut-on reconstruire la tour d'Odre ? », *Les Cahiers du Vieux Boulogne*, 64 (1), 2004, p. 2-5.

**SERVOIS 1857** : SERVOIS G., « Un voyage à Calais, Guînes, Ardres et Boulogne en 1520 », *Bibliothèque de l'École des Chartres*, 18, 1857, p. 453-458.

**STEVENSON 2002** : STEVENSON D. A., *The World's Lighthouses before 1820*, Mineola, New York, 2<sup>e</sup> éd., 2002.

**THIERSCH 1909** : THIERSCH H., *Pharos. Antike Islam und Occident*, Leipzig - Berlin, 1909.

**TOWNEND 1961** : TOWNEND G. B., « The Hippo Inscription and the Career of Suetonius », *Historia, Zeitschrift für alte Geschichte*, 1961, p. 99-109.

**VAILLANT 1889 a** : VAILLANT V.-J., « *Classis Britannica* », dans *Notes Boulonnaises*, Boulogne-sur-Mer, 1889, p. 20-35.

**VAILLANT 1889 b** : VAILLANT V.-J., « La Tour d'Ordre et son nom gaulois », dans *Notes Boulonnaises*, Boulogne-sur-Mer, 1889, p. 93-113.

**VERLEY 1978** : VERLEY A., *Boulogne-sur-Mer à travers les âges*, tome I : *En ce temps-là Bononia*, Boulogne, 1978.

**VIVENOT 1904** : VIVENOT M., *Notice sur le port de Boulogne*, Collection Ports maritimes de la France, Imprimerie nationale, Paris, 1904.

**WHEELER 1929** : WHEELER R., « The Roman Lighthouse at Dover », *Archaeological Journal*, 86 (second serie 36), 1929, p. 29-46.

**WOODS 2000** : WOODS D., « Caligula's Seashells », *Greece & Rome*, 47 (1), 2000, p. 80-87.

#### Référence électronique

Inrap, fouilles de la crypte de la Basilique Notre-Dame, (page consultée le 23 novembre 2012) :

<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Actualites/Actualites-des-decouvertes/Les-dernieres-decouvertes/2012/p-15300-Crypte-de-la-basilique-Notre-Dame-de-Boulogne-sur-Mer-du-camp-romain-de-la-classis-britannica-aux-Temps-modernes.htm>



# Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France

2014

## Articles

Rendons la Tour d'Odre à Caligula : des documents au monument.	<i>Joëlle Napoli, Corinne Boulinguez</i>	7
La nécropole antique de Cassel et son aire de crémation inédite au nord de la Gaule.	<i>Nathalie Soupard, Isabelle Le Goff, Raphaël Clotuche, avec la coll. de Gilles Laperle, Philippe Ducrocq et Frédéric Loridant (†)</i>	53
Une sépulture à crémation gallo-romaine isolée à Ruitz.	<i>Stéphanie Leroy, Céline Herpoël</i>	101
Brillon (Nord), Parc d'activités de Sars-et-Rosières : un établissement gallo-romain original dans la vallée de la Scarpe.	<i>Lætitia Meurisse, avec la coll. de Paul Picavet, Lucille Alonso, Tarek Oueslati, Olivier Collette, Stéphane Leplus, Vincent Collard, Sabrina Save, Didier Pousset, Christine Locatelli</i>	109
Le système hydraulique gallo-romain de Préseau.	<i>Pascal Neaud</i>	155
Les diagnostics archéologiques de la place d'Armes et des abords de l'église Notre-Dame : nouveau regard sur la ville médiévale de Calais.	<i>Alexy Duvaut</i>	175
Le « Temple de Dourges » (à Bourcheuil). Plateforme multimodale Delta 3 - site LA5.	<i>Véronique Harnay, Ludovic Notte</i>	195

## Chroniques

Chronique numismatique (XXXII).	<i>Jean-Marc Doyen, Jean-Patrick Duchemin, Luc Severs et collaborateurs</i>	249
Nordoc'Archéo. Un réseau documentaire pour pour l'archéologie septentrionale.	<i>Karine Delfolie, Corinne Hélin, Christophe Hugot, Stéphanie Verdavaine</i>	277

## Comptes rendus

## Divers

Résumés (français, anglais).		289
------------------------------	--	-----